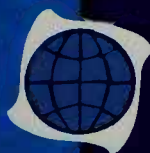


Bulletin d'information et de documentation

Gouvernement du Grand-Duché
de Luxembourg



Service
Information
et **Presse**

Luxembourg

octobre-**4/99**
décembre

Bulletin d'information et de documentation

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg

Photos

Photothèque S.I.P., CNA, Manuel Dias, Luxemburger Wort (Teddy Jaans),
Luxpress, Presse – und Informationsamt der Bundesregierung,
Viviane Froger - SIRPA/ECPA France, Tom Wagner, Tageblatt

Layout

Christian Coiffard

Rédaction

Service Information et Presse - Cellule Edition

Impression

Imprimerie Centrale S.A.

From the 1970s, the British and American governments
have been working together to develop a common
approach to the study of the human mind.
This approach is based on the idea that the mind
is a complex system of interacting parts, and
that the study of the mind should be based on
the study of these parts and their interactions.

Bulletin d'information et de **documentation**

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg

Publication du Service Information et Presse
3, rue du Saint-Esprit L-1475 Luxembourg
<http://www.gouvernement.lu>

Bulletin
d'information
et de documentation

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg

Le Directeur du Service National de l'Information
et de la Documentation est le Grand-Duché de Luxembourg
Ministère de l'Éducation et de la Culture

SOMMAIRE

À la une

Le Grand-Duc Jean annonce sa décision
d'abdiquer en septembre 2000
en faveur de son fils, le Prince Henri
24 décembre 1999

011

Réunion ministérielle de l'UEO
à Luxembourg
22 - 23 novembre 1999

012

016

Visites au Luxembourg

Le président allemand, Johannes Rau,
en visite à Luxembourg
5-6 octobre 1999

019

021

Visite à Luxembourg
de S.E.Mme Vaira Vike-Freiberga,
présidente de la République de Lettonie
25 octobre 1999

022

Visite de travail de M. Filip Vujanovic,
Premier ministre du Monténégro
11 octobre 1999

023

Première visite
du ministre-président de Sarre,
Monsieur Peter Müller
20 octobre 1999

023

Visite au Luxembourg
de S.E.M. Daniel T. Arap Moi,
Président de la République du Kenya
26-27 octobre 1999

024

Visite officielle
de Lord George Robertson,
Secrétaire général de l'OTAN
28 octobre 1999

024

Jan Kavan milite
en faveur de l'intégration
de la République tchèque
au sein de l'Union européenne
29 octobre 1999

025

Visite officielle du Dr. Erwin Pröll,
ministre-président de l'Etat confédéral
Basse-Autriche
3 octobre 1999

026

Dr. Willem F. Duisenberg,
président de la Banque Centrale
européenne, reçu en audience
par le Grand-Duc Hérédier
11 novembre 1999

026

M. Prodi en visite chez M. Juncker
pour préparer Helsinki
12 novembre 1999

028

Visite de travail de S.E.M.
Ivan Kostov, Premier ministre
de la République de Bulgarie
17 novembre 1999

028

Visite de travail
de M. Javier Solana Madariaga
22 novembre 1999

029

Visite de travail
du Premier ministre du Portugal,
M. Antonio Guterres
29 novembre 1999

029

Visite de travail M. Paavo Lipponen,
Premier ministre finlandais
1er décembre 1999

030

M. David Lévy de passage
à Luxembourg à l'occasion
du Conseil Affaires générales
11 octobre 1999

030

Monsieur Goerens a reçu
le ministre des Affaires étrangères
du Salvador
13 octobre 1999

031

Monsieur Goerens
reçoit le général Kelche
16 décembre 1999

031

Visite de travail
du ministre des Affaires étrangères
du Cap Vert
20-23 octobre 1999

032

Visite de Joaquim Moura
à Jean-Claude Juncker
21 décembre 1999

033

Autres visites

033

Visites à l'étranger

Visite de travail du Premier ministre
Jean-Claude Juncker en Estonie
placée sous le signe de l'amitié
et de la coopération
18-19 octobre 1999 037

Rencontre entre MM. Schroeder
et Juncker à Berlin
9 novembre 1999 038

Visite de Lydie Polfer, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères
et du Commerce extérieur, à Moscou
IVème Commission mixte de coopération
économique UEBL-Russie
8 - 10 décembre 1999 039

M. Charles Goerens à la tête
d'une délégation luxembourgeoise
au Vietnam
6-10 décembre 1999 040

Le Premier ministre
et le ministre de l'Economie
en République slovaque
15-16 décembre 1999 041

Charles Goerens chez Alain Richard,
ministre français de la Défense
14 octobre 1999 042

Jean-Claude Juncker en visite
en Rhénanie du Nord/Westphalie
27-28 octobre 1999 043

Conférences internationales

Sommet OSCE à Istanbul
18-19 novembre 1999 047

Troisième conférence ministérielle
de l'OMC à Seattle
30 novembre - 3 décembre 1999 048

Sommet du Benelux
6 octobre 1999 049

M. Grethen à la deuxième réunion
des ministres de l'économie Asie-Europe
9-10 octobre 1999 050

Mme Erna Hennicot-Schoepges
participe à la réunion des ministres
de la Recherche de l'ASEM
14-15 octobre 1999 050

Session spéciale de l'Assemblée de l'UEO
18-19 octobre 1999 051

Mme Erna Hennicot-Schoepges
à la 30e conférence générale
de l'UNESCO
26 octobre au 17 novembre 1999 052

Réunion du Comité militaire de l'UEO
3-4 novembre 1999 052

Madame Erna Hennicot-Schoepges
participe à la 14e conférence ministérielle
de la Francophonie
29-30 novembre 1999 053

M. Goerens à l'OTAN
2-3 décembre 1999 053

Réunion des ministres de la Défense
du Benelux
1er décembre 1999 053

Conseils et rencontres UE

Conseil européen extraordinaire
à Tampere
15-16 octobre 1999 057

Le sommet d'Helsinki s'ouvre à l'Europe
10 et 11 décembre 1999 058

Autres conseils européens
au Luxembourg 058

La famille grand-ducale

Audience de Madame Reding
auprès du Grand-Duc Héritier
8 octobre 1999 061

Mission de promotion économique en Suède 13 - 15 octobre 1999	061
LL.AA.RR. le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière en mission économique aux Etats-Unis d'Amérique 18-23 octobre 1999	061
La Reine Paola et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte ont visité l'exposition "Nature contre Nature" 9 novembre 1999	062
Un double anniversaire à la Cour grand-ducale 11 novembre 1999	062
Journée luxembourgeoise à Gand – LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont visité l'exposition "Carolus" 19 novembre 1999	062
La Grande-Duchesse Héritière au Conseil national des Femmes 23 novembre 1999	063
Remise du prix Grand-Duc Adolphe à Anna Recker 24 novembre 1999	063
Mérite jeunesse 1999 24 novembre 1999	064
La famille grand-ducale luxembourgeoise assiste aux noces du Prince Philippe de Belgique et de Mathilde d'Udekem d'Acoz 4 décembre 1999	064
Mission économique à Singapour et à Hong Kong 7 au 15 décembre 1999	065
Le couple grand-ducal fait honneur au passage à l'an 2000 31 décembre 1999	065
S.A.R. le Grand-Duc visite la Maison de la Presse 16 décembre 1999	066

Divers

Les élections communales au Luxembourg 10 octobre 1999	067
Rentrée parlementaire et première séance dans le bâtiment rénové de la Chambre des Députés 12 octobre 1999	070
Journée de Commémoration nationale 3 octobre 1999	071
Convention entre le Grand-Duché et la République d'Islande 4 octobre 1999	071
Ratification d'une convention de non-double imposition entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République tunisienne 18 octobre 1999	072
REEL 99 23-26 octobre 1999	072
Signature d'un protocole de coopération bilatérale avec la Mali 26 octobre 1999	073
Signature d'un accord de coopération avec le Burkina Faso 27 octobre 1999	073
Forum régional "Schéma de développement pour l'espace Saar-Lor-Lux+" 10 novembre 1999	073
Le Cardinal König reçoit la médaille en or du mérite européen 12 novembre 1999	074
75e anniversaire des Chambres professionnelles 26 novembre 1999	075
Anne Brasseur présente sa politique sportive pour l'an 2000 15 décembre 1999	075

La police grand-ducale change de peau pour le nouveau millénaire 16 décembre 1999	076
Le budget de l'Etat pour l'exercice 2000	077
Signature d'un accord entre le Luxembourg et la Macédoine 20 décembre 1999	077
Messages du Premier ministre à l'occasion du Nouvel an	077

En bref 081

PREMIER MINISTRE 082

M. Juncker a reçu une médaille de remerciement de la Turquie 21 octobre 1999	082
--	-----

CULTURE 082

Le CNA fête dix ans d'existence 20 octobre 1999	082
---	-----

Présentation du Codex Mariendalensis 18 novembre 1999	083
---	-----

Inauguration d'une exposition multimédia dans la Maison du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles 25 novembre 1999	083
---	-----

Présentation de l'ouvrage "La Francophonie du Grand-Duché de Luxembourg" 1er décembre 1999	083
--	-----

Remise du prix Batty Weber à M. Nic Weber 7 décembre 1999	084
---	-----

Mission d'impulsion 2000/2001 présentation des activités 9 décembre 1999	084
--	-----

Soirée littéraire luxembourgeoise 13 décembre 1999	085
--	-----

EDUCATION 086

Inauguration du DESS en contentieux communautaire 4 septembre 1999	086
--	-----

Europass 18 novembre 1999	086
-------------------------------------	-----

13e Foire des Etudes et des Formations 18-19 novembre 1999	086
--	-----

SANTE 087

Le Laboratoire national de la santé inaugure de nouveaux locaux 22 novembre 1999	087
--	-----

MEDIAS 087

Rencontre entre Jamie Shea et la presse luxembourgeoise 29 octobre 1999	087
---	-----

Le Conseil de Presse visite le Service Information et Presse 25 novembre 1999	088
---	-----

Bilan de l'action du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (Fonspa) 24 novembre 1999	088
--	-----

SOLIDARITE SOCIALE ET PROMOTION FEMININE 089

Journée de solidarité "contre la violence à l'égard des femmes et des filles" 27 novembre 1999	089
--	-----

Présentation de trois années de lutte contre le racisme 17 décembre 1999	089
--	-----

Nouvelle brochure sur les actions positives éditée par le Ministère de la Promotion féminine	089
---	-----

ECONOMIE 090

L'économie luxembourgeoise au 20e siècle	090
---	-----

Discours

Discours de S.A.R. le Grand-Duc à l'occasion des fêtes de fin d'année 24 décembre 1999	091	Discours du Premier ministre, Monsieur Jean-Claude Juncker au sommet de l'OSCE – Istanbul 18 novembre 1999	130
Déclaration de Monsieur le Premier ministre Jean-Claude Juncker, prononcée à la Chambre des députés 24 décembre 1999	093	Discours de Madame Lydie Polfer à l'occasion de l'OMC à Seattle 30 novembre - 3 décembre 1999	132
Message de S.A.R. la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées 1er octobre 1999	094	Conseil des Ministres de l'UEO Les enseignements à tirer des crises en ex-Yougoslavie Discours de Madame Lydie Polfer, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Luxembourg, le 23 novembre 1999	134
75e Foire internationale de Luxembourg – Discours prononcé par Monsieur Henri Grethen 9 octobre 1999	095		
Allocution de M. Charles Goerens, Ministre de l'Environnement lors de la cinquième conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques 25 octobre - 5 novembre 1999	095		
Die Rolle des Kleinstaates Luxemburg in der Europäischen Union des 21. Jahrhunderts – Vortrag von Premierminister Jean-Claude Juncker am Zentrum für Europäische Integrationsforschung (ZEI) in Bonn 26 octobre 1999	100		
Discours du Premier ministre, Monsieur Jean-Claude Juncker à l'occasion du "Deutsche Bank Mittelstandskongress 99" 9 novembre 1999	101		
Discours de Dr. Theo Waigel à l'occasion de la remise du prix "Vision for Europe" 11 novembre 1999	112		
The European Project and the Challenges of the Future Dr Willem F. Duisenberg à l'occasion de la remise du prix "Vision for Europe" 11 novembre 1999	120		
	124		

À la une

Le **Grand-Duc Jean** annonce en septembre 2000 e



S.A.R. le Grand-Duc Jean annonce sa décision à l'occasion du traditionnel discours de fin d'année

Suite à une lettre de la part de S.A.R. le Grand-Duc Jean, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a annoncé le 24 décembre 1999, lors d'une séance publique extraordinaire à la Chambre des députés, la décision du Grand-Duc d'abdiquer en septembre 2000 en faveur de son fils aîné Henri.

Le même jour, lors de son discours traditionnel à l'occasion des fêtes de fin d'année, diffusé à la radio et la télévision, S.A.R. le Grand-Duc Jean a personnellement informé le peuple luxembourgeois de son intention de renoncer, après plus de 35 ans de règne, à l'exercice du pouvoir et de laisser place au Grand-Duc Héritier, le Prince Henri, âgé de 44 ans

La date précise de la passation des pouvoirs sera décidée après consultation des autorités du pays.

Sous le signe de la continuité

Depuis des années, le Grand-Duc Héritier avait déjà acquis une connaissance approfondie des rouages législatifs de par sa longue appartenance au Conseil d'Etat et avait gagné une solide expérience dans la représentation du pays à l'étranger, à l'occasion des nombreuses missions effectuées en sa qualité de président du Comité de développement économique.

Associé à l'exercice du pouvoir en tant que Lieutenant Représentant depuis le 2 mars 1998, il a prouvé combien ses engagements envers le pays lui tiennent à cœur. En effet, l'article 42 de la Constitution luxembourgeoise permet au Grand-Duc de se faire représenter par un Prince de sang qui aura le titre de Lieutenant du Grand-Duc et résidera dans le Grand-Duché. Les pouvoirs du Lieutenant sont délimités par son mandat. Les dispositions qu'il prend en vertu de sa mission ont le même effet que si elles émanaient du Grand-Duc lui-même.

L'accession au trône de S.A.R. le Prince Henri soulignera la continuité naturelle de la plus haute institution et la stabilité permanente de l'Etat luxembourgeois.

sa décision d'abdiquer eur de son fils, le Prince Henri

24 décembre 1999

Léif Matbiirger,

1999 war fir Lëtzebuerg a seng demokratesch Institutiounen e wichtegt Joër:
gläich dräimool haten mir d'Geleeënheet, vun eisem fräien Walrecht Gebrauch ze maachen.

Déi Walen hun emol méi bewisen, dat de Wieler op d'Stabilitéit vun eisen Institutiounen hält.

A villen Länner op der Welt ass politesch Stabilitéit nach laang keng Selbstverständlechkeet. Et sin meeschtens déi Länner, wou t'Mënschen ouni Respekt behandelt gin. Ennert hinnen fanne mir och déi vill Flüchtlingen déi mir bei äis opgehoff hun. Och sie wënschen sech an hirer Hemecht, Fräiheet an demokratesch Institutiounen. Dee Wunsch ass ze verstoen, well Fräiheet, Gerechtegkeet, Toleranz a Solidaritéit sin emol déi déif Wäerter, op denen all mënschlech Gesellschaft muss opgebaut sin. De Mënsch muss ëmmer am Mëttelpunkt bleiwen.

Et ass d'Aufgab vun den Elteren a vun der Schoul fir eise Kanner des Wäerter vun eiser Zivilisatioun ze vermëttelen.

Eng Lektioun vun Solidaritéit krute mir de leschte Mount, um Dag vum Baam. Kanner, Erwuessener an eeler Leit hun zesummen e Bësch ugeplanzt. Seng Friichten plécken spéider Generatiounen.

D'Schoul brengt eise Kanner och Wëssen a Kënnen bei. Dozou gehéiert besonnesch d'Léieren vun Sproochen. D'Sproochen an d'Fachwëssen sin eise Räichtum. Si sin och Ursaachen, fir wat eis Economie an d'Arbeitsplazen och dëst Joër nees gewuess sin.

Wann eis Kanner, esou ewéi déi Generatiounen virdrun, mat Fläiss an Ausdauer, un d'Arbecht gin, brauche mir nët fir d'Zukunft ze bangen.

Mir gin op d'Enn vun dësem Joërtausend zou. Et geet äis esou gudd ewéi ni virdrun an eiser Geschicht: mir liéwen a Fräiheet a Fridde, eis Onofhängegkeet ass an der Europäescher Unioun garantéiert, eis Economie ass gesond, eise Liéwensstandard ass héich, d'Zweel vun deenen, déi keng Arbecht hun, ass bää äis am niddregsten a mir hun Stabilitéit op alle Pläng.

D'Lëtzebuerger vertrauen op déi Stabilitéit, a si sin iwwerzeegt, datt se d'Follement ass, woufir eist klengt Land haut an der Welt unerkannt a respektéiert gët.

D'konstitutionell Monarchie, déi d'Lëtzebuerger duerch de Referendum vum 28. September 1919 gewielt hun, as e Garant fir Stabilitéit. Meng Mamm, d'Groussherzogin Charlotte, an ech hun zesummen bal e Joërhonnert lang d'Geschecker vun eiser Hemecht geled.

Dës Stabilitéit muss am nächsten Joërdausend viru goën. Ech hun d'Gefill, d'Zäit wier komm, d'Verantwortung der nächster Generatioun ze iwwerdreën.

De Prënz Henri huët als mäin Lieutenant-Représentant jo bewisen, wat fir eng héich Opfassung hiën vun sengen Flichten géintiwwer dem Land huët.

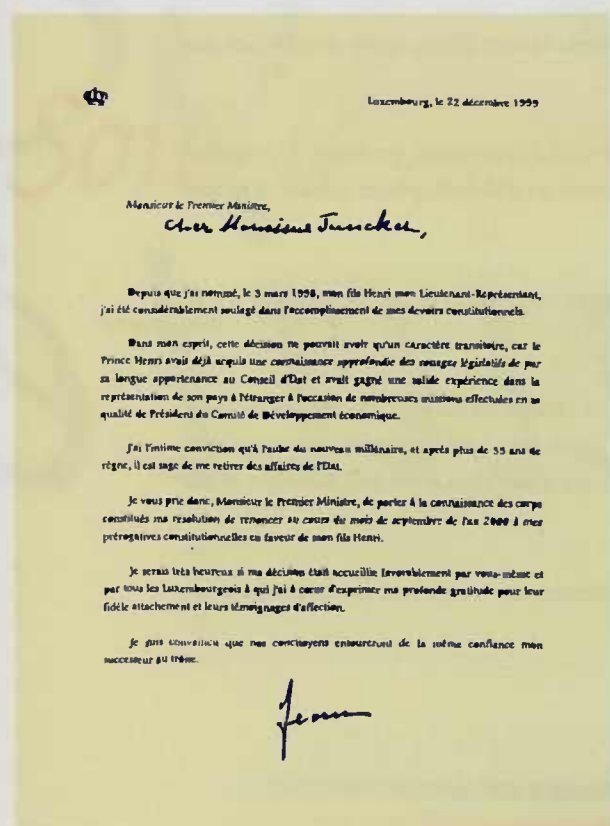
Dofir hun ech d'Decisioun geholl, d'Autoritéiten vum Land ze konsultéieren. Ech sichen mat hinne de richtegen Dag nom Schoulufank am Septembere vum Joër 2000, wou de Prënz Henri d'Spëtzt vum Land iwwerhielt, an dat, am vollen Vertrauen, och vun Iech, léif Matbiirger.

Je voudrais m'adresser à tous les étrangers qui vivent et travaillent dans mon pays, pour leur exprimer mes vœux les plus chaleureux pour l'an 2000.

Léif Lëtzebuerger,

Iech alleguër, an besonnesch deenen, déi krank, eleng oder onglécklech sin, wënschen ech, mat der Grande-Duchesse an eise Kanner a Kanneskanner, schéin Feierdeg an e gudd neit Joër.

(voir traduction du discours page 093)



Le Premier ministre communique la décision de S.A.R. le Grand-Duc à la Chambre des députés



Les membres du gouvernement se sont retrouvés à la Chambre des Députés pour écouter la déclaration du Premier ministre

Déclaration

de Monsieur le Premier ministre Jean-Claude JUNCKER,
prononcée à la Chambre des Députés, le vendredi 24 décembre 1999, à 11.00 heures

Här President, Dir Dammen an Dir Hären,

De Grand-Duc huet mech chargéiert, der Chamber an dem Land eng wichteg Decisioun bekannt ze maachen déi E mer de 22. Dezember an engem Brëif matgedeelt huet.

Här President,

Et as jiddferengem heibannen an dobausse kloer datt de Message vum Grand-Duc, deem ech Iech als de gewielte Vertrieder vun eisem Vollek virgedroen hun, eng wichteg Etappe an der Geschicht vun eisem Land aleet.

Am September vum Joer 2000 kréie mer en neie Staatschef. De Grand-Duc Jean dankt of, den Ierwgroussherzog Henri get Grand-Duc.

Dese Wiessel um Troun ennerstraicht déi onkomplizéiert Kontinuitéit vun eiser hechster Institutioun an déi permanent Stabilitéit vun eisem Staat.

De Grand-Duc Jean dréit Sech scho méi laang mam Gedanken, Sech vun de Staatsgeschäfte zréckgezéien. Vum März 98 un huet En duerfir den Ierwgroussherzog Henri méi enk u senger Aufgab bedeelegt.

Dee weise Schrëtt, fir elo den Trounwiessel fir de September 2000 unzënnegen, beleet datt de Grand-Duc Sâi Règne esou ophale wellt loos-sen wéi Hien en iwwer 35 Joer laang verstan huet : an der Dignitéit an a Suerg ëm d'Geschecker vun eisem Staat. Seng souverän Decisioun, Sech zréckgezéien, gouf duerch këng aner Iwwerléung diktiéiert wéi déi déi d'Wuel vum Land Em inspiréiert.

Ech si secher an Ärem Numm an am Numm vum ganze Land ze schwätzen wann ech soen datt déi Joren an deenen de Grand-Duc eis regéiert huet gutt Jore fir eis waren. Duerch Säin Asaz, Seng Suergfalt a Seng Fassong huet Hien eis dat Bescht vu sech selwer gin. Hie war an as en dichtege Grand-Duc op dee mer kennen houfreg sin.

Et as Sâi gréisste Wonsch, datt mer dem Ierwgroussherzog Henri déi selwecht Affektioun an dat selwecht Vertrauen entgéint bringen wéi déi mat deene mer Hien ëmmer ëmgin hun. Dat wäerte mer och maachen, well mir hun iwwert d'Joren den Eecht an de Fläiss gesinn mat deenen Hien sech op Seng zukünfteg Aarbecht un der Spëtzt vum Land virbereet huet.

An dëser Stonn soe mer och der Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte eis Unerkennung fir Hir diskret mee beandrockend Leeschtung un der Sâit vun eisem Grand-Duc.

De Grand-Duc riicht Sech haut den Owend iwwer Radio an Televisioun un d'Land.

Vive de Grand-Duc Jean !

Vive den Ierwgroussherzog Henri !

(voir traduction de la déclaration page 094)

Réunion ministérielle



George Robertson, secrétaire général de l'OTAN, accueilli au Palais par LL.AA.RR. le Grand-Duc Hérédier et la Grande-Duchesse Hérédier

Les ministres des Affaires étrangères et les ministres de la Défense des pays membres de l'UEO (Union de l'Europe occidentale), ainsi que des pays associés et des pays observateurs, se sont réunis, sous présidence luxembourgeoise, les 22 et 23 novembre à Luxembourg, en vue de préparer l'avenir de cette organisation, appelée à s'engager davantage dans des opérations de rétablissement et de maintien de la paix en Europe.

Des réunions du Groupe armement de l'Europe occidentale (GAEO) ont également eu lieu à la même occasion.

L'UEO a été créée en 1948 et se compose aujourd'hui des dix pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni. Parmi les pays associés à l'UEO (depuis 1992) figurent les Etats membres de l'OTAN, à savoir la République tchèque, la Hongrie, l'Islande, la Norvège, la Pologne, et la Turquie. Les pays traditionnellement neutres de l'Union européenne (Autriche, Finlande, Irlande, Suède et Danemark) ont le statut d'observateurs (depuis 1992). Depuis 1994, l'UEO compte également sept pays associés partenaires, à savoir la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et, depuis 1996, la Slovénie.

Chaque semestre, un autre des 10 pays membres de l'UEO assure la présidence. En l'occurrence, la présidence du deuxième semestre 1999 incombait au Luxembourg.

Après une première réunion du Groupe Armement de l'Europe Occidentale, l'après-midi du 22 novembre, les ministres des Affaires étrangères et les ministres de la défense se sont retrouvés au Château de Bourglinster pour des dîners de travail séparés. Du côté des ministres des Affaires étrangères, la présidente en exercice du Conseil



Rencontre chaleureuse entre Madame Lydie Polfer et Monsieur George Robertson

le l'UEO à Luxembourg

du 22 au 23 novembre 1999



Madame Lydie Polfer en discussion avec Rudolf Scharping

de l'UEO, la ministre luxembourgeoise des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Madame Lydie Polfer, accueillait également le Haut-Représentant de la Politique étrangère et de la sécurité commune de l'Union européenne, Monsieur Javier Solana, qui, selon la décision prise à l'unanimité par l'Union européenne et l'UEO, fut désigné Secrétaire général de l'UEO à partir du 25 novembre 1999. Madame Lydie Polfer s'est félicitée de la nomination de M. Solana à la tête de l'UEO, qui donnerait à cette dernière une visibilité plus importante et une cohérence plus accentuée.

Les travaux des ministres portaient notamment sur un audit réalisé par l'UEO afin d'évaluer les capacités militaires actuelles de l'Europe. Cet audit fait état d'un certain nombre de problèmes, entre autres dans les domaines du renseignement par satellite et du transport stratégique.

La capacité opérationnelle des moyens existants est également mise en cause. En effet, à l'heure actuelle les structures de décision et les systèmes d'armement se caractérisent par une grande diversité. Aussi les experts recommandent-ils de réunir certains moyens, de les harmoniser et d'adopter une approche commune de gestion des crises.

A la fin de la session, le rapport et les recommandations des experts quant aux moyens à mettre en œuvre afin d'améliorer les capacités militaires actuelles ont été adoptés à l'unanimité et se retrouvent dans la "Déclaration de Luxembourg".

Madame Tarja Halonen, ministre des Affaires étrangères de Finlande en compagnie de Madame Lydie Polfer et Monsieur Charles Goerens

A noter également que lors de ces réunions a été évoquée la possibilité de confier la direction de la Kfor à l'Eurocorps, auquel participent actuellement l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique, la France et le Luxembourg. La décision ultime en cette matière appartient cependant à l'OTAN. Dans ce contexte, une délégation de l'OTAN menée par son Secrétaire Général, M. George Robertson, assistait également aux réunions des ministres.

Il appartient maintenant au Conseil d'Helsinki de décider comment affirmer davantage la PESC et comment intégrer l'UEO au sein de l'Union européenne. La date avancée pour cette intégration se situera fin 2000.



THE BOOK IS A...

The book is a...

The book is a...

The book is a...

The book is a...

The book is a...



The book is a...



The book is a...

The book is a...

The book is a...

Visit
Luxembourg

Le président allemand, M. Johannes Rau, en visite officielle à Luxembourg

5 et 6 octobre 1999

A l'occasion de sa prise de fonctions, S.E.M. le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Johannes Rau, accompagné de son épouse, s'est rendu à Luxembourg pour une visite officielle de deux jours. Le couple a été accueilli à l'aéroport du Findel par M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre et, entre autres, par S.E.M. l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne à Luxembourg, M. Horst Pakowski.

Tous se sont ensuite retrouvés au Cercle Municipal de Luxembourg où le président allemand a été accueilli par le Bourgmestre de Luxembourg-Ville, M. Paul Helminger. M. Rau



Le Premier ministre accueille le président allemand et son épouse à l'aéroport

a signé le livre d'or de la Ville de Luxembourg et a ensuite rejoint les quelques 800 diplomates et représentants des milieux économiques, financiers et politiques luxembourgeois, invités par Monsieur et Madame Pakowski pour une réception à l'occasion du "Tag der Einheit". Après cette réception, M. et

Mme Rau se sont rendus au Palais grand-ducal où LL.AA.RR. le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte ont offert un dîner en leur honneur.

Le lendemain matin, M. Rau a reçu en audience au Palais grand-ducal M. Jean-Claude Juncker. Les deux hommes politiques ont ensuite donné une conférence de presse. L'Allemagne se sent très attachée au Luxembourg, a expliqué M. Rau, d'autant plus que le Luxembourg a beaucoup souffert de la Deuxième Guerre Mondiale. Le président allemand a souligné l'importance que revêtait pour lui le dépôt de gerbe au monument national de la solidarité luxembourgeoise. D'après les deux parties, une atmosphère chaleureuse a marqué les entretiens, lors desquels les préoccupations communes aux deux pays dans le contexte européen ont pu être évoquées.



Monsieur et Madame Rau accueillis au Palais grand-ducal par LL.AA.RR. le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte

M. Juncker s'est réjoui que l'Allemagne ne se cantonne pas qu'à des obligations intérieures. Le Premier ministre a tenu à souligner l'excellence des rapports existant aujourd'hui entre l'Allemagne et le Luxembourg.

Après une courte cérémonie d'adieu au Findel, le couple présidentiel s'est envolé pour Bruxelles.

Visite à Luxembourg de S.E. Mme Vaira Vike-Freiberga, présidente de la République de Lettonie

25 octobre 1999

La présidente de la République de Lettonie, chef d'Etat depuis le 8 juillet 1999, est venue le 25 octobre pour une brève visite au Luxembourg.

L'objectif de cette visite était de renforcer les relations bilatérales mais également de réaffirmer la ferme volonté de la Lettonie de participer au processus d'intégration à l'Union européenne.

A l'occasion de sa visite, Madame Vaira Vike-Freiberga a été reçue par S.A.R. le Grand-Duc au Palais grand-ducal, ainsi que par le président de la Chambre des Députés dans les enceintes rénovées de cette dernière. Elle a également été reçue à l'Hôtel de Ville par le bourgmestre, M. Paul Helminger, et visité la vieille ville. Madame



Monsieur Jean-Claude Juncker et Madame Vaira Vike-Freiberga lors de la conférence de presse au château de Senningen

Vaira Vike-Freiberga a rencontré le Premier ministre luxembourgeois au château de Senningen.

Lors d'une conférence de presse commune au château de Senningen, Monsieur Juncker rappela l'histoire mouvementée de la Lettonie, qui avait fait partie de l'ancienne Union Soviétique. Cependant, la Lettonie n'a jamais perdu son identité lettone, et dès que le rideau de fer est tombé, les Lettons ont tout mis en oeuvre pour se faire une place sur la scène internationale.

Mme Vaira Vike-Freiberga poursuit cette politique d'ouverture. A noter que l'actuelle présidente, qui a fait une brillante carrière académique au Canada, est très marquée par la culture occidentale et ouverte au dialogue avec l'Europe.

La présidente de la République de Lettonie a tenu à souligner qu'elle considère le Luxembourg comme un modèle à imiter.

La voie de l'adhésion a déjà été ouverte lors du sommet européen sous présidence luxembourgeoise, en novembre 1997. La présidente s'est d'ailleurs montrée très confiante en ce qui concerne les négociations d'adhésion. Depuis le début des pourparlers en 1997, la Lettonie a, au dire de sa présidente, entrepris des efforts considérables pour répondre aux objections émises à l'époque. Aussi la présidente s'est-elle montrée rassurante pour la poursuite des pourparlers dès l'an 2000.

Interrogée sur la situation démographique de son pays, caractérisé par une baisse de la population, la présidente a évoqué le départ de l'Armée rouge et une "dénatalité fâcheuse et alarmante", due à une situation économique difficile et signe de l'incertitude éprouvée par la population.

En revanche, la situation économique du pays donne lieu à un certain optimisme; en effet

la croissance économique devrait être au rendez-vous pour le début de l'an 2000, à la suite des efforts de restructuration des entreprises. La productivité du secteur industriel continue à croître.

Première visite du ministre-président de la Sarre, Monsieur Peter Müller

20 octobre 1999

Le ministre-président de la Sarre, Monsieur Peter Müller, a effectué le 20 octobre une visite de travail au Grand-Duché de Luxembourg. M. Müller, chrétien-démocrate, a été élu le 5 septembre 1999 et a ainsi écarté du pouvoir les sociaux-démocrates, après 14 ans de règne.

Peter Müller a eu un déjeuner de travail avec M. Jean-Claude



11 octobre 1999

Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre, a reçu au ministère d'Etat des représentants du gouvernement de la République du Monténégro pour une visite de travail: M. Filip Vujanovic, Premier ministre du Monténégro, accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Branko Perovic. Ils ont eu un entretien avec MM. Jean-Claude Juncker et Luc Frieden, ministre de la Justice, sur la situation dans la région des Balkans.

Juncker, Premier ministre. A cette occasion, les deux hommes ont abordé différentes questions bilatérales, notam-

ment les axes routiers de liaison, une coopération plus étroite dans le domaine de l'enseignement supérieur et une nouvelle architecture institutionnelle pour la Grande Région.

Ces questions seront abordées en détail lors d'une réunion entre les deux gouvernements, prévue pour avril 2000, à Luxembourg.

Le fait que le Luxembourg ait été le premier pays étranger à recevoir M. Müller en sa nouvelle qualité n'est pas un hasard: la Sarre et le Luxembourg sont intimement liés, ne fût-ce que sur le plan économique. En outre, le ministre-président allemand figure parmi les amis personnels du Premier ministre luxembourgeois.



Retrouvailles chaleureuses entre Messieurs Peter Müller et Jean-Claude Juncker



M. Daniel T. Arap Moi a été reçu en audience par S.A.R. le Grand-Duc Jean

Visite à Luxembourg de S.E.M Daniel T. Arap Moi, président de la République du Kenya

26 et 27 octobre 1999

S.E.M Daniel T. Arap Moi, président de la République du Kenya, a effectué les 26 et 27 octobre 1999, une visite à Luxembourg.

Le président est venu au Grand-Duché dans l'espoir de renforcer les liens économiques avec les pays européens. En effet, les relations commerciales entre le Kenya et le Luxembourg restent plutôt modestes: les exportations à destination de Nairobi ont porté sur 118 millions de francs en 1998 alors que les importations correspondantes n'en ont atteint que neuf.

Au cours de son séjour, S.E.M Daniel T. Arap Moi s'est entretenu avec Madame Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères

et du Commerce extérieur, et Monsieur Charles Goerens, ministre de la Coopération, de l'Action humanitaire et de la Défense. Madame Polfer a précisé que le renforcement des investissements étrangers était envisageable à deux conditions: la paix avec les pays voisins ainsi qu'une bonne gestion des affaires publiques et le respect des droits de l'Homme.

Le Chef d'Etat de la République du Kenya a également été reçu en audience par S.A.R le Grand-Duc et par M. Paul Helminger, Bourgmestre de la ville de Luxembourg.

Visite officielle de Lord George Robertson, Secrétaire général de l'OTAN

28 octobre 1999

De nationalité britannique, Lord Robertson a pris la succession de M. Javier Solana à la tête de l'Alliance Atlantique, début octobre 1999. Il a commencé son tour des capitales européennes par le Grand-Duché, ce qui constitue selon ses propres termes un signe important pour les petits pays membres de l'OTAN.

Le nouveau Secrétaire général de l'OTAN s'est félicité que le Luxembourg soit prêt à participer



Discussion animée entre Madame Lydie Polfer et Monsieur George Robertson



Messieurs George Robertson et Jean-Claude Juncker lors de leur entrevue

au renforcement des capacités de l'OTAN, un des objectifs prioritaires fixés en avril au sommet de Washington.

En effet, les Etats membres avaient alors adopté une nouvelle démarche intitulée "Defence Capabilities Initiative", visant à maintenir le processus opérationnel entre les forces alliées dans un contexte de changement technologique rapide. Selon Lord Robertson, les nouvelles menaces auxquelles sont confrontés les pays membres montrent que les équipements militaires du passé ne sont plus appropriés pour faire face aux futurs défis.

Le ministre luxembourgeois de la Défense, M. Charles Goerens, a confirmé que le Grand-Duché "s'apprête à faire un effort plus grand à l'avenir". Cependant, il a ajouté que le Luxembourg doit tenir compte de ce que font les autres pays membres dans le cadre de cette nouvelle initiative: "Nous

n'entendons pas rester à l'écart des efforts menés par tous".

Lord Robertson a été reçu en audience par S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire, puis il a eu des entretiens avec le Premier ministre, M. Jean-Claude Juncker, la ministre des Affaires étrangères, Madame Lydie Polfer et M. Goerens, ministre de la Défense.

M. Goerens a souligné qu'une réflexion est en cours à propos de la création d'un corps civil luxembourgeois, dans le cadre des obligations découlant du traité d'Amsterdam. Les missions de l'armée luxembourgeoise dans les zones à risque dépendraient notamment d'une coopération étroite avec la Belgique.

La ministre des Affaires étrangères, Madame Lydie Polfer, a déclaré que son entretien avec Lord Robertson a porté en grande partie sur la construction et l'approfondissement

d'une Europe commune de la défense, "avec l'OTAN et au sein de l'OTAN". Elle a souligné l'importance de la collaboration entre Lord Robertson et M. Solana, devenu haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Jan Kavan milite en faveur de l'intégration de la République tchèque au sein de l'UE

29 octobre 1999

Le ministre des Affaires étrangères de la République tchèque, Jan Kavan, était en visite officielle à Luxembourg, le 29 octobre 1999, pour plaider en faveur de l'adhésion de son pays à l'Union européenne. Au cours d'un programme de visite particulièrement chargé, il s'est entretenu avec son homologue, Lydie Polfer, et avec le Premier ministre Jean-Claude Juncker, avant d'être reçu en audience par S.A.R. le Grand-Duc héréditaire et de rencontrer le président de la Chambre des députés, Jean Spautz, ainsi que les membres de la commission des Affaires étrangères.

Au centre de tous les débats, donc, la perspective de voir la République tchèque rejoindre la Communauté dans un délai raisonnable. Une éventualité que le Luxembourg, et Lydie Polfer en tête, sont entièrement disposés à appuyer auprès des Etats membres. Par ailleurs, les représentants des deux gouvernements se sont félicités des rela-

tions économiques grandissantes entre les deux pays et ont renouvelé l'assurance d'engagements futurs dans cette voie.

Visite officielle du Dr. Erwin Pröll, ministre-président de l'État confédéral Basse-Autriche

3 novembre 1999

La visite du Dr. Erwin Pröll s'insère dans le cadre de l'approfondissement des relations bilatérales avec les partenaires de l'Union européenne - y compris les États confédéraux - tel que préconisé par la déclaration gouvernementale du 12 août dernier.

Le Dr. Erwin Pröll a eu une entrevue avec le Premier ministre Jean-Claude Juncker, lors de laquelle l'élargissement de l'Union européenne a été le sujet principal.



Monsieur Jean-Claude Juncker accueille Monsieur Jan Kavan au Ministère d'Etat

Par ailleurs, les problèmes de la formation du nouveau gouvernement autrichien après les élections du 3 octobre dernier ont été abordés. M. Pröll a indiqué que les discussions en vue de former une coalition n'avaient pas encore été entamées, et qu'on en était encore au stade des consultations.

En ce qui concerne les relations bilatérales entre le Luxembourg

et la Basse-Autriche, M. Jean-Claude Juncker a déclaré qu'il y a des développements parallèles, mais que ceux-ci doivent être approfondis, car la Basse-Autriche est moins bien connue au Luxembourg que d'autres États confédéraux autrichiens.

Au programme du Dr. Pröll figurait également une visite de la Cour des Comptes européenne et de la Banque européenne d'investissement.

Avant de quitter le Luxembourg, le ministre-président de Basse-Autriche a assisté à la Bibliothèque nationale au vernissage de l'exposition "Naissance d'une capitale - St. Pölten".

**Dr Willem F. Duisenberg,
Président de la Banque
centrale européenne,
récompensé par le
"Vision for Europe
Award 1999"**



Messieurs Juncker et Pröll lors de la conférence de presse commune

Le 11 novembre 1999, M. Willem



Monsieur Willem Duisenberg reçu en audience au Palais grand-ducal

Duisenberg a reçu le "Vision for Europe Award 1999" qui est décerné par la Fondation Edmond Israel à une personnalité ayant contribué à la construction européenne. Après Jacques Santer, Jean-Luc Dehaene, Helmut Kohl et Jean-Claude Juncker, M. Willem Duisenberg, président depuis le 1er juin 1998 de la Banque centrale européenne (BCE), est devenu le 5ème lauréat du prix.

La cérémonie de la remise du "Vision for Europe Award" s'est déroulée à l'Hémicycle européen en présence d'une assistance prestigieuse et nombreuse, dont faisaient partie le Premier ministre M. Jean-Claude Juncker, les ministres d'Etat honoraires M. Pierre Werner, M. Gaston Thorn et M. Jacques Santer. En l'honneur du président de la BCE, des orateurs de marque comme Sir Brian Unwin, président de la Banque européenne d'investissement, et M. Théo Waigel, ancien ministre des Finances de la République fédérale

d'Allemagne, ont prononcé des éloges.

Après avoir reçu son prix des mains de M. André Lussi, président de la Fondation Edmond Israel, le banquier central M. Duisenberg, qui fut entre autres professeur d'économie à l'Université d'Amsterdam, actif au ministère des finances

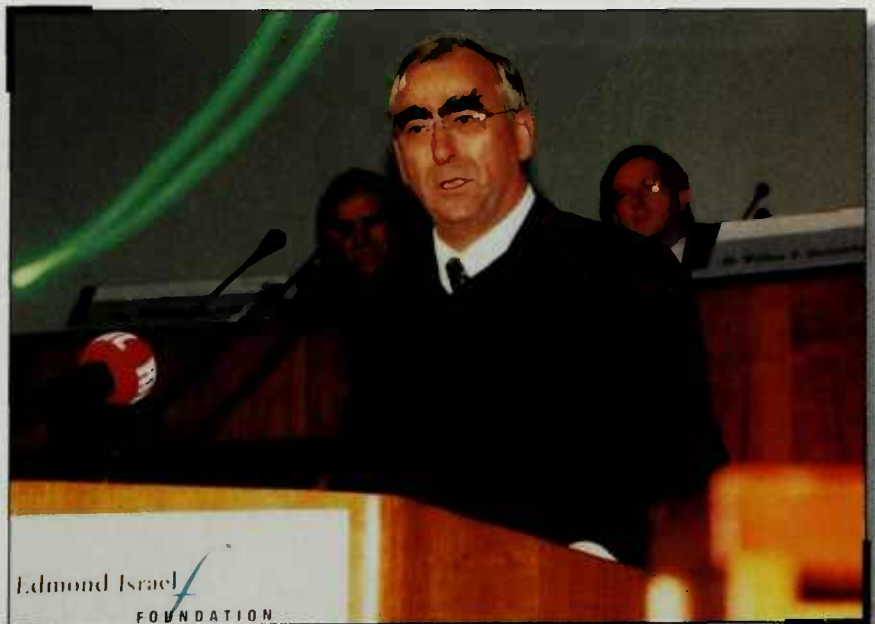
néerlandais, président de la Nederlandsche Bank (banque centrale des Pays-Bas) de 1982 à 1997, fit une intervention sur le sujet "The European project and the challenges of the future". M. Edmond Israel, Président honoraire de Cedel, clôtura la cérémonie.

(voir discours page 124)

Dr Willem F. Duisenberg, président de la Banque centrale européenne, a été reçu en audience par le Grand-Duc Hérédier.

Présent au Luxembourg pour la remise du "Vision for Europe Award 1999" le 11 novembre 1999, M. Willem Duisenberg, président de la Banque centrale européenne, a été reçu en audience par Son Altesse Royale le Grand-Duc Hérédier.

M. Juncker, pour sa part, a reçu M. Théo Waigel, ancien ministre allemand des Finances, le 11 novembre 1999



Monsieur Théo Waigel a prononcé un discours en l'honneur du Président de la Banque centrale européenne

Monsieur Théo Waigel, ancien ministre allemand des Finances s'était déplacé au Luxembourg pour remettre le prix "Vision for Europe Award 1999" à Monsieur Wim Duisenberg, Président de la Banque Centrale Européenne.

Dans le cadre de sa visite, Monsieur Waigel a tenu à rencontrer le Premier ministre Jean-Claude Juncker, ami de longue date. En plus de leur profonde amitié, les deux hommes sont liés par leur engagement en faveur de l'intégration européenne.



Messieurs Prodi et Juncker se sont rencontrés pour préparer le sommet d'Helsinki

M. Prodi en visite chez M. Juncker pour préparer Helsinki

12 novembre 1999

En visite officielle à Luxembourg, Romano Prodi, président de la Commission européenne, a rencontré le Premier ministre Jean-Claude Juncker, le 12 novembre

dernier. Soucieux de préparer dans les meilleures conditions le sommet d'Helsinki sur la réforme des institutions, il a longuement étudié le rapport conjoint du Premier ministre et de Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères et du commerce extérieur, exprimant la position courante du Grand-Duché à ce sujet. Dans les grandes lignes, le Luxembourg plaide en faveur

d'un usage limité du droit de veto au sein du Conseil, et encourage les coopérations renforcées entre les Etats membres.

Visite de travail de SEM Ivan Kostov, Premier ministre de la République de Bulgarie, à Luxembourg

17 novembre 1999



Monsieur Juncker accueille le Premier ministre de la République de Bulgarie au château de Senningen

Dans le cadre des préparatifs du sommet d'Helsinki du 10 et 11 décembre 1999, le Premier ministre bulgare, M. Ivan Kostov, s'est rendu à Luxembourg, le mercredi 17 novembre 1999, pour y rencontrer son homologue.

Le tête-à-tête au Château de Senningen entre les deux Premiers ministres a porté sur la candidature de la Bulgarie à l'adhésion de l'Union européenne. Il a été suivi d'un déjeuner

de travail auquel s'est jointe Mme Lydie Polfer, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

Visite de travail de M. Javier Solana Madariaga au Luxembourg,

le 22 novembre 1999

M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre, a reçu le secrétaire général du Conseil de l'Union européenne et haut représentant de l'Union européenne pour la Politique extérieure et de Sécurité commune (PESC), M. Javier Solana, en parallèle des réunions ministérielles organisées par l'UEO au Kirchberg.

En conclusion de cette entrevue, la nécessité de préparer les capacités militaires d'action en situation de crise pour faire progresser la



Echange fructueux entre Messieurs Juncker et Solana

sécurité en Europe, de préparer les structures de prise de décision au sein de l'Union européenne, ainsi que le transfert des moyens de l'UEO au sein de l'UE. Quant aux éventuels conflits d'intérêt qui pourraient intervenir entre les diverses fonctions de M. Solana et les Quinze, les deux hommes ont immédiatement balayé tout soupçon pour réaffirmer, au contraire, la

nécessité pour l'UE de voir son haut représentant jouer son rôle en faveur de la PESC, au Conseil d'Helsinki. Monsieur Juncker a insisté sur la nécessité d'améliorer la visibilité de la PESC, dès le Conseil d'Helsinki.

Visite de travail du Premier ministre du Portugal, M. Antonio Guterres

29 novembre 1999

Le Premier ministre du Portugal, M. Antonio Guterres, a effectué une courte visite de travail au Luxembourg en vue de la préparation du Conseil européen d'Helsinki, les 10 et 11 décembre 1999. Cette visite s'inscrivait également dans le cadre de la présidence de l'Union européenne qui sera assurée par le Portugal pendant le premier semestre de l'an 2000.

Lors de son entrevue avec le



Les Premiers ministres luxembourgeois et portugais lors de leur entrevue

Premier ministre luxembourgeois, M. Jean-Claude Juncker, le Premier ministre portugais a pu constater qu'aucune divergence fondamentale n'existe entre les deux pays au sujet de l'élargissement de l'Union européenne. Au dire de M. Jean-Claude Juncker, le Portugal peut être considéré comme un allié du Luxembourg dans le domaine de la défense des droits des petits Etats membres de l'Union européenne. Cette cohésion est cruciale dans le contexte des discussions autour de la réforme des institutions.

Les deux chefs de gouvernement ont également abordé les questions sociales, qui figureront à l'ordre du jour du prochain sommet européen pour l'emploi et la cohésion sociale. Ce sommet aura lieu en mars 2000 sous présidence portugaise.

Après l'entrevue en tête-à-tête, M. François Biltgen a rejoint les deux chefs de gouvernement pour un dîner de travail au château de Senningen.

Visite de travail de M. Paavo Lipponen, Premier ministre finlandais

1er décembre 1999

En perspective du sommet d'Helsinki, devant se tenir les 10 et 11 décembre 1999, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a reçu, le 1er décembre, son homologue finlandais Paavo Lipponen, en visite éclair à Luxembourg dans le cadre de sa tournée des capitales. Après l'accueil officiel à l'aéroport, les deux hommes se sont rendus au Château de Senningen pour y rejoindre le Haut Représentant de l'UE pour la PESC (politique étrangère et de sécurité commune), Monsieur Javier Solana.

Ce qui ressort de leurs entretiens: une inquiétante stagnation des dossiers concernant l'harmonisation fiscale des Etats membres, un semblant de conciliation concernant l'élar-

gissement de l'UE à six candidats adhérents supplémentaires (Bulgarie, Roumanie, Lettonie, Lituanie, Slovaquie et Malte) en plus de ceux déjà pressentis (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovénie, Estonie et Chypre) et, surtout, un grand pas en avant quant à l'établissement d'une véritable politique européenne de sécurité et de défense commune.

Autant d'enjeux qui seront au centre des débats d'Helsinki !

M. David Lévy de passage à Luxembourg à l'occasion du Conseil Affaires générales

11 octobre 1999

Madame Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, a eu un long entretien avec son homologue israélien, M. David Lévy, le 11 octobre au Kirchberg. Madame Polfer a réaffirmé le désir du Luxembourg de voir aboutir le processus de paix au Proche-Orient.

Monsieur Lévy se trouvait à Luxembourg pour y rencontrer les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, réunis en Conseil Affaires Générales au Kirchberg, les 11 et 12 octobre. Il avait été convié à un déjeuner avec les Quinze afin de faire le point sur la situation au Proche-Orient.

Monsieur Lévy a répété à Madame Polfer le souhait de voir l'Union européenne s'in-



Messieurs Juncker, Lipponen et Solana se sont rencontrés afin de préparer le sommet d'Helsinki

vestir dans le processus de paix en cours. Israël désirerait que l'UE s'engage davantage dans les négociations multilatérales entre les parties concernées. Selon Madame Polfer, M. Lévy a salué les initiatives d'aide au développement du Grand-Duché dans les territoires palestiniens.

Outre les problèmes de sécurité d'Israël, le statut de Jérusalem et la création d'un Etat palestinien, avec ses problèmes connexes (notamment celui des réfugiés), ont été à l'ordre du jour de la réunion.



Madame Lydie Polfer a rencontré son homologue israélien à l'occasion du Conseil Affaires générales



16 décembre 1999

M. Charles Goerens, ministre de la Coopération, de l'Action humanitaire et de la Défense, a reçu la visite de courtoisie du chef d'état-major français, le général Kelche. Au menu des discussions informelles, le lendemain du sommet européen d'Helsinki, les suites à réserver à la sécurité européenne, ainsi qu'un topo sur la situation actuelle au Kosovo et la transformation du Corps européen en un Corps de réaction rapide. C'était également l'occasion pour son homologue luxembourgeois, le colonel Lenz, de saluer l'apport des autorités françaises en matière de formation des cadres de l'Armée nationale.

Charles Goerens a reçu le ministre des Affaires étrangères du Salvador

13 octobre 1999

Le 13 octobre 1999, M. Charles Goerens, ministre de la Coopération, de l'Action humanitaire et de la Défense a reçu la ministre des Affaires étrangères du Salvador, Mme Maria Eugenia Brizuela de Avila, qui a effectué une tournée de visites de travail en Europe.

A l'occasion de cette rencontre, deux protocoles d'accord ont été signés.

Le premier protocole prévoit la construction de deux réseaux d'adduction d'eau dans le département La Unión. Le budget du projet s'élève à 83,5 millions de francs luxembourgeois et sa durée est estimée à 18 mois. Le deuxième proto-



Monsieur Charles Goerens accueille la ministre des Affaires étrangères du Salvador

cole consiste en la fourniture d'équipements et de matériel de réfrigération de la chaîne médicale du froid, de même qu'en la fourniture de pièces de rechange pour cet équipement. Le budget de ce projet s'élève à 50 millions de francs luxembourgeois et l'exécution est confiée à l'entreprise Electrolux.

Il est à noter que, depuis 1993, le Luxembourg a en outre soutenu plusieurs projets de soins de santé, d'approvisionnement en eau potable ainsi que des projets dans le domaine du désarmement pour un total de 319 millions de francs.

Visite de travail du ministre des Affaires étrangères du Cap Vert

du 20 au 23 octobre 1999

Le ministre des Affaires étrangères du Cap Vert, M. Rui Figueiredo Soares, a effectué

du 20 au 23 octobre une visite de travail au Luxembourg.

Au cours de la première journée de cette visite, il a eu des entrevues avec le Premier ministre, Monsieur Jean-Claude Juncker ainsi qu'avec la ministre des Affaires étrangères, Madame Lydie Polfer.

Lors de la deuxième journée

de sa visite de travail, le ministre des Affaires étrangères du Cap Vert a rencontré Madame Erna Hennicot-Schoepges, ministre des Travaux publics et ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Monsieur Charles Goerens. Avec ce dernier, le ministre des Affaires étrangères du Cap Vert a eu une discussion approfondie sur l'état de la coopération entre le Grand-Duché et le Cap Vert.

Deux accords, l'un portant sur le fonctionnement de la Commission de partenariat, l'autre sur le renouvellement de la Convention sur l'aide alimentaire, ont été signés le 21 octobre 1999. Cette dernière Convention, d'une durée de 3 ans, prévoit le transfert d'une aide de 20 millions de francs par an pour l'achat de biens alimentaires de première néces-



Echange des protocoles entre le ministre des Affaires étrangères du Cap Vert et le ministre de la Coopération, de l'Action humanitaire et de la Défense du Luxembourg



21 décembre 1999

Le ministre des Finances et de l'Economie du Portugal, Joaquim Pina Moura, a rencontré M. Juncker, Premier ministre, et Luc Frieden, ministre du Trésor et du Budget, pour une réunion de travail en vue de la prochaine présidence portugaise de l'Union Européenne. Préparant ainsi le terrain pour le premier semestre de l'an 2000, il souhaitait profiter de l'expérience luxembourgeoise en ce domaine et en tirer les enseignements qui s'imposent.

sité et la livraison de 2000 tonnes de froment panifiable, dont le produit de la vente ira à un fonds de contrepartie qui le distribuera pour moitié à des cantines et des bourses scolaires et pour l'autre moitié à de

petits projets de coopération dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et la préservation de l'environnement.

A noter que le Cap Vert est, avec un montant de 300 mil-

lions de francs pour 1999 (260 millions d'aide bilatérale et 40 millions d'aide alimentaire) le principal pays cible de la politique de coopération du Luxembourg.

Autres visites:

5 et 6 octobre 1999

Visite du Roi Mswati III du Swaziland

22 septembre 1999

Visite de travail du ministre des Finances du Népal

27 octobre 1999

Visite de courtoisie de Dr. Heinz Frommelt, ministre de la Justice du Liechtenstein

11 novembre 1999

Entrevue entre M. François Biltgen et M. Vladimir Spidla, Vice-Premier ministre et ministre du Travail et des Affaires étrangères de la République tchèque

13 décembre 1999

Visite du Sénateur américain, M. Gordon Smith



...the ...
...the ...
...the ...
...the ...

...the ...
...the ...
...the ...
...the ...

Visites à l'étranger

à l'étranger

**Visite de travail
du Premier ministre
Jean-Claude Juncker
en Estonie placée
sous le signe de l'amitié
et de la coopération**

du 18 au 19 octobre 1999

A la suite du sommet de Tampere, le Premier ministre, Monsieur Jean-Claude Juncker, accompagné du ministre du Trésor et du Budget, Monsieur Luc Frieden, s'est rendu pour une visite de travail de deux jours en Estonie. Le plus nordique des trois pays baltes, l'Estonie, a fait de nombreux progrès depuis son indépendance, et fait partie depuis décembre 1997 des pays avec lesquels l'UE a entamé des négociations, pour la première vague de son élargissement.

Le moment choisi pour la visite était d'autant plus opportun que la Commission européenne



Monsieur Jean-Claude Juncker s'est rendu au Parlement estonien, en compagnie du président du Parlement

venait de publier son rapport intermédiaire sur l'évolution des pays candidats à l'adhésion.

Force est de constater que le gouvernement du Premier ministre Mart Laar s'engage avec beaucoup de dynamisme et de détermination dans le processus d'adhésion même si les sacrifices à fournir sont

parfois importants. Mais après que l'inflation, qui au cours des années 90 s'élevait parfois à 900%, a été maîtrisée et qu'une série d'initiatives fiscales ont été rigoureusement soumises au principe de l'environnement favorable à l'esprit d'entreprise, on peut désormais s'attendre à ce que l'Estonie puisse relever ses défis sans problèmes majeurs. Dans ce contexte, l'agriculture a été réorganisée de fond en comble. Pour souligner la détermination du gouvernement estonien, le Ministre des Finances, Monsieur Siim Kallas a affirmé ceci: "Nous optons en faveur de toute décision qui nous rapproche de l'adhésion".

Le Premier ministre Laar, qui a fixé les jalons de cette politique lorsqu'il était à la tête du gouvernement entre 1992 et 1994, a ensuite été désavoué par l'électeur pour se hisser à nouveau à la tête du pays au printemps de cette année. En ce qui concerne les dates d'adhésion, il partage d'ailleurs l'avis de son homo-



Monsieur Juncker en présence du maire et du gouverneur de Pärnu



Le Premier ministre luxembourgeois plante un chêne dans le Parc de l'Amitié

logue luxembourgeois. Les deux dirigeants pensent en effet que fixer des dates précises entrave plutôt le processus d'adhésion et que cela se fait au détriment de l'efficacité.

Le Premier ministre estonien s'est montré peu impressionné par les directives en provenance de Bruxelles, étant donné qu'elles rejoignent parfaitement celles de son gouvernement. Maart Laar souhaiterait d'ailleurs également un comportement plus cohérent de la part de Bruxelles, plus cohérent que cela ne l'a été lors des discussions autour des droits en faveur des langues parlées par des minorités.

Une collaboration intense serait intéressante pour les deux parties. De premiers accords ont déjà été conclus sous la forme d'une visite de hauts fonctionnaires estoniens au Luxembourg afin de recueillir des expériences en matière de politique européenne.

Les entrevues avec le Président

du Parlement étaient placées sous le signe de l'amitié entre les deux pays, tout comme le programme de visite à Pärnu, où Monsieur Jean-Claude Juncker a été reçu par le Gouverneur et le maire. Un chêne, planté par le Premier ministre luxembourgeois dans le beau paysage de cette station balnéaire, souligne de manière concrète cette amitié.

Rencontre entre MM. Schroeder et Juncker à Berlin

9 novembre 1999

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker s'est rendu le mardi 9 novembre 1999 à Berlin afin d'y rencontrer son homologue allemand, le chancelier Gerhard Schröder.

Cette entrevue s'est inscrite dans le cadre des préparatifs du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, à Helsinki

en décembre 1999. D'un commun accord, MM. Juncker et Schroeder ont déclaré que la Turquie devrait être candidate à l'adhésion européenne. Ils ont en outre précisé qu'il ne faudrait pas imposer des dates d'adhésion fixes pour les pays souhaitant rejoindre l'Union européenne. Il faudrait plutôt les encourager à entreprendre, chacun à son rythme, les réformes nécessaires pour remplir les critères d'adhésion.

Les deux chefs de gouvernement ont également abordé la question du paquet fiscal. Dans ce contexte, Monsieur Jean-Claude Juncker a notamment évoqué la proposition luxembourgeoise concernant la taxe libératoire, c'est-à-dire un minimum d'imposition effective des revenus de l'épargne sous forme d'intérêts à l'intérieur de la communauté.

La réunion bilatérale avec le chancelier Schröder a été suivie d'une rencontre avec Madame



Messieurs Juncker et Schroeder lors de leur entrevue

Monika Wulf-Mathies, ancien commissaire européen en charge de la politique régionale.

Invité du "Mittelstandskongress 99", organisé par la Deutsche Bank, Monsieur Jean-Claude Juncker y a prononcé un discours sur l'intégration européenne.

(voir discours page 112)

**Visite de Lydie Polfer,
Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires
étrangères et du
Commerce extérieur,
à Moscou**

**IVème Commission mixte
de coopération économique
UEBL-Russie**

du 8 au 10 décembre 1999

Mme Lydie Polfer, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, a participé à la IVème session plénière de la Commission mixte de coopé-



Rencontre entre Madame Polfer et son homologue russe, Monsieur Igor Ivanov

ration économique entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) et la Fédération de Russie, qui s'est déroulée à Moscou les 9 et 10 décembre 1999.

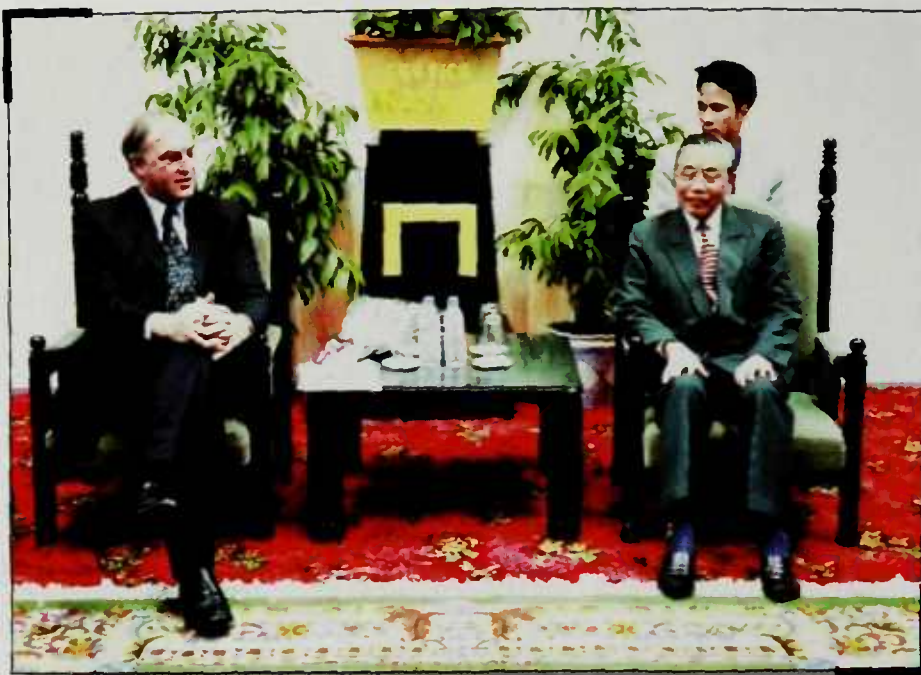
La délégation de l'UEBL était présidée par Mme Polfer et par son homologue belge, M. Louis Michel. La délégation russe, quant à elle, était présidée par M. Ilya Klebanov, Vice-Premier

ministre de la Fédération de Russie. Une importante délégation économique et commerciale du secteur privé a pris part aux travaux de la séance plénière.

L'objet principal de la réunion était de chercher des voies pour intensifier le développement des relations économiques entre la Russie, la Belgique et le Luxembourg. Les parties ont aussi examiné l'évolution de leurs échanges commerciaux et ont eu un échange de vues sur les freins au commerce et aux investissements; elles se sont engagées à y remédier et à créer des incitants favorisant leurs relations commerciales et les investissements étrangers en Russie. Par ailleurs, un nouveau règlement de la Commission mixte qui permettra un fonctionnement plus flexible des travaux et un accroissement de la participation du secteur privé, a été adopté dans le cadre de la réunion.



La délégation luxembourgeoise lors d'une entrevue avec le ministre du Commerce russe



Charles Goerens a rencontré le chef de la diplomatie vietnamienne

Dans les domaines de la santé et de la formation bancaire, les gouvernements luxembourgeois et russe ont l'intention de poursuivre leur coopération bilatérale.

En marge de la séance plénière, Mme Polfer a rencontré son homologue russe, M. Igor Ivanov. Leur entretien s'est concentré sur la situation en Tchétchénie et en particulier sur celle des réfugiés.

Ensuite, Mme Polfer a eu une entrevue avec le bourgmestre de la ville de Moscou, M. Youri Loujkow, entrevue qui a notamment porté sur les points suivants: les prochaines élections municipales et législatives en Russie, la situation économique et financière du pays et de sa capitale, ainsi que la situation en Tchétchénie.

Après la rencontre avec M. Loujkov, le volet d'assistance médicale et sociale a été évoqué avec M. Merzouk, chef de la Mission des Médecins sans

Frontières (MSF) en Russie. M. Merzouk a informé Mme Polfer sur le programme d'assistance médicale et sociale aux sans-abri qu'il souhaite mettre en œuvre à Moscou. L'objectif du projet de MSF consiste à garantir l'accès aux soins de santé élémentaires à tous les sans-abri à Moscou. Le gouvernement luxembourgeois s'est déclaré prêt à soutenir ce projet et une déclaration d'intention à cette fin a été signée par Mme Polfer et le chef de la mission de MSF en Russie.

M. Charles Goerens à la tête d'une délégation luxembourgeoise au Vietnam

du 6 au 10 décembre 1999

C'est sous les pluies diluviennes de la mousson que la délégation luxembourgeoise, conduite par Charles Goerens, ministre de la Coopération, de l'Action humani-

taire et de la Défense, s'est rendue dans la capitale politique du Vietnam, à Hanoï. Objectifs de ce périple contrarié par les intempéries: se rendre compte sur place de l'ampleur des dégâts et accorder une aide humanitaire de 10 millions de LUF aux victimes des terribles inondations qui ont frappé le pays, somme qu'il faut ajouter aux 3 millions de LUF précédemment délégués au ministre vietnamien du Plan et de l'Investissement, M. Tran Gia.

Le Vietnam figure parmi les pays cibles de la coopération luxembourgeoise. Et ceci pour diverses raisons:

c'est un pays en voie de développement, particulièrement pauvre;

des projets ambitieux et concrets peuvent y être réalisés avec des moyens réduits;

l'aide financière envoyée là-bas est sous contrôle et ne peut donc être détournée;

la présence active sur place de "Lux-Development", en collaboration étroite avec les autorités locales, constitue une garantie pour une mise en route rapide et efficace, ainsi que pour une formation continue de la population locale;

le Vietnam possède un potentiel de développement énorme, qu'il serait dommage de ne pas exploiter;

dernier détail qui a son importance, le Luxembourg n'a aucune dette morale envers le Vietnam.

Parallèlement à ces manifestations et visites de solidarité, les deux ministres précités ont signé deux protocoles d'accord renforçant davantage le soutien au Vietnam, entamé en 1995 et quadruplé depuis. L'accord général de 1995, portant sur les trois axes que sont le développement rural, sanitaire et privé, a dès lors été revu à la hausse pour l'occasion.

En marge de l'exécution des relations diplomatiques, Monsieur Goerens a lancé un appel aux Etats membres de l'Union européenne pour qu'ils participent collectivement à l'élan de soutien au Vietnam.

La politique luxembourgeoise en matière de coopération part du principe qu'il vaut mieux employer l'argent public à bon escient que de le disperser dans une multitude de projets. C'est pourquoi, en concentrant une bonne partie des aides au Vietnam par exemple, le Grand-Duché peut contribuer plus efficacement que d'autres à la



Messieurs Juncker et Grethen en compagnie du Premier ministre de la République slovaque, Monsieur Mikulas Dzurinda

reconstruction d'un pays. Charles Goerens, ministre de la Coopération et de l'Aide humanitaire, dispose pour ce faire d'un budget équivalent à 0,7% du PIB national.

Le Premier ministre et le ministre de l'Economie en République slovaque

15-16 décembre 1999

Avec cette visite en République

slovaque le Premier ministre, M. Jean-Claude Juncker accompagné du ministre de l'Economie, M. Henri Grethen, poursuivait un double objectif: d'une part, nouer des contacts plus approfondis avec ce pays candidat à l'Union européenne et, d'autre part, développer les échanges économiques entre les deux pays.

Mercredi, 15 décembre 1999, Monsieur le Premier ministre a été accueilli par Mikulas Dzurinda, Premier ministre de la République slovaque. Après les honneurs militaires, les deux Premiers ministres se sont réunis en tête-à-tête et ont notamment discuté de la candidature de la République slovaque à l'adhésion à l'Union européenne. A l'issue de l'entrevue, lors d'une conférence de presse conjointe, M. Mikulas Dzurinda a remercié le Luxembourg pour avoir soutenu la candidature de son pays depuis le sommet européen en décembre 1997, sommet qui s'est déroulé sous Présidence luxembourgeoise. A noter que lors du sommet d'Helsinki en décembre 1999, la candidature



Un accueil chaleureux pour Charles Goerens



Le bourgmestre de Pezinok, le Premier ministre Jean-Claude Juncker et le ministre de l'Economie Henri Grethen

de la République slovaque a été formellement acceptée. M. Jean-Claude Juncker, pour sa part, a souligné qu'il revient maintenant à la République slovaque d'entreprendre les réformes nécessaires afin de pouvoir remplir les critères européens.

Après le déjeuner offert par le Premier ministre slovaque, M. Jean-Claude Juncker a rencontré le Ministre des Affaires étrangères, S.E.M. Eduard Kukan ainsi que M. Josef Migas, Président du Conseil national de la République slovaque. Le Premier ministre luxembourgeois a, en outre, eu une entrevue avec les représentants des partis politiques représentés au Conseil national.

La première journée de cette visite officielle s'est clôturée par une audience du Premier ministre luxembourgeois auprès du président de la République slovaque, M. Rudolf Schuster.

Le lendemain, la délégation luxembourgeoise a d'abord rencontré les représentants de syndicats slovaques. Lors de cette entrevue, ces derniers ont exprimé leurs craintes devant

l'évolution sociale dans leur pays, évolution conditionnée par les sacrifices nécessaires pour atteindre les critères d'adhésion à l'Union européenne. Le Premier ministre luxembourgeois a tenté de rassurer les syndicats slovaques en faisant valoir les bénéfices et progrès sociaux qu'ils pouvaient escompter d'une participation au processus communautaire.

La visite officielle s'est achevée en fin de matinée, à Perzinok. Ici, la délégation luxembourgeoise a assisté à un déjeuner de travail offert par le Vice-Premier ministre pour l'intégration européenne, M. Pavol Hamzik accompagné du Vice-Premier ministre pour l'Economie, M. Ivan Miklos et du

ministre des Finances, Mme Brigita Schmögnerova.

Charles Goerens chez Alain Richard, ministre français de la Défense

14 octobre 1999

Charles Goerens, en sa qualité de ministre de la Défense, s'est rendu à Paris pour y rencontrer son homologue français, M. Alain Richard, avec lequel il a procédé à un premier échange de vues.

A l'ordre du jour figuraient la préparation de la réunion ministérielle de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) prévue pour novembre à Luxembourg, l'inventaire des capacités européennes pour les missions de gestion de crise et l'avenir de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) ainsi que la restructuration de l'Eurocorps.

Les entretiens entre M.M. Richard et Goerens ont permis de constater une large identité



Charles Goerens avec son homologue français, Monsieur Alain Richard

de vue entre la France et le Luxembourg sur les principales questions de la défense européenne. Les deux ministres ont souligné qu'il fallait profiter du nouvel élan dans ce domaine pour mener à bien les travaux en cours, en vue de doter l'UE d'une capacité de sécurité. La réunion a également permis de faire le point sur la coopération bilatérale qui a été qualifiée d'excellente.

Jean-Claude Juncker en visite en Rhénanie du Nord/Westphalie

27 et 28 octobre 1999

M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre, s'est rendu les 27 et 28 octobre à Düsseldorf afin d'y rencontrer M. Wolfgang Clement, ministre-président de la Rhénanie du Nord/Westphalie. Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés en février 1999, à Luxembourg.

MM. Juncker et Clement ont signé une déclaration visant une meilleure coopération dans le secteur du soutien aux œuvres

audiovisuelles, la formation et la formation continue aux médias, la promotion des médias et télécommunications ainsi que la promotion de l'Internet.

Les Premiers ministres ont insisté sur le caractère global des marchés des médias et télécoms, qui rend obsolète les politiques nationales dans ces secteurs en forte évolution. Aujourd'hui, elles doivent, de plus en plus, évoluer au niveau interrégional.

Le Luxembourg et la Rhénanie du

Nord/Westphalie vont par conséquent mener des projets communs dans les domaines cités plus haut, et soutenir la coopération entre les institutions des deux pays. Un rapport annuel renseignera sur les progrès dans la coopération; il servira de base pour la définition de perspectives et l'adoption de stratégies de coopération concrètes.

Lors de son séjour, M. Juncker a également visité le Media Park à Cologne et l'exposition internationale sur le bâtiment "Emscher Park" à Duisbourg.



Le Premier ministre luxembourgeois en discussion avec le directeur de la chaîne WDR, Monsieur Fritz Pleitgen, le ministre-président Wolfgang Clement et l'ancien responsable de RTL, Helmut Thoma

Conférences internationales

Conférences
Internationales

Sommet OSCE à Istanbul

18 – 19 novembre 1999

Les 18 et 19 novembre, les chefs d'Etat et de gouvernement se sont réunis à Istanbul à l'occasion d'un sommet OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) qui était fortement marqué par la guerre en Tchétchénie. La mission de l'OSCE est d'éviter les conflits, de gérer les crises et de veiller au respect des droits de l'Homme.

Lors de la première session de travail du sommet, Monsieur Juncker a prononcé un discours dans lequel il a lancé un appel à la Russie pour respecter le droit humanitaire et avoir recours à la négociation en Tchétchénie.

A noter également qu'en marge du sommet, Monsieur Jean-Claude Juncker et Madame Lydie Polfer ont eu des entretiens bilatéraux dont les principaux sujets étaient l'Union européenne et le processus d'élargissement vers les pays de l'Est.

Ainsi, le Premier ministre luxembourgeois a rencontré le chef du gouvernement grec, M. Costa Simitis ainsi que son homologue turc Bülent Ecevit. Au centre de ces discussions figurait la proposition d'accueillir la Turquie dans le cercle des pays candidats à l'adhésion, sans pour autant entamer tout de suite les négociations d'adhésion, étant donné que la Turquie ne remplit pas encore toutes les conditions requises.



Lydie Polfer et Jean-Claude Juncker à Istanbul

Monsieur Juncker a également eu la possibilité d'aborder des sujets concernant l'Union européenne avec le Président de la Pologne, Monsieur Aleksander Kwasniewski.

Madame Lydie Polfer, de son côté, a rencontré M. Mohamed Attaf, ministre des Affaires étrangères algérien. M. Attaf a

rappelé à son homologue luxembourgeoise les perspectives qu'offrent d'une part l'accession au pouvoir de M. Bouteflika, Président d'Algérie, et d'autre part la politique d'ouverture menée à l'encontre des islamistes.

A l'issue du sommet, les 54 pays membres de l'OSCE ont



M. Jean-Claude Juncker et Mme Lydie Polfer ont rencontré le ministre-président grec, Monsieur Kosta Simitis



Madame Lydie Polfer a eu un entretien avec Nicolae Tabacaru, Ministre des Affaires étrangères de la Moldavie

signé une "Charte de Sécurité" qui fixe des règles de conduite et élargit le champ d'intervention de l'organisation.

En outre, 30 pays, parmi lesquels figurent les Etats-Unis et la Russie, ont signé un traité dans lequel ils s'engagent à réduire de 10% le niveau d'armements conventionnels et de leurs troupes.

Dans la déclaration finale adoptée par les pays membres de l'OSCE, ces derniers reconnaissent à l'organisation un rôle politique dans le conflit en Tchétchénie. Cependant, la partie de la déclaration finale concernant la Tchétchénie, réaffirme l'intégrité territoriale de la Russie et condamne le terrorisme, à la grande satisfaction de Moscou. Aussi la présidence de l'OSCE n'a-t-elle pas réussi à imposer un calendrier précis de retrait à la Russie. La Russie a cependant dû lâcher du lest en acceptant de retirer ses troupes en

Moldavie et de fermer deux de ses quatre bases militaires en Géorgie.

(voir discours page 130)

Troisième conférence ministérielle de l'OMC à Seattle

du 30 novembre
au 3 décembre 1999

La délégation luxembourgeoise envoyée à Seattle était représentée par le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Mme Lydie Polfer, accompagnée du secrétaire d'Etat à l'Environnement, M. Eugène Berger. Au préalable, Lydie Polfer participait à la réunion extraordinaire du Conseil des Affaires générales (CAG) de l'Union européenne destinée à uniformiser la ligne de conduite de l'Europe avant les grandes manoeuvres proprement dites.

Un sommet de l'OMC qui, dès le départ, s'annonçait sous les pires auspices si l'on considère la difficulté des pays membres à se mettre d'accord sur un texte de base en vue d'une déclaration finale. Au centre des débats, la politique agricole commune, le statut d'exception culturelle ou encore les droits sociaux et l'environnement. Dans ce vaste forum aux enjeux à la portée planétaire, la position grand-ducale, en concertation avec les principales ONG luxembourgeoises, s'alignait sur celle de ses partenaires européens, dans le sens d'une politique globale à long terme et transparente.

De ces cruciales négociations à propos de la libéralisation des échanges économiques mondiaux, est en fait surtout ressortie l'expression d'un clivage entre les partisans d'un libéralisme sauvage et ceux d'un libéralisme plus modéré. Dans son discours, Lydie Polfer a souligné le fait que si la promotion des échanges internationaux devait demeurer l'objectif premier de l'OMC, il n'en fallait pas moins éviter de tomber dans les dérives d'une logique purement commerciale. Elle en a appelé dès lors à un souci d'adhésion collectif plutôt que d'obliger certains Etats membres à en subir les conséquences.

Grands perdants de cette rivalité, les Etats-Unis, qui ont offert sur un plateau d'argent l'occasion aux pays européens de se positionner en tant que défenseurs des opprimés et, donc, de l'intérêt des pays en voie de développement. Un camouflet que



La ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, lors de la conférence de presse à la suite du sommet de l'OMC à Seattle

d'aucuns, dont Pascal Lamy, le commissaire européen au Commerce en tête, n'hésitent pas à imputer à la position inconfortable de Clinton qui se trouvait en porte-à-faux de par ses prérogatives électorales.

(voir discours page 132)

Lydie Polfer fait le point sur l'échec de la conférence de Seattle le 8 décembre 1999

Cinq jours après la fin du sommet de l'OMC, Lydie Polfer a rencontré la presse luxembourgeoise pour tirer un premier bilan de négociations difficiles.

Contrairement aux apparences, la ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur n'a toutefois pas voulu dramatiser la situation: "C'est vrai que l'on peut parler d'échec mais, d'un autre côté, rien ne sera jamais plus comme avant, désormais."

Toutes ces péripéties auront au moins eu le mérite d'étaler au grand jour le décalage latent existant entre les intérêts représentés. Rappelons au passage que si les négociations ont échoué, c'est uniquement dû au refus des Européens de dissocier le dossier agricole de l'ensemble des autres dossiers discutés. Un fossé qui ne pourra être comblé qu'à force de dialogue et de transparence. "Si l'on veut réussir la globalisation de l'économie, il faut se donner les moyens de la maîtriser; et cela implique des règles", a déclaré la ministre pour conclure.

A noter que, juste après Seattle, Lydie Polfer avait profité de l'occasion pour se rendre à San Francisco et y rencontrer les consuls honoraires du Grand-Duché aux Etats-Unis. But de l'opération: présenter le nouveau gouvernement luxembourgeois et son programme

ainsi que sa position vis-à-vis de l'élargissement de l'Union européenne, la réforme des institutions communautaires, les questions relatives à l'harmonisation de la fiscalité directe et, bien sûr, l'opinion défendue par le Grand-Duché au "Millenium Round" de l'OMC. Ladite réunion consulaire fut précédée d'une réception offerte en l'honneur de Madame Polfer par l'Ambassadeur des Etats-Unis au Luxembourg, James Hormel.

Sommet du Benelux

Bruxelles, 6 octobre 1999

Le 6 octobre 1999 s'est tenue au Palais d'Egmont à Bruxelles une concertation au sommet entre les chefs de gouvernement des pays du Benelux, MM. Guy Verhofstadt, Wim Kok et Jean-Claude Juncker.

La délégation belge était constituée du Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, M. Louis Michel, du ministre de l'Intérieur, M. Antoine Duquesne et du ministre de la Justice Mark Verwilghen. Le ministre-président néerlandais Wim Kok était accompagné du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, M. Benschop et du secrétaire d'Etat à la Justice, M. Cohen. Le Luxembourg était représenté, outre M. Juncker, par le Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du commerce extérieur, Mme Polfer ainsi que par le ministre de la Justice, M. Luc Frieden.

Le but de ce sommet consistait en la préparation du Conseil européen qui, les 15 et 16 octobre, se déroulait à Tampere, en Finlande. La problématique de la justice et des affaires étrangères figurèrent au centre des débats.

Les chefs de gouvernement des pays du Benelux ont dégagé un accord sur un mémorandum commun qu'ils adresseraient à leurs collègues de l'Union européenne. Le mémorandum comprenait une série de propositions concrètes en matière d'asile et d'immigration, de coopération judiciaire et policière.

Outre la préparation du Conseil de Tampere, les trois délégations ont également abordé la question des réformes institutionnelles et de l'élargissement de l'Union européenne. Le Conseil européen d'Helsinki, au mois de décembre, devrait prendre des décisions importantes dans ces domaines.

M. Henri Grethen à la deuxième réunion des ministres de l'Economie Asie-Europe (ASEM-EMM)

Berlin, 9 et 10 octobre

Les ministres de l'Economie d'Europe et d'Asie se sont rencontrés à Berlin les 9 et 10 octobre à l'invitation du ministre fédéral de l'Economie, Dr Werner Müller. Les ministres de l'Union européenne et des pays du Sud-

est asiatique auxquels s'ajoutent la Corée, la Chine et le Japon ainsi que les représentants de la Commission européenne se sont concertés sur les mesures d'approfondissement des échanges commerciaux et des flux d'investissements entre les deux régions du globe.

Les études récentes montrent que ces deux régions du monde ont un potentiel de croissance encore largement inexploité, aussi bien en ce qui concerne les investissements directs que les échanges de biens et de services.

Les ministres ont abordé trois grands thèmes: les politiques de stabilisation macroéconomique, particulièrement budgétaire et monétaire; les instruments facilitant l'accès aux marchés et les instruments concernant les investissements directs; et, enfin, les négociations du "Millennium Round" de l'Organisation mondiale du Commerce, à Seattle en novembre 1999.

La stabilité macroéconomique, en particulier celle des taux de changes, est la condition sine qua non pour le développement des échanges et de l'investissement. Les turbulences financières qui ont frappé les pays asiatiques se sont propagées dans le monde entier. Les ministres ont rappelé leur volonté de maintenir l'accès au marché pour les produits et services. Le lancement de l'euro a été accueilli par les ministres comme un facteur déterminant de la stabilisation monétaire pour les deux régions.

Les ministres ont également constaté leur désaccord concernant la portée du nouveau round de négociations dans le cadre de l'OMC. En effet, les ministres européens et la Commission ont fait savoir que les questions sociales et environnementales doivent faire partie des points de négociation, ce qui pose un problème aux Etats asiatiques, en particulier à ceux d'entre eux qui sont les moins développés.

Madame Erna Hennicot-Schoepges participe à une réunion des ministres de la Recherche de l'ASEM

14-15 octobre 1999, à Pékin

Cette réunion, à laquelle ont assisté les ministres en charge des Affaires scientifiques et technologiques de dix pays asiatiques et des quinze pays membres de l'Union Européenne, s'est tenue suite aux recommandations du deuxième Sommet ASEM à Londres en 1998. Elle avait comme sujet le renforcement de la coopération scientifique et technologique entre les pays membres de l'ASEM.

En ligne avec l'objectif général de l'ASEM, visant à consolider les relations entre l'Asie et l'Europe, les discussions des ministres concernaient l'intensification des échanges scientifiques et technologiques ainsi que la contribution que ces échanges peuvent apporter en matière de renforcement des

liens économiques entre les deux continents.

Considérant le développement des activités de coopération en cours, les ministres ont étudié les possibilités et les moyens en vue d'intensifier ces relations dans un intérêt mutuel. Ainsi les discussions ont visé des sujets possibles de recherche conjointe, tels que la gestion de l'eau, la sylviculture, l'industrie agricole, la protection de l'environnement et la préservation du patrimoine culturel. Lors de ces discussions, une attention particulière était accordée aux opportunités de transfert de technologies et de collaboration scientifique avec le secteur privé.

Session spéciale de l'Assemblée de l'UEO

18 - 19 octobre 1999

Les membres de l'Assemblée UEO ont tenu session spéciale au Luxembourg sur le thème "Sécurité et défense: le défi pour l'Europe après Cologne".

En ouvrant les travaux, le président de l'Assemblée, M. Lluís Maria de Puig a émis de sérieuses critiques à l'adresse des chefs d'État et de gouvernement au sujet de l'intégration de l'UEO au sein de l'Union européenne. M. Puig s'est déclaré insatisfait de la décision des Quinze de réduire le rôle de l'organisation de défense à une gestion des situations de crise. Selon le Président, l'UEO doit

jouer un rôle complémentaire à celui de l'OTAN.

Dans sa déclaration devant l'Assemblée parlementaire de l'UEO, le ministre de la Défense, M. Charles Goerens, en sa qualité de président en exercice de l'UEO, a constaté "un changement de mentalité considérable parmi les Quinze au cours des 18 derniers mois". Jusqu'alors, les questions liées à la défense constituaient une sorte de tabou parmi les Quinze, les traités n'ayant indiqué la défense que comme potentialité. En revanche, aujourd'hui la PESD (Politique européenne de sécurité et de défense) figure régulièrement à l'ordre du jour de l'Union européenne.

M. Goerens a souligné que "depuis que, avec le Traité de l'Union, le Conseil européen doit arrêter les principes, les orientations générales et les stratégies communes de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), non seulement pour l'Union mais aussi pour l'UEO, c'est à l'Union plutôt qu'à l'UEO que ces grandes questions sont discutées".

Les décisions à prendre à la suite de Cologne concernent de près l'avenir de l'UEO. Les travaux au sein de l'UE se poursuivent autour de deux axes: le premier axe consiste à développer au sein de l'UE une filière de prise de décision en matière de sécurité et de défense. A ce stade, les activités de l'Union européenne en matière de PESD se limitent aux "missions de Petersberg" c'est-à-dire aux missions humanitaires et d'évacuation, aux mis-

sions de maintien de la paix et aux missions de force de combat pour la gestion de crises, y comprises les missions de rétablissement de la paix.

Le deuxième axe consiste à doter l'Union européenne de capacités militaires opérationnelles. Celles-ci pourraient être engagées de façon autonome, en ayant recours aux moyens et ressources de l'OTAN. Il est prévu de renforcer l'état de préparation des forces des Etats membres en vue de la mise à disposition des capacités de leurs ressources et d'une gestion commune des crises.

Le ministre Goerens a également insisté sur le fait qu'il fallait "attacher une attention particulière à associer, de la manière la plus large possible, les membres européens de l'Alliance non membres de l'UE à la préparation et à la mise en œuvre des décisions de l'Union en matière de sécurité et de gestion de crises, ainsi que de faire participer pleinement et sur un pied d'égalité par rapport aux autres opérations de l'UE les membres de l'UE qui ne font pas partie de l'Alliance.

Dans son allocution, Monsieur Goerens a en outre relevé "l'importance d'un contrôle démocratique de la PESD" et le rôle important que l'Assemblée parlementaire de l'UEO a joué à cet égard dans le passé.

Et le ministre Goerens de conclure qu' "après l'intégration économique et monétaire, il faut hardiment aller vers l'intégration politique, dont la défense



La délégation luxembourgeoise lors de la 30e conférence générale de l'UNESCO

constitue un facteur incontournable et essentiel pour une solidarité substantielle".

Madame Erna Hennicot-Schoepges à la 30e conférence générale de l'UNESCO

du 26 octobre 1999
au 17 novembre 1999

Madame Erna Hennicot-Schoepges, ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la recherche a assisté à la séance plénière de la 30e conférence générale de l'UNESCO à Paris.

Elle y a notamment abordé les problèmes généraux de l'Organisation et l'importance des commissions nationales au sein de l'UNESCO.

Dans le cadre de la Conférence générale, Madame Erna Hennicot-Schoepges a participé

à la table ronde des Ministres de la Culture sur le thème "La culture et la créativité face à la mondialisation".

Réunion du comité militaire de l'UEO

3-4 novembre 1999

Les 3 et 4 novembre 1999 s'est

tenue - sous présidence luxembourgeoise - la réunion bisannuelle du Comité Militaire de l'Union de l'Europe occidentale, au Centre européen du Kirchberg. L'inventaire des moyens et des capacités de défense des pays européens, dans le but de mener à l'avenir des opérations de manière autonome - séparées de l'OTAN - était l'un des sujets les plus proéminents. Le rapport de la présidence luxembourgeoise y afférent devait être présenté aux ministres des Affaires étrangères et de la Défense lors de leurs réunions des 22 et 23 novembre 1999 à Luxembourg. Les projets et documents élaborés par le comité des délégués militaires avec l'état-major militaire de l'UEO et les discussions très constructives des chefs d'état-major sur les sujets d'organisation des structures militaires permanentes et de circonstance, en cas d'opération de l'UEO ainsi que sur la capacité opérationnelle de l'UEO en général, ont permis de satisfaire pleinement les objectifs



Les représentants du Comité militaire de l'Union de l'Europe occidentale se sont retrouvés au Luxembourg

que s'était fixés la présidence luxembourgeoise.

Les réunions étaient présidées par le colonel Guy Lenz, chef d'état-major de l'armée luxembourgeoise. Les pays suivants étaient représentés: Belgique, France, Allemagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Royaume-Uni (membres); République Tchèque, Hongrie, Pologne, Turquie, Islande, Norvège (membres associés); Autriche, Finlande, Suède, Danemark, Irlande (observateurs).

Madame Erna Hennicot-Schoepges participe à la 14ème Conférence ministérielle de la Francophonie

29 – 30 novembre 1999

En sa qualité de ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mais, surtout, de par son statut de ministre en charge de la Francophonie, Mme Erna Hennicot-Schoepges a participé à la 14ème Conférence ministérielle de la Francophonie qui s'est déroulée à Paris, les 29 et 30 novembre derniers.

Dans son discours, elle a abordé les grands thèmes relatifs au Sommet de Moncton: à savoir l'accélération du processus démocratique qui fera l'objet d'un symposium à Barnako en l'an 2000, la diversité culturelle et linguistique dont la défense constitue un rempart contre les dérives de la mondialisation vers une culture unique, ainsi que la mise en œuvre du plan d'action en faveur des jeunes adopté par les Chefs d'Etat à Moncton.

Mme Hennicot en a aussi profité pour faire le point sur les préparatifs de la Conférence des Femmes Francophones devant se tenir à Luxembourg, les 4 et 5 février prochains. Ayant pour thème "Femmes, pouvoir et développement", elle a lancé un appel pour que chaque délégation y soit représentée de façon mixte.

Monsieur Goerens à l'OTAN

2 et 3 décembre 1999

M. Charles Goerens, ministre de la Défense, a assisté aux réunions ministérielles de l'OTAN pour y discuter d'une identité européenne de sécuri-

té et de défense au sein de l'Alliance, de l'adaptation et l'amélioration des forces militaires de l'OTAN dans le cadre d'un examen complet des capacités de défense, ainsi que de la situation dans les Balkans (en particulier au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine) et des relations avec la Russie.

Réunion des ministres de la Défense du Benelux

1er décembre 1999

En sa qualité de ministre de la Défense, Charles Goerens a participé avec ses homologues belge et néerlandais au traditionnel sommet annuel du Benelux qui se déroulait cette année à Bad Valkenburg, aux Pays-Bas. A l'ordre du jour: le point sur la collaboration entre les autorités militaires des trois pays concernés, un échange de vues sur le développement futur de l'IEDS (Identité européenne de défense et de sécurité), ainsi que l'examen des activités Benelux dans le cadre de la maîtrise des armements et des contributions nationales à la SFOR et la KFOR.



Conseils et rencontres

Le Conseil d'État

Le Conseil d'État est

un organe de l'État qui a pour mission de veiller à la légalité de l'action administrative et de donner son avis sur les projets de loi et de décret.

Il est présidé par le Premier ministre et composé de membres nommés par le Président de la République.

Le Conseil d'État est un organe de l'État qui a pour mission de veiller à la légalité de l'action administrative et de donner son avis sur les projets de loi et de décret. Il est présidé par le Premier ministre et composé de membres nommés par le Président de la République. Le Conseil d'État est un organe de l'État qui a pour mission de veiller à la légalité de l'action administrative et de donner son avis sur les projets de loi et de décret. Il est présidé par le Premier ministre et composé de membres nommés par le Président de la République.

Conseils et rencontres

Le Conseil d'État

Le Conseil d'État est

un organe de l'État qui a pour mission de veiller à la légalité de l'action administrative et de donner son avis sur les projets de loi et de décret.

Il est présidé par le Premier ministre et composé de membres nommés par le Président de la République.

Le Conseil d'État est un organe de l'État qui a pour mission de veiller à la légalité de l'action administrative et de donner son avis sur les projets de loi et de décret. Il est présidé par le Premier ministre et composé de membres nommés par le Président de la République. Le Conseil d'État est un organe de l'État qui a pour mission de veiller à la légalité de l'action administrative et de donner son avis sur les projets de loi et de décret. Il est présidé par le Premier ministre et composé de membres nommés par le Président de la République.

Conseils et rencontres

Le Conseil d'État

Le Conseil d'État est

un organe de l'État qui a pour mission de veiller à la légalité de l'action administrative et de donner son avis sur les projets de loi et de décret.

Il est présidé par le Premier ministre et composé de membres nommés par le Président de la République.

Le Conseil d'État est un organe de l'État qui a pour mission de veiller à la légalité de l'action administrative et de donner son avis sur les projets de loi et de décret. Il est présidé par le Premier ministre et composé de membres nommés par le Président de la République. Le Conseil d'État est un organe de l'État qui a pour mission de veiller à la légalité de l'action administrative et de donner son avis sur les projets de loi et de décret. Il est présidé par le Premier ministre et composé de membres nommés par le Président de la République.

Conseils et rencontres UE

et rencontres de

Conseil européen extraordinaire à Tampere (Finlande)

15 et 16 octobre 1999

Les chefs de gouvernement des Etats membres de l'Union européenne se sont réunis pendant deux jours à Tampere, en Finlande, pour un Conseil européen extraordinaire.

Le Luxembourg était représenté par M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre et ministre des Finances, Madame Lydie Polfer, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et M. Luc Frieden, ministre de la Justice.

La nouvelle présidente du Parlement européen, Madame Nicole Fontaine, et le président de la Commission européenne, M. Romano Prodi, ont insisté sur le fait que l'effort des dirigeants européens pour construire un espace judiciaire commun ne devait pas se traduire par un accroissement des dispositifs répressifs, mais plutôt par le sentiment d'élargir et de consolider l'Union européenne. Les Quinze ont en revanche appelé à une répression accrue contre le blanchiment d'argent, les activités mafieuses et le trafic de drogue. Les questions de la levée du secret bancaire et celle des centres d'affaires "off-shore" ont également été évoquées. Ensuite, il a été question de l'harmonisation judiciaire européenne, en particulier de la reconnaissance mutuelle entre les Etats membres de la compétence

des tribunaux et donc de la validité des condamnations.

Ensuite, l'après-midi du 15 octobre fut notamment consacrée aux dossiers brûlants de l'immigration et du droit d'asile politique. Cette discussion fut abrégée puisque la Présidence finlandaise a préféré remettre au lendemain l'examen de propositions plus précises, plutôt que de laisser se développer des discours ambigus.

D'une manière générale, les Quinze se sont montrés satisfaits du premier sommet organisé par la Présidence finlandaise. Ainsi, M. Juncker a déclaré "Nos amis les Finlandais sont des gens singuliers: ils sont, avec les Autrichiens et les Suédois, les derniers arrivés dans l'Union européenne, et on dirait qu'ils font partie de la maison depuis toujours." Quant à savoir si les objectifs ont été atteints, M. Juncker a déclaré "A soixante-quinze pour cent. Mais vous savez: on n'est jamais reparti d'un Conseil européen en se disant que tous, vraiment tous les objectifs avaient été atteints. Ce pourcentage-là est déjà exceptionnellement favorable."

Dans leur totalité, les acquis du sommet ne sont pas négligeables. La Présidence finlandaise a voulu faire du concret, dans le détail des mesures préconisées et dans le calendrier: la déclaration finale renvoie presque systématiquement à des échéances précises.

Les Quinze ont voulu mettre en œuvre cette idée d'une Union européenne "ouverte et sûre":

établir un juste équilibre entre l'Europe, terre d'accueil" (réfugiés politiques et immigrés économiques) et se montrer implacables face aux trafiquants en tous genres, y compris la main d'œuvre clandestine et les capitaux clandestins nés de commerces douteux.

Dans ce volet, l'accent a été mis sur l'action d'Europol, la création d'Eurojust (un embryon d'un parquet européen), la reconnaissance mutuelle des tribunaux et de leurs jugements. Il a même été question de fonder une Académie européenne de police. Quant au secret bancaire, il devra être systématiquement levé lorsqu'une enquête judiciaire multinationale l'exige, décision à laquelle le Luxembourg souscrit entièrement.

Quant à l'élargissement de l'Union européenne, les Quinze qui devront prendre une décision finale au Sommet d'Helsinki en décembre, ont déjà approuvé l'extension à six pays de plus, soit 12 au total. Ces pays candidats à l'adhésion européenne sont: la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, l'Estonie, Chypre; plus les nouveaux: la Lituanie, la Lettonie, la Roumanie, la Bulgarie et Malte.

Monsieur le Premier ministre a très bien résumé le sommet en affirmant ceci: "C'est un sommet atypique. Ce sont de grands enjeux et il n'y avait que de petites divergences. Généralement c'est l'inverse..."

Le sommet d'Helsinki s'ouvre à l'Europe,

les 10 et 11 décembre 1999

Suite à la décision de la conférence d'Helsinki d'accepter sept nouveaux pays candidats, dont la Turquie, c'est la perspective d'une Europe élargie à 27 ou 28 membres qui se dessine à l'horizon. A ce sujet, M. Juncker et ses homologues du Benelux ont affirmé: "Il va de soi que nous aurons affaire à une toute autre Europe avec 27 membres au lieu de 15. Or, si nous ne faisons rien, nous aurons moins d'Europe et nous glisserons tout droit dans une spirale de libre-échange", averti le Premier ministre.

Cependant cette perspective entraîne des inquiétudes quant au risque de dilution d'une Europe élargie à l'Est et à la Turquie. Car il faut savoir que l'Union, telle qu'elle fonctionne actuellement, n'est pas seulement un grand marché unique: elle repose sur des politiques communes qui permettent de compenser les différences de niveaux économiques.

L'élargissement de la prochaine décennie impliquerait donc un autofinancement massif pour le développement des nouveaux adhérents, difficilement conciliable avec la volonté actuelle de préserver les finances européennes. L'admission de la candidature turque pose quant à

elle, outre le respect des droits de l'Homme, un autre problème: celui des limites géographiques de l'Europe, puisque seuls 10 % de son territoire appartiennent au Vieux continent.

Par ailleurs...

Le sommet européen s'est fixé comme objectif de créer, d'ici 2003, une force de réaction rapide capable d'intervenir dans le cadre des missions de maintien de la paix sur tout le continent, sans passer par la tutelle américaine. Les Quinze ont aussi décidé la création d'organes de décision permanents en matière de défense: un "comité politique et de sécurité", assisté d'un "comité militaire" ainsi que d'un état-major chargé de la décision et du contrôle des opérations. Dans un premier temps, ces organes auront un caractère intérimaire.

D'un point de vue diplomatique, les Quinze se sont également efforcés de convaincre la Russie d'arrêter sur le champ ses opérations militaires contre les civils tchétchènes, sous peine de suspendre certains accords de coopération avec Moscou.

A noter, l'échec d'un accord sur la fiscalité, suite à l'intransigeance de Londres sur les euro-obligations. Les négociations ont également été perturbées par le refus français de

lever l'embargo sur la viande bovine britannique.

Les Quinze ont décidé de prendre les mesures appropriées afin que la conférence intergouvernementale puisse être officiellement convoquée au début du mois de février 2000. La conférence devrait achever ses travaux et arrêter les modifications à apporter aux traités d'ici décembre 2000. La conférence examinera la taille de la Commission européenne, l'extension des votes à la majorité qualifiée pour les prises de décision et une nouvelle pondération des voix pour les votes au Conseil des ministres, plus favorable aux grands pays. Un programme qui est loin de faire l'unanimité et qui suscite notamment les réserves de M. Juncker qui souhaiterait, d'une part, élargir l'ordre du jour et, d'autre part, mettre en garde contre le danger d'un futur directoire qui regroupe les grands pays au détriment des petits et moyens.

Autres Conseils européens au Luxembourg:

06 octobre 1999

Conseil des Ministres des Transports

12 octobre 1999

Conseil Environnement

22 octobre 1999

Conseil Affaires sociales

26 octobre 1999

Conseil Pêche

La Famille grand-ducale

Gran-ducate

Mission de promotion économique en Suède

du 13 au 15 octobre 1999

Une mission de promotion économique, présidée par S.A.R. le Grand-Duc Héritier et dirigée par le ministre de l'Economie, M. Henri Grethen s'est rendue en Suède du 13 au 15 octobre. La délégation a eu des entretiens avec des dirigeants des milieux de l'industrie et des services.

LL.AA.RR. le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière en mission économique aux Etats-Unis d'Amérique

du 18 au 23 octobre 1999

En sa qualité de Président d'honneur du Board of Economic Development, S.A.R. le Grand-Duc Héritier, accompagné de S.A.R. la Grande-Duchesse Héritière, s'est rendu en mission économique aux Etats-Unis d'Amérique.

Le 19 octobre a eu lieu lors d'une séance solennelle à la Seton Hall University (New Jersey) la remise du titre de Docteur Honoris Causa à Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Héritière, par Monsignor Robert Sheeran.

L'événement a eu lieu en présence de S.A.R. le Grand-Duc Héritier, un grand nombre de personnalités et d'étudiants de l'Ecole de diplomatie et relations internationales. Cette cérémonie



8 octobre 1999

S.A.R. le Grand Duc Héritier a reçu en audience le 8 octobre 1999 au Palais grand-ducal, Madame Viviane Reding, Commissaire Européen de l'éducation et la culture.

a été organisée par le doyen de l'Ecole de la diplomatie et des relations internationales, Clay Constantinou, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Luxembourg. Le programme académique de cette école de renommée permet de préparer le corps étudiant à une carrière dans la diplomatie ou dans l'Administration publique.

Dans l'auditoire du "Kozlowski Hall", les étudiants ont suivi ensuite avec grand intérêt le discours de S.A.R. la Princesse Maria Teresa sur la politique des micro-crédits dans les pays en voie de développement, et le rôle de la "Grameen Bank".

Par ailleurs, le 21 octobre, LL.AA.RR le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière ont assisté, à New York, à la

remise du "Luxembourg American Business Award" à Monsieur Samir Gibara, président-directeur général de la "Goodyear Tire & Rubber Company".

Ce prix de la "Luxembourg American Chamber of Commerce" est décerné à une société ayant encouragé les relations commerciales américano-luxembourgeoises et visant à renforcer ces dernières.

Lors de cette cérémonie de gala, il est revenu à Monsieur le ministre de l'Economie, Henri Grethen de féliciter le directeur général et président du groupe Goodyear, au nom du gouvernement luxembourgeois d'être titulaire de ce premier, "Business Award". Monsieur Grethen a tenu à souligner le rôle exemplaire de

la société américaine Goodyear à Luxembourg. C'est en effet grâce à l'implantation des sociétés américaines que le Luxembourg a su diversifier son économie.

La Reine Paola et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte ont visité l'exposition "Nature contre Nature"

le 9 novembre 1999

Après avoir été accueillies à la Maison de Culture d'Arlon par



Accueil chaleureux pour la Reine Paola et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte



11 novembre 1999

Un double anniversaire à la Cour grand-ducale

Le 11 novembre 1999, la famille grand-ducale s'est réunie au château de Berg pour fêter un double anniversaire. En effet le Prince Guillaume (fils du Grand-Duc Héritier, le Prince Henri, et de la Grande-Duchesse Héritière, la Princesse Maria Teresa) célébrait sa majorité tandis que son Grand-Père, le Grand-Duc Jean, fêtait ses 35 ans de règne à dater du 12 novembre 1999.

le Gouverneur de la Province de Luxembourg, le Bourgmestre de la ville d'Arlon et la Directrice de la Maison de Culture, les deux Souveraines ont visité, en présence des artistes, l'exposition "Nature contre Nature – Regards dans l'art belge".

"Nature contre Nature– Regards dans l'art belge" invite à la réflexion sur la nature dans l'art et sur l'évolution du regard de l'artiste, ainsi qu'à sa relation avec la nature; l'histoire du paysage rejoint celle de l'art au 20ème siècle.

Une section de l'exposition fut particulièrement originale, car elle regroupait 22 gravures de Marie von Hohenzollern, Comtesse de Flandre et mère du roi Albert 1er (grand-père de la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte), sur la région de la Semois. Cette présentation visait à rendre à Marie de Flandre sa vraie place dans l'histoire de l'art.



LL.AA.RR. le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte ont visité l'exposition Carolus en compagnie de la Princesse Astrid de Belgique et de son époux, l'Archiduc Lorenz

Journée luxembourgeoise à Gand – LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont visité l'exposition "Carolus"

19 novembre 1999

L'exposition "Carolus" dans l'abbaye Saint-Pierre à Gand est dédiée au plus important souverain que le continent européen ait connu, à savoir Charles Quint. Cette exposition se déroule dans le cadre de l'année Charles Quint organisée en Belgique à l'occasion du 500e anniversaire de sa naissance à Gand. Parmi les œuvres exposées figuraient des tableaux du Titien et de Dürer. Ces chefs d'œuvres ont été prêtés par de nombreux musées européens dont le Prado de Madrid.

LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont visité

l'exposition en compagnie de S.A.R. la Princesse Astrid de Belgique et de son époux, l'Archiduc Lorenz.

LL.AA.RR. avaient l'occasion de s'informer sur la vie et les visions de Charles Quint et sur ses relations avec le Luxembourg.

Avant de visiter l'exposition dans l'abbaye Saint-Pierre, le couple grand-ducal a été reçu par le maire, M. Franck Beke, à l'Hôtel de Ville où LL.AA.RR. ont signé le livre d'or de la ville de Gand.

Remise du prix Grand-Duc Adolphe à Anna Recker

24 novembre 1999

Le prix Grand-Duc Adolphe récompense chaque année la personne qui, dans un domaine



23 novembre 1999

Le 23 novembre S.A.R. la Grande-Duchesse Héritière s'est rendue au siège du Conseil national des Femmes. Cette organisation œuvre en faveur de la parité hommes-femmes dans tous les domaines allant de la vie sociale au monde politique et économique. La visite a donné lieu à un échange animé entre la Grande-Duchesse Héritière et les représentantes du Conseil national des Femmes.

de l'art, s'est le plus distinguée au Luxembourg.

Le 24 novembre, la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte a dévoilé le résultat de la délibération du jury 1999 et a remis le prix à Anna Recker, artiste-peintre luxembourgeoise. La lauréate vit et travaille au Luxembourg et est également membre du Cercle artistique luxembourgeois (CAL).

La famille grand-ducale luxembourgeoise assiste aux noces du Prince Philippe de Belgique et de Mathilde d'Udekem d'Acoz

4 décembre 1999

De nombreuses têtes couronnées européennes avaient accepté l'invitation et ont assisté au mariage du prince Philippe de Belgique et de Mathilde d'Udekem d'Acoz. Parmi elles,



24 novembre 1999

Dans le cadre d'une petite cérémonie au Palais grand-ducal, LL.AA.RR. le Grand-Duc Jean et le Prince Guillaume ont remis la distinction "Mérite jeunesse" à des jeunes qui se sont particulièrement distingués que ce soit dans le domaine du sport, de la culture ou dans le domaine social. Madame Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, ainsi que Madame Anne Brasseur, ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports ont également participé à la cérémonie.

bourgeoise représentée notamment par LL.AA.RR. le Grand-

Duc Jean, la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte, le Grand-Duc Héritier Henri et la Grande-Duchesse Héritière Maria Teresa. A noter également la présence de bon nombre de personnalités civiles.



Le Prince Philippe de Belgique et son épouse, Mathilde d'Udekem d'Acoz saluent la foule du balcon de la mairie

Etant donné le lien de famille très étroit, S.A.R. la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte étant la sœur du Roi Albert II de Belgique, la famille grand-ducale a également assisté au mariage civil le matin à l'Hôtel de ville de Bruxelles. S.A.R. le Prince Henri figurait parmi les témoins du mariage. L'office religieux a eu lieu ensuite en la cathédrale Saints-Michel-et-

Gudule. Ensuite un déjeuner à été offert à 3.500 convives au Palais Royal, suivi d'une réception dans la soirée au château de Laeken.

Mission économique à Singapour et à Hong Kong

du 7 au 15 décembre 1999

S.A.R. le Prince Henri a mené une importante délégation de représentants du tourisme et du secteur agroalimentaire lors d'une mission économique à

Singapour et à Hong Kong. Parmi la délégation figuraient notamment Monsieur Fernand Boden, ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement ainsi que des représentants de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg.

But de la mission: promouvoir le tourisme au Luxembourg et prospecter de nouveaux marchés pour nos produits agroalimentaires.

Le programme prévoyait l'organisation de deux journées luxembourgeoises: une à



S.A.R. le Grand-Duc Héréditaire a effectué une visite de courtoisie auprès du "Chief Executive" de Hong Kong, Monsieur Tung Chee Hwa



31 décembre 1999

LL. AA. RR. le Grand-Duc Jean et la Grande-Duchesse Joséphine Charlotte ont tenu à célébrer le "Millénaire" au milieu de la foule en visitant, peu après minuit, les chapiteaux de la Place Guillaume. Accompagnés de Lydie Polfer, vice-Premier ministre, et de Paul Helminger, bourgmestre de Luxembourg, ils en ont profité pour déguster le champagne ainsi que la traditionnelle soupe à l'oignon. Auparavant, le couple grand-ducal s'était rendu au siège du Conseil d'Etat pour assister au feu d'artifice qui aurait dû être tiré depuis les Trois-Glands si le brouillard n'était pas venu gâcher la fête.

Singapour et une à Hong Kong. A l'ordre du jour figurait également un séminaire sur le thème du tourisme au Luxembourg. Ce dernier a été organisé conjointement par l'Office national du tourisme et l'HORESCA. Parallèlement, d'autres manifestations se sont déroulées, dans le but de montrer aux habitants de Singapour les atouts du Luxembourg. Ainsi, une dégustation de vins luxembourgeois et une semaine de la gastronomie, assurée par le chef étoilé, Lea Linster dans un grand hôtel de Singapour, ont complété la mission.

Lors du séjour à Singapour, Monsieur Boden a pu rencontrer M. Lee Yock Suan, ministre singapourien du Commerce et de l'Industrie. S.A.R. le Prince Henri, pour sa part, a visité l'ASEF (Asia Europe Foundation), créée en 1997 et dont le but est de renforcer les liens entre l'Asie et l'Europe et



Une délégation du Conseil de Presse a accueilli S.A.R. le Grand-Duc devant la maison de la Presse

cela à tous les niveaux. A l'heure actuelle, cette fondation compte 25 pays membres et le président de son conseil des gouverneurs est le Luxembourgeois, Edmond Israel. S.A.R. le Prince Henri et Monsieur Fernand Boden ont également été reçus par le Président de la République de Singapour, Monsieur S.R. Nathan.

Le 13 décembre, à Hong Kong, deuxième étape de la mission, S.A.R. le Prince Henri a effectué une visite de courtoisie auprès du "Chief Executive" de Hong

Kong, Monsieur Tung Chee Hwa. Au centre des discussions figuraient l'économie luxembourgeoise et les relations bilatérales entre les deux pays.

Monsieur Fernand Boden, de son côté, a eu une entrevue intéressante avec le "Commissioner for Tourism", Monsieur Mike Rowse, de Hong Kong.

Tout comme à Singapour, un séminaire sur le tourisme a été organisé à Hong Kong par les représentants luxembourgeois du tourisme, de l'hôtellerie, de la viticulture et de la gastronomie.

Ce séminaire a été inauguré par un discours de S.A.R. le Prince Henri.

A noter également qu'en fin de séjour, le Grand-Duc Héritier a effectué une visite informelle auprès de AsiaSat, une entreprise qui travaille dans le domaine des satellites et dont la moitié des parts appartient à l'entreprise luxembourgeoise, SES.

S.A.R. le Grand-Duc visite la Maison de la Presse

16 décembre 1999

Jeudi, 16 décembre 1999, S.A.R. s'est rendu au siège du Conseil de presse afin d'y visiter les locaux, inaugurés il y a un an, au 24 de la rue du Marché-aux-Herbes. Cette visite s'inscrivait dans le cadre du vingtième anniversaire du Conseil de presse. A l'occasion de la visite guidée, le souverain a pu rencontrer les membres effectifs du Conseil de presse et aborder avec eux les missions et activités de ce dernier.

Les élections communales au Luxembourg

10 octobre 1999

Comme prévu par l'article 149 de la loi électorale, des élections communales dans les 118 communes du Grand-Duché de Luxembourg ont eu lieu le deuxième dimanche du mois d'octobre, c'est-à-dire le 10 octobre 1999. Dans les communes à vote majoritaire, où la totalité des membres n'avait pas été élu au premier tour, un scrutin de ballottage a eu lieu le 17 octobre. C'était le cas pour 70 communes.

Le dernier délai pour le dépôt des candidatures était fixé au 10 septembre. A ce moment, il y avait 3.222 candidats pour les 1.140 postes à pourvoir. Dans les 32 communes, où les élections se font au scrutin de liste, il y avait 1.963 candidats et dans les communes à vote majoritaire il y avait 1.259 candidats. Pour ces élections, on était en présence de 794 candidates. Dans trois communes (Burmerange, Esch-sur-Sûre et Reisdorf) les électeurs n'étaient pas obligés d'aller voter parce que le nombre de candidats correspondait au nombre de sièges, et dans quatre autres communes (Garnich, Saeul, Wellenstein et Eschweiler), des élections complémentaires étaient nécessaires les 12 et 19 décembre en raison de l'insuffisance de candidats. Dans 42 des 118 communes il y avait des candidats étrangers. Ils étaient au nombre de 139.



Les affiches mises en place pour les élections communales

En ce qui concerne le corps électoral, 233.022 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales, dont 13.735 électeurs étrangers, parmi ceux-ci 4.896 électeurs de nationalité portugaise et 3.115 de nationalité italienne.

Lors du scrutin de ballottage il restait 564 candidats pour 299 mandats, dans les 70 communes.

La campagne électorale officielle a débuté à la télévision le 13 septembre avec des reportages présentant les 32 communes dans lesquelles les élections se font au scrutin de liste. Chaque jour, une autre commune était présentée, en commençant par la plus petite en terme de population résidente, c'est-à-dire Kopstal, et en clôturant la série avec les plus grandes communes, Esch/Alzette et Luxembourg.

En ce qui concerne les émissions électorales, les diffé-

rentes listes en présence avaient droit aussi bien sur RTL Télé Lëtzebuerg, que sur RTL Radio Lëtzebuerg et à la Radio socioculturelle à un temps d'antenne global de 8 minutes. Ainsi, des spots des différents partis politiques ont été diffusés quotidiennement à partir du 20 septembre. Une table ronde fut diffusée le 3 octobre par la Radio socioculturelle et une autre le 9 octobre par RTL Radio Lëtzebuerg.

La saisie des résultats des élections communales le jour des élections se faisait au ministère de l'Intérieur et la communication des résultats eut lieu de la même manière que lors des élections du 13 juin 1999, c'est-à-dire via le site Internet [http:// wahlen-99.lu](http://wahlen-99.lu) ou <http:// elections-99.lu> mis en place par le Centre Informatique de l'Etat et le Service Information et Presse, ceci aussi bien pour les médias que pour le grand public.



La première séance publique dans le bâtiment rénové de la Chambre des députés

Rentrée parlementaire et première séance dans le bâtiment rénové de la Chambre des Députés

12 octobre 1999

Le 12 octobre à 15.00 heures, le Premier ministre a ouvert, au nom

du Grand-Duc, la session parlementaire ordinaire 1999/2000.

Lors de son discours prononcé à cette occasion, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a notamment insisté sur la difficulté de concilier les mandats de député et de bourgmestre: "Si notre pays était plus grand et si nous avions davantage de mains

et de têtes" il plaiderait radicalement contre un tel cumul.

Ensuite le président de la Chambre des députés a pris la parole et a d'abord fait l'éloge du bâtiment rénové. D'après Monsieur Spautz, les élus disposent désormais d'un beau "Palais de la Nation" qui a été rénové dans le respect de l'époque à laquelle il a été construit. Assisté des deux députés les plus jeunes de l'Assemblée, Claude Meisch et Xavier Bettel, Jean Spautz a procédé à l'assermentation du nouveau député Patrick Santer. Ce dernier a succédé au siège laissé vacant par Madame Astrid Lulling, qui a accepté le mandat de député européen.

Afin de permettre à tout un chacun de découvrir l'Hôtel de la Chambre des députés, ce dernier était ouvert au public du 21 au 24 octobre 1999. Au cours de ces trois jours, quelque 20.000 personnes ont profité de l'occasion pour admirer le travail de restauration.

A noter également qu'après le lancement de la séance parlementaire 1999/2000, le Grand-Duc Héritier a reçu les membres du bureau de la Chambre des députés, le 18 octobre 1999, en audience au Palais grand-ducal.

Le 28 octobre, LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse ont été reçus par M. Jean Spautz, président de la Chambre des députés, ainsi que par les membres du bureau de la Chambre. LL.AA.RR. ont



S.A.R. le Grand-Duc Héritier a reçu en audience les membres du bureau de la Chambre des députés

ainsi pu admirer le résultat des travaux de rénovation.

La Journée de Commémoration Nationale

3 octobre 1999

La Journée de Commémoration Nationale à la mémoire des victimes du régime nazi est organisée chaque année au début du mois d'octobre dans toutes les communes du Grand-Duché.

A Luxembourg-Ville, la journée a commencé par un service religieux célébré en la Cathédrale de Luxembourg, auquel S.A.R. le Grand-Duc Jean a assisté. Avaient également pris place dans la cathédrale M. Jean Spautz, président de la Chambre des députés, accompagné d'une délégation de députés, M. Jean-Claude Juncker, Premier ministre secondé par plusieurs membres du gouvernement ainsi que M. Pierre Werner et M. Jacques Santer, les membres des cours et tribunaux, les représentants du corps diplomatique, les membres du Conseil national de la Résistance, de très nombreux délégués des mouvements patriotiques, représentés dans le chœur par leurs drapeaux respectifs.

Au terme du service religieux, S.A.R. le Grand-Duc fut accueilli au "Kanounenhiwel", au Monument National de la Solidarité Luxembourgeoise, par le Premier ministre, M. Jean-Claude Juncker, ainsi que par le ministre Charles Goerens



S.A.R. le Grand-Duc Jean et Monsieur Jean-Claude Juncker devant le Monument National de la Solidarité

et le colonel Guy Lenz, commandant de l'armée.

Alors que la Musique militaire grand-ducale entonnait la Sonnerie aux morts, S.A.R. le Grand-Duc déposa une couronne de fleurs devant le Monument National de la Solidarité, où il entra en compagnie du Premier ministre, M. Juncker pour signer le livre d'or, après avoir ranimé la Flamme du Souvenir devant le monument.

Plus tard dans la matinée, un cortège a été formé en face de la Chapelle des Glacis au Limpertsberg. Précédé par la Musique militaire et par un détachement de l'Armée, le cortège se rendit à la Croix de Hinzert, Monument National de la Résistance et de la Déportation, où se déroula une troisième cérémonie. Monsieur le chanoine André Heiderscheid procéda à la bénédiction de la Tombe, puis des couronnes furent déposées par la

Chambre des députés, par le Gouvernement, la Ville de Luxembourg, le Conseil national de la Résistance et les Mouvements de la Résistance.

En souvenir des nombreux déportés dans l'est de l'Allemagne, la Journée de Commémoration a été clôturée par un dépôt de fleurs devant le Mémorial de la Déportation.

Convention entre le Grand-Duché et la République d'Islande

4 octobre 1999

En date du 4 octobre 1999, Madame Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et Monsieur Gunnar Snorri Gunnarsson, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, se sont engagés au nom de leur gouvernement à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en

matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.

La Convention doit encore être ratifiée par les deux Etats. Ces dispositions s'appliqueront à compter du 1er janvier 2000.

Ratification d'une Convention de non-double imposition entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République tunisienne

18 octobre 1999

Le 18 octobre 1999 Madame Lydie Polfer, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, a procédé avec Son Excellence Monsieur Mongi Safra, Ambassadeur de la République tunisienne auprès du Grand-Duché de Luxembourg, à l'échange d'instruments de ratification de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et

la République tunisienne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Luxembourg le 27 mars 1996.

La convention entre en vigueur le 18 octobre et ses dispositions sont applicables à partir du 1er janvier 2000.



Le Luxembourg et la Tunisie ont signé une convention de non-double imposition



LL.AA.RR. le Grand-Duc Hérédier et la Grande-Duchesse Hérédier ont assisté à la REEL 99

REEL 99

du 23 au 26 octobre 1999

LL.AA.RR. le Grand-Duc Hérédier et la Grande-Duchesse Hérédier entourés de la ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi que du ministre de l'Economie et des Transports ont assisté à la REEL (Réunion européenne des étudiants luxembourgeois), qui a eu lieu du 23 au 26 octobre à Karlsruhe. La REEL est organisée par l'ACEL (Association des Cercles d'Etudiants luxembourgeois) et le cercle d'étudiants local, chaque année, dans une ville universitaire européenne.

Deux principaux sujets figuraient à l'ordre du jour: tout d'abord, les étudiants se sont montrés concernés par le projet BTB, d'autant plus que la ville de Karlsruhe dispose d'un projet similaire qui fonctionne parfaitement et constitue un exemple au

niveau européen. En sa qualité de ministre des Transports, M. Henri Grethen a exposé son point de vue sur le projet BTB lors d'une discussion à laquelle ont également participé des représentants de "Actioun Öffentlechen Transport", du Mouvement écologique et de la Tram asbl. Le deuxième sujet de débat était le projet de loi concernant une redéfinition des aides publiques aux étudiants. Madame Erna Hennicot-Schoepges a présenté le projet de loi et a également évoqué d'autres sujets comme le développement de la recherche au Luxembourg, et le problème du logement des étudiants.

Signature d'un protocole de coopération bilatérale avec le Mali

26 octobre 1999

Le 26 octobre 1999, M. Charles Goerens, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et M. Moussa Kouyate, chargé d'affaires a.i. de l'ambassade de la République du Mali à Bruxelles, ont signé un protocole d'accord de coopération bilatérale entre le Luxembourg et le Mali.

Le protocole d'accord concerne le programme "Développement durable dans la région de Kidal". Ce programme contribue à une amélioration durable des conditions de vie des populations nomades et de leur cheptel dans la région de Kidal.

La contribution du Grand-

Duché s'élève à 138,1 millions de francs luxembourgeois; celle de la partie malienne est estimée à 157.650 francs français. La durée du programme s'étend sur quatre ans.

Signature d'un accord général de coopération avec le Burkina Faso

27 octobre 1999

Monsieur Charles Goerens, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, et Monsieur Raymond Balima, chargé d'affaires a.i. de l'Ambassade de la République du Burkina Faso à Bruxelles, ont signé le 27 octobre 1999 au ministère de la Coopération un accord général de coopération ainsi qu'un protocole en matière de coopération bilatérale au développement entre le Luxembourg et le Burkina Faso.

L'accord général de coopération constitue le cadre de l'ensemble des activités de coopération dans les domaines culturel, scientifique, technique, financier et économique entre les deux pays, sur une durée de quatre ans.

Forum régional "Schéma de développement pour l'espace Saar-Lor-Lux+"

10 novembre 1999

En présence de Monsieur le ministre Michel Wolter, un Forum sur le sujet d'un schéma global de développement pour l'espace "Saar-Lor-Lux+" s'est tenu au Centre de conférences du Kirchberg, le mercredi 10 novembre 1999.

Dans le cadre de la question du développement de la coopération transfrontalière de



Un accord général de coopération a été conclu entre le Luxembourg et le Burkina Faso



La délégation luxembourgeoise lors du forum régional

la région "Saar-Lor-Lux+" (qui se compose de la Lorraine, du Grand-Duché de Luxembourg, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat et de la Wallonie), les représentants de cette Grande Région s'étaient réunis pour traiter un document élaboré par "l'Institut für ländliche Strukturforchung" de l'Université de Francfort, à l'initiative du Grand-Duché de Luxembourg.

C'est avec le soutien de la Commission européenne que le projet de développement durable de l'espace "Saar-Lor-Lux+" a été élaboré. Pour cette zone, à la fois homogène et hétérogène, le projet prévoit un concept visant à identifier le potentiel de développement de la Grande Région et à proposer des stratégies en faveur d'une meilleure utilisation de ce potentiel. L'objectif du projet

est donc de consolider et de développer activement la position de l'espace "Saar-Lor-Lux+" en soi et de renforcer l'ancrage de cette région en Europe. Dans ce contexte sont proposés comme volets d'intervention: la promotion d'un développement spatial polycentrique, celle d'un accès équivalent aux infrastructures et au savoir, ainsi que la gestion prudente de la nature et du patrimoine culturel.

Le Cardinal König reçoit la médaille en or du Mérite Européen

12 novembre 1999

Chaque année la Fondation du Mérite Européen récompense des personnalités qui ont œuvré dans leur domaine en faveur de la construction européenne.

Dans le cadre d'une séance académique à la Villa Louvigny, le Premier ministre Jean-Claude Juncker a remis la médaille en or du Mérite européen au cardinal Franz König, archevêque émérite de Vienne.

Trois autres défenseurs de l'Europe se sont vu remettre la médaille d'argent: M. Alvin Sold, directeur du Tageblatt, M. Albert Decker, professeur honoraire ainsi que M. Horst Keller, journaliste allemand.

Dans son exposé, le cardinal König, a abordé la question de l'élargissement de l'Union vers l'Est. Dans ce contexte, il a



Le cardinal König a été reçu en audience par S.A.R. le Grand-Duc Héritier

lancé un appel solennel pour plus de solidarité. Pour conclure, le cardinal König a souligné que toutes les conditions devraient être réunies pour permettre à chaque citoyen européen de vivre dans une société respectueuse de l'individu, de la culture et de la religion.

Lors de son séjour au Luxembourg, le cardinal König a été reçu en audience par S.A.R. le Grand-Duc Héritier.

75e anniversaire des Chambres professionnelles

26 novembre 1999

En présence de S.A.R. le Grand-Duc Héritier, du président de la Chambre des députés et du Premier ministre ainsi que de nombreuses personnalités représentant les syndicats, l'économie et le monde politique, a été célébrée la création des Chambres professionnelles, il y a 75 ans de cela.

En effet, par la loi du 4 avril 1924, furent créées la Chambre des employés privés, la Chambre des métiers, la Chambre d'agriculture ainsi que la Chambre de travail. Le régime fut étendu à la Chambre de Commerce qui, elle, existait déjà depuis 1841.

Les chambres professionnelles à travers les diverses missions qui leur ont été assignées, défendent les intérêts de leurs membres. Parmi les nombreuses attributions des chambres professionnelles, il

convient de relever leur fonction consultative. En effet, le gouvernement doit demander l'avis des chambres professionnelles sur les projets de loi ou les règlements qui concernent la politique économique, financière ou sociale du pays. Les chambres professionnelles jouent également un rôle important dans le domaine de la formation, que ce soit dans le domaine de l'apprentissage ou dans le domaine de la conception de l'enseignement secondaire technique ou professionnel.

Dans son allocution de bienvenue, le président de la Chambre de Commerce, M. Joseph Kinsch, a retracé les origines des chambres professionnelles, M. Paul Beghin, président du Conseil d'Etat a tenu à insister sur le rôle institutionnel des chambres professionnelles. M. Jean-Claude Juncker a, à son tour, souligné l'importance des

chambres professionnelles dans l'évolution sociale et économique du Luxembourg. Il revenait à Joseph Kratochwil, président de la Chambre des employés privés, de prononcer l'allocution de clôture de la séance académique.

Anne Brasseur présente sa politique sportive pour l'an 2000

15 décembre 1999

La ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports, Anne Brasseur, a tenu à présenter officiellement les contours de sa politique sportive en vue du prochain millénaire. En voici les axes principaux tels qu'elle les a dégagés pour les années à venir: la promotion du sport d'élite, du



De nombreuses personnalités de la vie publique ont assisté à la séance académique célébrant le 75e anniversaire des Chambres professionnelles

sport scolaire et du sport de loisir; précision faite que c'était bien là le rôle de l'Etat de tout mettre en œuvre pour créer les conditions favorables à leur concrétisation. Garantir une place suffisante du sport à l'école, valoriser et compléter les infrastructures en place, soutenir les sportifs d'élite ainsi que les talents en devenir, et adapter la formation des éducateurs en conséquence, constitueront donc les défis de Madame la ministre.

Concrètement, au niveau du sport à l'école, la création de classes sportives est à l'étude. Elles devraient permettre aux jeunes sportifs luxembourgeois de concilier de front cours et entraînements. Une nécessité qui passe également par la formation urgente de moniteurs dûment qualifiés.

Au niveau du sport d'élite, outre l'apport indispensable du bénévole, des facilités tendant vers le statut du semi-professionnalisme seront encouragées: telles que la spécification d'un congé sportif, la prise en charge financière en vue d'une préparation olympique, la garantie d'un suivi médical ou la protection sociale intégrale des sportifs de haut niveau.

Quant au sport de loisir, il ne sera pas mis de côté non plus puisque crédits, subventions et promotion par des "Journées Nationales" ou par des initiatives locales sont prévus au programme de Mme Anne Brasseur.

Reste le problème du dopage qui a également été brièvement

évoqué pour certifier le soutien du ministère aux projets de création d'une Agence Mondiale Anti-Doping, ainsi que d'un groupe de réflexion national en matière d'éthique sportive.

La police grand-ducale change de peau pour le nouveau millénaire

16 décembre 1999

Dans le cadre de la réorganisation des Forces de l'Ordre, réalisant la fusion de la police et de la gendarmerie, Michel Wolter, ministre de l'Intérieur, en compagnie des responsables des deux corps précités a présenté officiellement la nouvelle "police grand-ducale", selon le terme consacré pour désigner l'entité constituée. Cette réforme, prenant effet immédiat dès le 1er janvier 2000, va dans le sens d'une régionalisation des bureaux de police, desti-

née à privilégier la proximité d'intervention.

49 commissariats seront ainsi répartis en six régions (Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Diekirch, Capellen, Mersch et Grevenmacher), ayant chacun une compétence territoriale bien définie. Rien de révolutionnaire ne viendra cependant bouleverser les habitudes de la population, exception faite pour les douze communes où coexistaient une brigade de gendarmerie et un commissariat de police: désormais, seule une antenne persistera.

La présence policière sur le terrain sera assurée 24h/24, grâce notamment à un nouveau numéro d'appel d'urgences: le 113. Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a précisé qu'au lendemain de la Saint-Sylvestre, l'ancien numéro 012 sera définitivement remplacé par le 112, conformément à l'application d'une directive européenne imposant une nouvelle numéro-



Le nouvel habillage pour les uniformes et les véhicules de la police grand-ducale

tation téléphonique. A peine son introduction effectuée, le nouveau système aura déjà subi un test grandeur nature avec le dispositif Y2K pour le bogue de l'an 2000.

Autre bonne résolution prise par la police du nouveau millénaire, la mise en place pour mars 2000 d'un service d'Inspection générale (l'IGP), dépendant du ministre de la Justice et du procureur général et sous l'autorité hiérarchique du ministre de l'Intérieur, afin de contrôler le bon fonctionnement des différents services.

Et pour couronner le tout, la mue n'aurait pas été complète

sans l'adoption d'un nouveau logo et d'un nouvel habillage pour les uniformes ainsi que les véhicules des représentants de l'ordre.

**Signature
d'un accord entre
le Luxembourg
et la Macédoine**

20 décembre 1999

Mme Lydie Polfer, ministre des Affaires étrangères, et M. Jovan Tegovski, ambassadeur de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, ont signé le 20 décembre, au ministère des

Affaires étrangères, un accord d'exécution relatif à la mise en place d'un Centre de veille technologique à Skopje, capitale macédonienne.

**Messages du
Premier ministre
à l'occasion
du Nouvel an**

A l'occasion du nouvel an, le Premier ministre, Jean-Claude Juncker a accordé une série d'interviews à la presse.

À la page suivante figurent les principaux messages exprimés par le Premier ministre: > > >

Le budget de l'Etat pour l'exercice 2000

Le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2000 a été voté à la Chambre des députés le 16 décembre 1999 par 34 voix contre 26.

Le projet de budget avait été déposé à la Chambre des députés, le 14 septembre. Les débats budgétaires avaient été ouverts le 30 novembre avec le rapport, au nom de la Commission des Finances et du budget, par le rapporteur Lucien Clement (CSV). Le lendemain, c'était au tour du ministre du budget, Monsieur Luc Frieden, de faire la présentation du projet de budget.

Le tableau ci-dessous reprend les principaux chiffres du projet de budget ainsi que du budget voté qui tient compte des amendements gouvernementaux, déposés le 1er décembre:

En millions de francs	Projet de budget	Amendements	Budget voté
Budget ordinaire			
Recettes	189 793,8	4 290,8	194 084,6
Dépenses	172 585,5	1 541,0	174 126,5
Excédents	+17 208,3	+2 749,8	+19 958,1
Budget extraordinaire			
Recettes	150,0	0,0	150,0
Dépenses	1 073,9	2 906,5	19 980,4
Excédents	-16 923,9	-2 906,5	-19 830,4
Budget global			
Recettes	189 943,8	4 290,8	194 234,6
Dépenses	189 659,4	4 447,5	194 106,9
Excédents	+284,4	-156,7	+127,7

La super-année électorale

Au dire du Premier ministre, la campagne électorale a révélé que les acteurs politiques éprouvent de plus en plus de difficultés à cerner les véritables enjeux. Et de souligner que la politique n'est pas un jeu, mais qu'elle doit avant tout fournir des réponses aux questions essentielles, permettant ainsi de préparer l'avenir. Dans le contexte des élections, le Premier ministre a en outre remarqué qu'à son avis les Luxembourgeois n'aimeraient pas voir le système électoral actuel changé. En effet, le système actuel permet en quelque sorte à chaque Luxembourgeois de composer son parti idéal. Les Luxembourgeois préfèrent élire des députés de manière individuelle plutôt que de devoir se décider pour un parti en bloc.

Interrogé sur l'absence de changements palpables amenés par le nouveau gouvernement, Monsieur Juncker a remarqué que pour qu'une politique soit bonne, elle ne doit pas nécessairement être nouvelle. Ce qui importe c'est de poursuivre d'un commun accord les bons projets déjà en cours. Il a précisé qu'il avait suggéré aux ministres du nouveau partenaire de coalition d'utiliser les premiers mois pour s'investir de manière intense dans les problèmes relevant de leurs ressorts et départements. Il pense qu'une fois cette phase achevée, le gouvernement pourra se lancer dans la traduction concrète des objectifs fixés dans le programme de coalition.

Les réfugiés

Monsieur Juncker a souligné que bien avant le transfert musclé des réfugiés en novembre, la question des réfugiés a déjà été abordée pendant la période électorale. En effet, pendant la campagne électorale, Monsieur Juncker s'est régulièrement prononcé à ce sujet. "Je ne veux surtout pas donner l'impression de poursuivre les réfugiés". Monsieur Juncker a tenu à rappeler, en revanche, qu'il a toujours tenté d'expliquer pourquoi notre pays se devait d'accueillir un certain nombre de réfugiés.

De manière générale, Monsieur Juncker s'est félicité du fait que le Luxembourg gère de manière plutôt satisfaisante la présence d'étrangers dans son pays. Ceci est d'autant plus remarquable que le Luxembourg en compte déjà plus de 30% parmi sa population. Et d'ajouter que les étrangers ont concouru à cette bonne entente.

La monarchie

"Si le Luxembourg était une république, et si l'un des personnages politiques que nous connaissons était amené, par désignation ou par suffrage universel, à assumer le poste de président, il n'aurait sous aucune hypothèse la force morale et le rayonnement de notre dynastie. Ce n'est pas sans raison que la sagesse populaire, lors du référendum de 1919, s'est exprimée en faveur de la monarchie en général et notre dynastie, en particulier."

Visions politiques pour l'avenir

Plutôt que de visions, Monsieur Juncker préfère parler d'un projet d'avenir. Le projet du gouvernement consiste à bien préparer notre pays à l'avenir: veiller à ce que notre place en Europe soit consolidée, que nous soyons considérés en Europe, voire dans le monde, que nos souhaits au niveau européen se réalisent, qu'à l'intérieur de notre pays nous réussissions à construire une société qui ne soit pas nombriliste, mais qui projette son regard au-delà des frontières. A propos de l'élargissement de l'Union européenne, le Premier ministre a précisé que nous "ne rapprochons pas seulement des régions économiques, mais nous unifions des hommes de l'Est et de l'Ouest qui ont failli être séparés à tout jamais par un terrible décret de l'histoire. Si nous ratons cette union, les anciens démons referont surface. Si, en revanche, nous réussissons, le 21^e siècle sera encore meilleur que le précédent". A côté de la politique européenne, Monsieur Juncker a évoqué un deuxième axe principal de la politique étrangère du gouvernement, à savoir l'aide au développement.

Globalisation

A mon avis, la globalisation comporte une dimension positive et négative, affirme Jean-Claude Juncker. Pour ce qui est du côté positif, M. Juncker a notamment relevé le fait que les relations économiques extérieures du Luxembourg ont pu

se développer grâce à la globalisation. En somme, la globalisation a permis au Luxembourg de s'enrichir davantage. Les pays pauvres, en revanche, en profitent beaucoup moins. Monsieur Juncker a également regretté que le monde politique n'ait pas assez d'emprise sur le développement de la globalisation. Force est de constater que les élus ne décident plus

en dernière instance; à présent, le pouvoir de décision appartient aux soi-disant forces libres du marché. Or, Monsieur Juncker est intimement convaincu que si l'on laisse libre cours à ces forces, la liberté individuelle sera vite réduite à une peau de chagrin. C'est précisément à ce niveau que la politique doit intervenir afin que la globalisation se

développe dans le respect des contrats sociaux. D'ailleurs, grâce à l'EURO, l'Europe aura plus de poids pour défendre au niveau mondial, un autre modèle social, le modèle européen. Elle pourra ainsi contribuer à rendre un peu moins injuste la situation économique mondiale, situation que Monsieur Juncker trouve personnellement inacceptable.

the following table is given
showing the number of persons
employed in the various
industries in the year 1900
and the number of persons
employed in the same
industries in the year 1910
The number of persons
employed in the various
industries in the year 1900
is given in the first column
and the number of persons
employed in the same
industries in the year 1910
is given in the second column
The number of persons
employed in the various
industries in the year 1900
is given in the first column
and the number of persons
employed in the same
industries in the year 1910
is given in the second column

the following table is given
showing the number of persons
employed in the various
industries in the year 1900
and the number of persons
employed in the same
industries in the year 1910
The number of persons
employed in the various
industries in the year 1900
is given in the first column
and the number of persons
employed in the same
industries in the year 1910
is given in the second column
The number of persons
employed in the various
industries in the year 1900
is given in the first column
and the number of persons
employed in the same
industries in the year 1910
is given in the second column

the following table is given
showing the number of persons
employed in the various
industries in the year 1900
and the number of persons
employed in the same
industries in the year 1910
The number of persons
employed in the various
industries in the year 1900
is given in the first column
and the number of persons
employed in the same
industries in the year 1910
is given in the second column
The number of persons
employed in the various
industries in the year 1900
is given in the first column
and the number of persons
employed in the same
industries in the year 1910
is given in the second column

En bref...



**M. Jean-Claude Juncker
a reçu une médaille de remerciement
de la Turquie**

21 octobre 1999

Le Premier ministre Jean-Claude Juncker a reçu de S.E.M. Yalçın Oral, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Turquie, une médaille de remerciement, symbolisant la gratitude et l'appréciation du gouvernement et de la population turque pour l'aide luxembourgeoise accordée suite au tremblement de terre qui a frappé la Turquie cet été.



Le CNA fête dix ans d'existence

20 octobre 1999

Le mercredi 20 octobre 1999, lors des festivités organisées pour célébrer l'anniversaire du Centre national de l'audiovisuel, M. Jean Back, chargé de direction du CNA, a fait un tour d'horizon du large éventail de services offerts par le CNA. Madame Erna Hennicot-Schoepges, pour sa part, a tenu à remercier M. Back et son équipe, qui en dépit des conditions de travail parfois difficiles ont fait preuve d'un engagement sans faille.

Depuis dix ans, le Centre National de l'Audiovisuel, installé à Dudelange, s'occupe de tout ce qui tourne autour du septième art. Parmi les multiples activités du CNA figure l'archivage de films en provenance de la CLT, de collections privées ou de films d'amateurs. A cela vient s'ajouter une importante collection de photos. Le CNA a également créé le label "Films made in Luxembourg" qui a permis de commercialiser plus de 30 films sur des sujets purement luxembourgeois. Un autre point culminant des dix années d'existence fut l'installation de l'exposition "The Family of Man" du célèbre photographe Edward Steichen dans le château de Clervaux.

Afin de permettre au grand public de découvrir toutes les activités du CNA, dont seulement quelques unes ont été énumérées ici, une porte ouverte a été organisée le dimanche 24 octobre 1999.



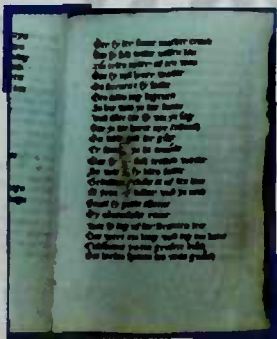
Présentation du Codex Mariendalensis

18 novembre 1999

L'épopée médiévale Codex Mariendalensis, considérée comme perdue depuis longtemps, vient d'être découverte. Le manuscrit en parchemin contient quelque 6000 vers qui relatent la vie de la princesse Yolande de Vianden et sa lutte pour une vie de religieuse au prieuré de Mariental.

Cette découverte, réalisée dans le cadre d'un projet de recherche de l'Institut Grand-Ducal mené par le linguiste luxembourgeois Guy Berg, est d'une importance historique pour le Luxembourg et pour la langue luxembourgeoise: le Codex étant le premier texte littéraire rédigé en francique mosellan et l'unique œuvre médiévale rédigée en langue régionale. Il constitue l'œuvre la plus ancienne et la plus importante de la langue nationale.

Le Codex a été présenté à la presse par la Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Madame Erna Hennicot-Schoepges, en présence du Comte d'Ansembourg, le jeudi 18 novembre 1999.



Inauguration d'une exposition sur les médias dans la Maison du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles

25 novembre 1999

Le 25 novembre 1999, une exposition consacrée au Luxembourg en tant que plate-forme de l'audiovisuel et de la communication a été inaugurée dans la maison du Grand-Duché de Luxembourg, à Bruxelles.

L'initiateur de cette exposition, S.E.M. Jean-Jacques Kasel, ambassadeur du Grand-Duché de Luxembourg en Belgique, a souligné la nécessité de redresser l'image de notre pays à l'étranger. En effet, cette image se réduit souvent à la seule place financière. L'exposition montre les différentes facettes des médias et des entreprises spécialisées dans le domaine de la communication présentes au Luxembourg.

L'exposition a été inaugurée en la présence de nombreuses personnalités comme Gaston Thorn, René Steichen et du ministre en charge de la communication, M. François Biltgen.

Présentation de l'ouvrage "La Francophonie du Grand-Duché de Luxembourg"

1er décembre 1999

Le 1er décembre 1999, Mme Erna Hennicot-Schoepges, ministre en charge de la Culture, a présenté la dernière publication des "Cahiers francophones d'Europe centre-orientale". Intitulée "La Francophonie du Grand-Duché de Luxembourg", conçue et éditée par Frank Wilhelm, professeur au Centre universitaire national, la publication repré-

sente l'aboutissement de recherches linguistiques particulièrement poussées. Cet ouvrage de référence illustre en effet, d'une manière exemplaire, la renaissance de la francophonie sur le plan européen.

Remise du prix Batty Weber à M. Nic Weber

7 décembre 1999



L'éditeur-journaliste, Monsieur Nic Weber a reçu le 7 décembre 1999, des mains de la ministre en charge de la Culture, Madame Erna Hennicot-Schoepges, le prix Batty Weber pour récompenser l'ensemble de son œuvre. La remise du prix a eu lieu dans le cadre d'une cérémonie organisée dans le Centre national de littérature, à Mersch. Lors de son discours en l'honneur de Nic Weber, Monsieur Lex Jacoby a cité Cornel Meder qui, à propos de Nic Weber, affirmait ceci: "Ses croyances libérales sont restées (plus ou moins) intactes. Son sens de l'espièglerie est toujours vif et son optimisme flirte toujours avec un anarchisme bon enfant. Son engagement et son courage demeurent des plus exemplaires (...)".

M. Weber a longtemps été rédacteur en chef et directeur des programmes de RTL-Luxembourg. Il est également éditeur des fameux Cahiers luxembourgeois, fondés en 1923.

Mission d'impulsion 2000/2001 présentation des activités

9 décembre 1999

Lors d'une conférence de presse au Casino Luxembourg, le 9 décembre 1999, la ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, entourée des membres du comité directeur, a dévoilé le programme élaboré par la Mission d'impulsion 2000/2001.

"S'inspirer des enseignements du passé pour aborder une nouvelle ère, s'interroger sur la place que pourra avoir notre petite communauté dans un monde changeant et souvent incertain, réunir les forces vives autour d'idées audacieuses et généreuses, solidaires et novatrices", voilà l'objectif que s'est fixé le Comité d'impulsion 2000/2001 et qui se reflète dans le mot d'ordre du Comité: "Hériter d'hier – Mériter demain".



Le programme prévoit de nombreuses manifestations, notamment des activités en faveur des jeunes. Il s'agit en effet de donner aux jeunes la possibilité de s'exprimer à travers une action baptisée "Caravane de l'an 2000 - Etats Généraux de l'Utopie". Cette initiative se traduira par un chapiteau nomade qui traversera le pays pour s'arrêter en douze lieux entre février et juin 2000. Le chapiteau proposera une multitude d'activités allant de spectacles à des ateliers pratiques. Les jeunes apprendront notamment à se servir d'une caméra vidéo numérique. Leurs contributions filmées seront montées en films par le CNA. Les informations réunies lors des rencontres avec la jeunesse fourniront des "cahiers de doléances" de la jeunesse luxembourgeoise, discutés ensuite lors d'un grand colloque interdisciplinaire réunissant, entre autres, des représentants du milieu politique, des philosophes ainsi que des intellectuels.

Autre activité prévue pour l'année prochaine: une exposition interactive sur le sort des réfugiés dans le monde, organisée dans la Rotonde CFL de Bonnevoie.

A noter également que toutes les informations concernant ces diverses manifestations peuvent être consultées sur un site Internet (www.luxembourg2000-2001.lu) et dans un calendrier distribué à tous les ménages.

Soirée littéraire luxembourgeoise

13 décembre 1999

Dans le cadre des activités du Café Littéraire Européen, une Soirée littéraire luxembourgeoise a été organisée le lundi 13 décembre 1999 à la Maison de l'Europe, dans la rue des Francs-Bourgeois, à Paris.

A l'occasion de cette rencontre, placée sous le thème de l'écriture dans un pays multilingue dont la production littéraire reste encore relativement peu connue sur le plan européen, cinq auteurs luxembourgeois ont lu des extraits de leurs œuvres en français, allemand et luxembourgeois.



EDUCATION

Inauguration du DESS en contentieux communautaire

4 septembre 1999

Le 4 septembre 1999 s'est tenue en présence de Madame Erna Hennicot-Schoepges, ministre de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, une séance inaugurale de la première session DESS en contentieux communautaire au sein du Centre Universitaire de Luxembourg.

Il s'agit de la première formation de Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées entièrement conçue et organisée à Luxembourg.

Lors de cette séance d'inauguration, une déclaration d'intention de collaboration avec les universités de Nancy 2 et de Strasbourg Robert Schuman a été signée par Madame la Ministre et les représentants de ces instituts.

Europass

18 novembre 1999

Le 18 novembre 1999, lors d'une conférence de presse, Madame Anne Brasseur, ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports, accompagnée de Monsieur Aly Schroeder, directeur à la Formation professionnelle, ont présenté l'Europass. Ce dernier est destiné aux élèves qui suivent une formation en alternance. Grâce à ce "passeport", l'élève ou l'apprenti peut faire valoir ses droits dans tout autre pays de l'Union européenne.

Le passeport sera disponible à partir du 1er janvier 2000 au Service de la Formation professionnelle auprès du ministère de l'Education nationale. Le passeport peut, entre autres, être utilisé dans les

programmes d'échange ou de placements dans le cadre de la formation professionnelle. En outre, l'Europass contribuera sans doute à faire progresser les discussions sur la reconnaissance des qualifications en Europe.

13e Foire des Etudes et des Formations

18 - 19 novembre 1999

Le Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement supérieur (CEDIES) du ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a organisé les 18 et 19 novembre 1999 la 13e Foire des Etudes et des Formations destinée, d'une part, aux élèves des classes terminales de l'enseignement post-primaire et aux étudiants universitaires, et d'autre part, aux adultes désireux de suivre ou de reprendre des études.

L'information offerte couvrait aussi bien les possibilités d'études et de carrières après le baccalauréat que les formations dispensées en cours du soir ou en cours à distance.



Le Laboratoire national de santé inaugure ses nouveaux locaux

22 novembre 1999

En présence de Madame Erna Hennicot Schoepges, ministre en charge de la Recherche, ainsi que de Monsieur Carlo Wagner, ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, ont été inaugurés les nouveaux locaux de la division d'immunologie du Laboratoire national de santé, division dirigée par le professeur Dr. Claude P. Muller.

Le Laboratoire national de santé profitera de cet agrandissement pour pouvoir étendre ses activités dans le domaine de la recherche immunologique. Ces nouveaux locaux abriteront les laboratoires affectés au domaine du "Diagnostic research and development".

L'agrandissement a permis en outre d'installer une salle de conférence pour les cours de troisième cycle de l'Université de Tübingen en Allemagne et du Centre universitaire de Luxembourg.

Rencontre entre Jamie Shea et la presse luxembourgeoise

29 octobre 1999

Le porte-parole de l'OTAN, Monsieur Jamie Shea a invité la presse luxembourgeoise à une conférence suivie d'un déjeuner, le vendredi 29 octobre 1999.

M. Shea a abordé les sujets politiques actuels concernant l'OTAN, notamment le Kosovo, les relations avec la Russie ainsi que la question du pilier européen. Au cours du déjeuner, la presse luxembourgeoise a eu l'occasion de poser des questions à M. Shea.



Le Conseil de presse visite le Service Information et Presse

25 novembre 1999



Une délégation importante du Conseil de presse avait accepté l'invitation lancée par le Service Information et Presse, à une porte ouverte. Celle-ci poursuivait plusieurs objectifs, notamment favoriser la rencontre entre les représentants de la presse et le personnel du S.I.P., présenter la nouvelle structure en cellules du service et exposer les nouveaux projets dans le domaine des technologies de l'information. Cette rencontre était également l'occasion pour le Conseil de presse de visiter les nouveaux locaux du service et de voir comment les membres du S.I.P. travaillent au quotidien.

Les membres du Conseil de presse ont ainsi pu découvrir en avant-première le site Internet du gouvernement qui est accessible sous l'adresse suivante: <http://www.gouvernement.lu>.

Bilan de l'action du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle (Fonspa)

24 novembre 1999

En toile de fond de la nouvelle loi sur le réaménagement du soutien à la production audiovisuelle du 21 décembre 1998, qui confie au Fonspa la mission de mettre en oeuvre les initiatives du gouvernement en faveur du développement économique de ce secteur d'activités, le Conseil d'administration du Fonspa a établi un premier bilan de son action en 1999.

Au début du mois de décembre, le Conseil avait déjà statué sur environ 80 projets de production. Ainsi, ce ne sont pas moins de 61.205.196 LUF qui ont été accordés en guise d'aides financières à la production. Sachant que, pour ce qui est du régime des certificats d'investissement audiovisuel, la nouvelle loi prévoit que les sociétés désirant bénéficier des avantages de ce mécanisme d'aide doivent être agréées par le gouvernement, 11 sociétés de production supplémentaires ont pu être homologuées et 21 projets d'oeuvres audiovisuelles acceptés.

Le Fonspa s'est par ailleurs doté d'une infrastructure et de moyens financiers adaptés aux objectifs de la promotion du Luxembourg comme site de production audiovisuelle. C'est dans ce contexte, mais également pour encadrer les productions nationales à l'affiche, que le Fonds a participé à de nombreux festivals internationaux. Les différents succès remportés aux festivals internationaux par des productions ou coproductions luxembourgeoises sont autant de signes que le secteur national du film est en plein essor: aujourd'hui, près de 600 personnes travaillent au Luxembourg dans ce secteur en pleine expansion.

SOLIDARITE SOCIALE ET PROMOTION FEMININE

Journée de solidarité "Contre la violence à l'égard des femmes et des filles"

27 novembre 1999

Cette journée de solidarité a été organisée dans le cadre de la campagne nationale "Fini les compromis - Contre la violence à l'égard des femmes et des filles". Placée sous le haut patronage de S.A.R. la Grande-Duchesse, cette campagne a été initiée par le ministère de la Promotion féminine en collaboration avec les associations oeuvrant dans l'intérêt des femmes.



Madame Marie-Josée Jacobs présente les résultats de trois années de lutte contre le racisme

17 décembre 1999

Mme Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille, a présenté en présence de l'association "1997-Année européenne contre le racisme", un recueil de projets cofinancés par ladite association au cours des trois dernières années. Outre l'intention de se faire connaître et de faire étalage de ses activités, le

but avoué de cette brochure était surtout de constituer un outil de réflexion et de renseignement utile pouvant servir à d'autres associations du même type; un échange de bon procédés en quelque sorte. C'est dans cette optique, en effet, qu'y figurent les sources, références et contacts nécessaires au bon fonctionnement de la lutte contre les discriminations raciales.

Nouvelle brochure sur les actions positives éditée par le ministère de la Promotion Féminine

Le ministère de la Promotion féminine a publié sa nouvelle brochure sur les actions positives, intitulée "Potentiel Humain de l'Entreprise II".

Par actions positives on entend les mesures concrètes réalisées par des entreprises pour accorder une place plus importante aux femmes dans leur organisation, améliorer les conditions de travail des femmes, optimiser leurs plans de carrière, mettre en place des mécanismes qui permettent de mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

Les entreprises luxembourgeoises qui ont été subventionnées par le ministère de la Promotion Féminine pour avoir réalisé une action positive sont présentées dans cette brochure.



ECONOMIE

"L'économie luxembourgeoise au 20e siècle"

1er décembre 1999

Le 1er décembre, le Statec a présenté sa rétrospective sur les cent dernières années de l'économie luxembourgeoise. Cet ouvrage a été réalisé par une équipe multidisciplinaire d'auteurs, animée par M. Robert Weides, directeur du Statec.

L'ouvrage retrace la formidable évolution économique luxembourgeoise qui est passée d'une économie agraire à une économie riche et diversifiée dans laquelle dominent les services. Le livre tente de montrer pourquoi et comment ces mutations structurelles d'une ampleur extraordinaire ont pu se produire au Luxembourg.

"L'économie luxembourgeoise au 20e siècle" sera sans aucun doute un des ouvrages de référence clés du 21e siècle.



Discours



Discours de S.A.R. le Grand-Duc

à l'occasion des fêtes de fin d'année

(Traduction libre – seul le discours prononcé fait foi) - 24 décembre 1999

Chers concitoyens,

L'année 1999 a été une année importante aussi bien pour le Luxembourg que pour ses institutions démocratiques : en effet, nous avons à trois reprises pu faire valoir notre droit de vote.

Une fois de plus, les électeurs ont montré combien la stabilité de nos institutions leur est chère.

Dans de nombreux pays du globe, la stabilité politique est loin d'être garantie. Souvent dans ces mêmes pays l'être humain n'est pas respecté. Parmi ces personnes bafouées figurent notamment les nombreux réfugiés que nous avons accueillis dans notre pays. Eux aussi souhaitent que dans leur patrie la liberté et les institutions démocratiques puissent devenir une réalité. Ce souhait est plus que compréhensible, la liberté, l'égalité, la tolérance et la solidarité étant les valeurs profondes et le fondement de toute société humaine. La priorité doit toujours être accordée à l'être humain.

Il revient ainsi aux parents, et à l'enseignement, de transmettre à nos enfants les valeurs de notre civilisation.

La journée de l'arbre, au mois de novembre, nous a donné l'occasion de vivre un exemple concret de solidarité. Des enfants, des adultes et des personnes âgées ont uni leurs forces pour planter une forêt. Les générations futures pourront alors cueillir les fruits de ces efforts.

L'enseignement transmet également des connaissances et du savoir-faire à nos enfants. L'école enseigne notamment les langues qui, combinées aux connaissances spécialisées constituent notre richesse. Ces atouts expliquent aussi pourquoi notre économie et l'emploi ont connu une nouvelle croissance au cours de cette année.

L'avenir ne devrait pas nous inquiéter, à condition que nos enfants, tout comme les générations précédentes, fassent preuve d'autant de zèle et d'endurance dans leur travail.

Nous nous approchons de la fin du millénaire. L'histoire de notre pays n'a jamais connu une époque aussi heureuse que la nôtre : nous vivons dans la liberté et dans la paix, notre indépendance est garantie au sein de l'Union européenne, notre économie se porte bien, notre niveau de vie est élevé, notre taux de chômage est au plus bas et la stabilité existe à tous les niveaux.

Les Luxembourgeois font confiance à cette stabilité et sont convaincus qu'elle est la raison pour laquelle notre petit pays est considéré et respecté dans le monde entier.

La monarchie constitutionnelle, pour laquelle les Luxembourgeois ont opté par voie de référendum le 28 septembre 1919, est garante de stabilité. Ma mère, la Grande-Duchesse Charlotte, ainsi que moi-même avons gouverné notre patrie pendant près d'un siècle.

Cette stabilité doit se perpétuer au cours du prochain millénaire. J'ai le sentiment que le moment est venu d'en confier la responsabilité à la prochaine génération.

En tant que Lieutenant-Représentant, le Prince Henri a prouvé combien ses engagements envers notre pays lui tiennent à cœur.

C'est la raison pour laquelle j'ai pris la décision de consulter les autorités du pays. Ensemble, nous choisirons la date appropriée, après la rentrée scolaire 2000, à laquelle le Prince Henri assumera la direction du pays, et cela, avec la pleine confiance, notamment de vous, chers concitoyens.

Je voudrais m'adresser à tous les étrangers qui

vivent et travaillent dans mon pays, pour leur exprimer mes vœux les plus chaleureux pour l'an 2000.

Chers Luxembourgeois,

A vous tous, et surtout à ceux qui sont malades, seuls ou malheureux, moi-même, la Grande-Duchesse, nos enfants et petits-enfants, souhaitons de joyeuses fêtes et une bonne année.

Déclaration de Monsieur le Premier ministre Jean-Claude Juncker,

prononcée à la Chambre des Députés

(Traduction libre – seul le discours prononcé fait foi) - 24 décembre 1999

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le Grand-Duc m'a chargé de porter à la connaissance de la Chambre et du pays une décision importante qu'il m'a communiquée par une lettre datée du 22 décembre.

Monsieur le Président,

Il est évident pour tout un chacun à l'intérieur et à l'extérieur de cette enceinte, que le message du Grand-Duc, que je vous ai communiqué en tant que représentant élu du peuple, introduit une étape importante pour l'histoire de notre pays.

Au cours du mois de septembre 2000, nous aurons un nouveau chef d'Etat. Le Grand-Duc Jean abdicuera et le Grand-Duc Héritier Henri deviendra Grand-Duc.

Cette succession au trône souligne la continuité naturelle de notre plus haute institution et la stabilité permanente de notre Etat.

Depuis un certain temps déjà, le Grand-Duc envisage de se retirer des affaires de l'Etat. C'est la raison pour laquelle, depuis mars 1998, il a impliqué le Grand-Duc Héritier dans l'exercice de ses fonctions.

La décision, empreinte de sagesse, d'annoncer d'ores et déjà la passation des pouvoirs prévue pour septembre 2000, témoigne de la volonté du

Grand-Duc de conclure son règne de la même manière qu'il a régné pendant plus de 35 ans : dans la dignité et soucieux de la destinée de notre Etat. Seul le souci du bien-être de notre pays lui a inspiré cette décision souveraine.

Je peux affirmer avec certitude, en mon propre nom ainsi qu'en celui du pays entier, que les années pendant lesquelles le Grand-Duc Jean a régné, étaient de bonnes années pour notre pays. A travers son engagement, son attention et sa manière d'être, il nous a offert le meilleur de lui-même. Il a été et est toujours un Grand-Duc compétent qui mérite toute notre estime.

Son vœu le plus cher est que le Grand-Duc Héritier puisse être entouré de la même affection et de la même confiance que nous lui avons témoignées. Nous n'y manquerons pas, car depuis des années nous avons pu constater avec combien de sérieux et de zèle il s'est préparé à ses futurs engagements à la tête de notre pays.

En ce moment, nous tenons également à exprimer nos hommages à la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte, qui, à travers son action discrète, mais remarquable, a toujours été aux côtés de notre Grand-Duc.

Ce soir, le Grand-Duc s'adressera par le biais de la radio et de la télévision à notre pays.

Vive le Grand-Duc Jean !
Vive le Grand-Duc Héritier Henri !

Message de S.A.R. la Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte,

à l'occasion de la journée internationale des personnes âgées

1er octobre 1999

Les Nations Unies désirent que ce 1er octobre soit dédié aux personnes âgées. Dans nos sociétés occidentales un habitant sur cinq a plus de soixante ans, car des conditions de vie plus favorables nous donnent la chance de vivre plus longtemps.

Cette journée de réflexion est avantageuse, si elle ouvre de nouveaux horizons de liberté et de bien-être. Mais elle doit aussi nous rappeler, femmes et hommes de tous les âges, à reconnaître l'expérience de nos aînés. Il faut que leurs enfants et leurs familles les entourent de leur affection et leur dédient un peu de temps libre pour les assister et les soutenir dans leur

solitude, qui trop souvent accompagne la vieillesse.

Si notre Gouvernement a su créer les conditions matérielles pour un soir de vie heureux, la jeunesse doit aussi apporter aux personnes âgées, dans la joie et la tendresse, le bonheur quotidien qui leur manque parfois cruellement.

Je me réjouis des nombreuses initiatives de formation, d'orientation et de sensibilisation prises au Luxembourg au cours de l'Année. Puissent-elles contribuer à donner aux Personnes Âgées vivant au Grand-Duché une place de choix dans nos coeurs et nos foyers.

75e Foire Internationale de Luxembourg Automne 1999

Discours prononcé par Monsieur Henri GRETHEN Ministre de l'Economie
à l'occasion de l'ouverture de la 75e Foire Internationale de Luxembourg

Luxembourg-Kirchberg, le 9 octobre 1999

Altesses Royales,

L'honneur et le privilège me reviennent aujourd'hui pour vous saluer de cette tribune, pour la première fois en ma qualité de Ministre de l'Economie.

L'occasion est d'autant plus significative alors qu'il s'agit de la 75e manifestation de ce genre qu'organise la Société des Foires Internationales de Luxembourg.

La famille grand-ducale, depuis le début, n'a pas manqué de soutenir par sa présence cette importante manifestation économique.

Vous-mêmes, Monseigneur, Madame, assistez régulièrement à cette cérémonie d'ouverture. Par Votre présence, Votre intérêt pour les nouveautés

exposées et Votre volonté de donner de notre pays une image d'ouverture et d'accueil, Vous documentez à nouveaux Votres contributions sans faille au développement économique de notre pays.

Soyez-en cordialement remercié.

Altesses Royales,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

L'économie de notre pays se porte bien. Voilà un constat qu'on entend régulièrement, tempéré de temps à autre par telle ou telle nuance qualificative, ou par l'une ou l'autre mise en garde bienveillante à propos de tel ou tel risque plus ou moins lointain. Quoi de plus confortable pour un Gouvernement, un

Ministre de l'Economie d'un pays, pour qui, selon les dires des experts du Fonds Monétaire International, le plus grand défi consiste à gérer le succès.

Cela d'autant plus que le contexte conjoncturel européen s'est récemment amélioré, ouvrant des perspectives plus favorables pour le 2^e semestre de l'année en cours et pour l'année prochaine.

Pour l'économie luxembourgeoise, après une croissance de 5,7% en 1998, les données du 1^{er} semestre relatives aux grands agrégats économiques semblent confirmer une performance supérieure à la moyenne communautaire. En effet, les indicateurs d'activités sont positifs dans presque toutes les branches de notre économie alors que le chômage continue de baisser et que l'emploi salarié intérieur a encore augmenté au 1^{er} semestre à un taux record de 5% en glissement annuel.

Votre Ministre de l'Economie, serait-il un homme comblé, voué au chômage pour le reste de la législature, alors qu'il vient seulement de prendre ses fonctions?

Le programme gouvernemental insiste très fermement sur la nécessité de la croissance économique et comporte comme un leitmotiv sa résolution à promouvoir une croissance qualitative permettant le développement durable.

S'il appartient aux entreprises, aux femmes et aux hommes qui les animent, de créer la richesse, il appartient aux gouvernants de veiller à un environnement compétitif, d'une part, au bien-être de tous et à l'équité sociale, d'autre part.

S'il appartient aux hommes et aux entreprises d'inventer et de créer notre avenir, il relève du devoir des gouvernants de créer le cadre, de favoriser l'adaptation, de soutenir l'ajustement structurel.

Quant à l'environnement compétitif en général, les mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre sont amplement connues : réduction de la fiscalité directe des entreprises, amélioration des infrastructures, création d'un cadre juridique adapté en matière de concurrence, de marchés publics et de commerce électronique...

Je ne m'y étendrai donc pas.

Attardons-nous par contre à l'ajustement structurel. Depuis plus de 20 ans, les Gouvernements successifs se sont employés à promouvoir la diversification industrielle, motivée par la perte de 20.000 emplois dans la sidérurgie et la nécessité de créer des activités industrielles de substitution. Cette politique doit être poursuivie même si la motivation, au fil des années, a changé.

En effet, les risques d'un "nouveau monolithisme" sont réels.

Un pilier important de la politique de diversification continuera d'être la prospection d'investisseurs nouveaux.

A l'horizon du troisième millénaire se dessinent toutefois certains changements structurels qui affecteront durablement l'environnement économique international et qu'il incombe donc de considérer dans la définition des orientations futures de la politique de développement économique et industrielle de notre pays.

Les déterminants de ces changements structurels sont:

- la globalisation des échanges,
- la tertiarisation croissante des économies les plus développées,
- l'avènement de la société de l'information et du savoir.

Face à ces tendances globales se posent alors plusieurs questions au décideur politique.

Quels sont les préalables, quel est l'environnement requis pour continuer à réussir notre politique de diversification économique?

Quelles sont les activités économiques propices à un développement réussi dans notre pays?

Les réponses à apporter devront tenir compte de deux contraintes que sont, d'une part, l'exiguïté du territoire national qui doit nécessairement inspirer

une politique de développement durable et responsable à l'égard des générations futures, les limites de nos ressources techniques, financières et humaines, d'autre part.

La reconnaissance de nos limites nous amène aussi à constater que nous continuerons à rester tributaires de mouvements largement aléatoires, qui s'imposent de l'extérieur.

D'aucuns - conseillers bienveillants - proposent de nous lancer à bras-le-corps dans les technologies en vogue, telles les technologies de l'environnement ou les biotechnologies.

Certes, il faudra considérer telle ou telle opportunité. Le projet "PRIMUS" de Paul Wurth, présenté la semaine dernière, visant le développement d'un processus destiné à recycler des déchets issus de la sidérurgie, est un excellent exemple d'une telle opportunité. Nous soutenons évidemment ce type de démarche avec les moyens requis.

Plus généralement cependant, on constate que les expériences les plus réussies en matière de développement, de diversification, voire de spécialisation industrielle sont celles qui misent sur les traditions industrielles bien ancrées et l'expertise technologique existante.

Je citerai l'exemple de la micro-électronique suisse qui s'est développée au début des années '80 sur l'arrière-fond d'une industrie horlogère familière avec les techniques de miniaturisation et devant relever le défi des montres à quartz, venues du Japon.

A première vue, le Luxembourg ne dispose que d'une seule tradition industrielle apparente, l'activité sidérurgique.

Une analyse plus poussée cependant met à jour d'autres technologies issues de la politique de diversification passée : celles des céramiques et du verre, des matières plastiques, des médias d'enregistrement.

On dénombre par ailleurs une communauté grandissante de la sous-traitance automobile allant des produits d'insonorisation aux capteurs pour "air-bags", en passant par le développement de sys-

tèmes de gestion du régime moteur ou de thermostats pour climatisations.

Le Luxembourg héberge une bonne vingtaine de PME ayant des compétences dans l'instrumentation de mesure, utilisant ou produisant des capteurs de tous genres.

Notre place financière requiert et génère un flux continu de compétences informatiques.

Notre position dans l'industrie européenne des média et des communications fait de notre pays un pôle d'attraction certain.

Michael E. Porter a consacré dans son ouvrage mondialement apprécié "The Competitive Advantage of Nations" le terme anglais de "clusters" technologiques que j'aimerais traduire par "pôles de compétence" technologique.

Sans vouloir vous ennuyer par des excursions académiques, j'estime que les secteurs et activités économiques évoqués précédemment illustrent aisément que notre pays dispose bel et bien d'un certain potentiel de pôles d'attraction pour de nouveaux investissements.

Ces pôles de compétence existant doivent constituer des points d'amorce pour la politique de diversification économique future.

Altesses Royales,
Mesdames, Messieurs,

A l'instar des mesures réglementaires et légales, les compétences technologiques doivent constamment évoluer pour stimuler la croissance économique.

C'est ainsi que j'ai décidé de donner une priorité dans mon action politique au développement technologique endogène et de mettre l'accent sur la stimulation de l'esprit d'entreprise, la création d'activités nouvelles à fort contenu technologique et l'encadrement de la recherche-développement, du transfert de technologie et de l'innovation.

Il est vrai que depuis le début des années '80, les gouvernements successifs se sont constamment

appliqués à stimuler l'effort de recherche industrielle.

En dépit des progrès réalisés, l'ensemble du budget public consacré annuellement à la recherche-développement n'atteint, même en y ajoutant les financements de la recherche publique et des CRP, que quelque 0,1 pour-cent de notre PIB. Aussi le Gouvernement s'est-il donné l'objectif de l'augmenter à 0,3 pour-cent, ce qui équivaldrait à la moyenne communautaire.

Bien entendu, il s'agira avant tout d'inciter encore davantage d'entreprises à entamer une démarche innovante par les moyens existants de promotion et de sensibilisation.

Je perçois toutefois également l'opportunité du développement d'un certain nombre de pôles de compétence technologiques nouveaux pouvant intéresser un large éventail d'entreprises.

Pour avoir une chance de succès, cette démarche requiert toutefois une grande capacité de mobilisation des acteurs intéressés et leur adhésion durable à des objectifs communs, judicieusement sélectionnés dans une large concertation et un suivi permanent des efforts entrepris.

Elle requiert également une évolution des compétences technologiques de nos CRP qui, dans le domaine technologique, soit axée sur les mêmes objectifs que ceux de l'industrie.

C'est ainsi qu'une approche concertée avec ma collègue en charge de la recherche publique et avec les organisations professionnelles représentatives devrait permettre de remplir de concret les futurs programmes mobilisateurs que le Fonds National de la Recherche récemment créé se propose de mettre sur pied.

Je me propose d'encourager l'adhésion des entreprises à cette démarche.

Je suis néanmoins conscient que l'engagement pour entamer une démarche innovante présuppose une disposition favorable à l'égard du risque. Or, vous m'accorderez que l'esprit d'entreprise et le goût du risque ne sont pas des valeurs particulièrement prononcées de la culture luxembourgeoise.

C'est ainsi que je considère être également du rôle du Ministre de l'Economie de contribuer activement à un revirement de tendance.

Je porte également un souci particulier aux PME qui constituent l'épine dorsale de notre tissu économique. Dans ce contexte, j'évaluerai l'opportunité de créer des mesures complémentaires pour faciliter l'accès au capital de démarrage, voire à des sources de capital-risque complémentaires.

Finalement, j'ai l'intention de promouvoir la création de centres d'accueil pouvant héberger des PME nouvelles à forte orientation technologique en prenant en compte les enseignements du projet-pilote "Technoport Schlassgoart" et ceux d'autres centres étrangers.

Il m'importe, dans cette démarche, de garantir un accès optimal à l'ensemble des compétences technologiques, logistiques et financières complémentaires qui existent au Luxembourg, de prendre en compte des considérations d'équilibre régional et la reconversion d'anciens sites de production industrielle.

Altesses Royales,
Mesdames, Messieurs,

Qui dit politique de diversification et de développement économiques, n'échappe pas à la question des instruments d'accompagnement de cette politique. Qui dit environnement compétitif fait aussi un renvoi à la concurrence internationale et donc au choix des autres Etats.

Je ne m'étendrai pas sur chacune des armes dont dispose un Etat pour favoriser le développement des entreprises. Je n'en relèverai qu'une seule, en l'occurrence - actualité oblige - les aides aux investissements des entreprises.

Il est su qu'aucun gouvernement, du moins aucun des gouvernements dans l'Union Européenne, n'est entièrement libre d'en octroyer à sa guise. Je pense que c'est un principe porté et voulu par tous. Personnellement, je suis même convaincu que l'idéal serait pour notre pays et pour les entreprises de travailler sans aucune

subvention. Mais, comme en dépit de toutes les règles et restrictions communautaires la course aux subventions n'est pas supprimée, je dois y participer. Comment dès lors se servir au mieux de cet instrument?

Je n'ai pas besoin de rappeler qu'au cours des 15 dernières années, la Commission européenne a pratiqué une politique de plus en plus restrictive en la matière. Cette politique a motivé les modifications successives de la loi-cadre de développement et de diversification économiques en 1986, 1993 et 1997.

Plus récemment, la Commission a remis en cause les régimes d'aides régionales qui permettent des intensités d'aide différenciées, selon les régions.

La justification à la base de ce type de régime dérogatoire se trouve ancrée dans le Traité de Rome, ce qui en dit long sur l'importance et de la vigilance réservées à ce genre de dérogation. L'argument a trait à la situation économique particulière des régions bénéficiaires : l'objectif de leur développement économique prime dans certains cas l'objectif de concurrence équitable.

La possibilité de recourir à un tel régime dérogatoire rencontrait dès les années '80 les préoccupations des Gouvernements en matière de développement régional, que cela eut été dans le Sud du pays, sinistré par la restructuration de la sidérurgie, ou dans le Nord ou à l'Est, préoccupé par le déclin de l'agriculture et l'exode des populations vers les agglomérations urbaines.

Le système des zones industrielles nationales et régionales avait fourni dès le début des années '80 une large contribution à l'objectif de développement régional.

Le régime régional des aides aux investissements introduit dans la loi-cadre de 1986, modifiée ensuite en 1993 et 1997, était venu le parfaire.

Quelles sont les implications de sa récente remise en cause par la Commission européenne?

Primo, le régime régional est mis hors vigueur d'office à partir du 1er janvier 2000. Précisons à cet

endroit que le régime d'aide aux PME n'est pas touché par cette disposition.

Secundo, la Commission peut autoriser un régime d'aide nouveau sur la base d'une proposition de carte régionale nouvelle des aides à soumettre par chaque Etat membre. Cette nouvelle carte devra avoir un périmètre de couverture réduit - 32% de la population pour notre pays - et prévoir des intensités maximales d'aide: - 10% en équivalent subvention net pour le Luxembourg -.

Enfin, nous aurons une période de vide juridique alors que le Gouvernement n'a pas encore notifié son projet de nouvelle carte des aides à la Commission et que donc un projet de loi reste à introduire dans la procédure législative.

La Commission européenne a évidemment prévu des lignes directrices pour cet exercice, et donc des critères qui président aux choix des régions.

Cela m'amènerait trop loin de les détailler à partir de cette tribune. Mais je puis vous affirmer que l'exercice, qui se présente à la fois comme terriblement technique et objectif, est en fait un exercice d'acrobate et éminemment politique.

Nos partenaires et voisins en subissent d'ailleurs déjà les conséquences dans leur démarche d'autorisation auprès de la Commission.

Vient s'y greffer un autre dossier : celui des nouvelles règles des Fonds structurels communautaires qui ont été adoptées au sommet de Berlin dans le contexte du fameux Agenda 2000. Quel en est le lien avec notre régime régional d'aide aux investissements?

L'Acte unique européen, qui est entré en vigueur le 1er juillet 1987, a introduit le concept de cohésion économique et sociale et l'a érigé en politique communautaire. L'objectif en est, en particulier, de réduire l'écart entre les diverses régions et le retard des régions moins favorisées. Les Etats membres sont tenus de conduire leur politique économique en vue d'atteindre également cet objectif.

Quant à l'Union, elle doit soutenir sa réalisation par

l'action qu'elle mène en particulier au travers des fonds à finalité structurelle. La recherche de la cohésion économique et sociale implique donc une politique régionale communautaire en faveur des régions les plus défavorisées, soit dans la comparaison communautaire, soit dans la comparaison nationale.

L'Agenda 2000 a introduit aussi une révision des moyens de la politique structurelle communautaire jusqu'en 2006. En matière de politique régionale, cette révision vise une plus grande concentration des efforts sur les régions les plus défavorisées et une meilleure application du principe de subsidiarité.

Ce sont là des objectifs louables en soi. Néanmoins, il faut aussi se rendre à l'évidence que ces réformes produiront des effets douloureux dans leur application concrète. Ainsi, nous sommes amenés - solidarité oblige - à réduire l'étendue de nos zones éligibles au nouvel objectif 2 des aides communautaires.

Pour la définition de notre carte de politique régionale communautaire, nous sommes également tenus au respect de critères dits objectifs et précis. De surcroît, nous sommes tenus à produire un effort de cohérence accru entre notre carte des

aides régionales définie par les aides à l'investissement et notre carte des fonds structurels.

L'enveloppe mise en perspective pour notre pays par l'Union est significative: 40 millions euros pour les 7 années à venir. Il faudra faire un effort d'imagination pour investir et faire fructifier utilement ces montants.

Enfin, le noeud indéliable désormais établi autour de la politique régionale nationale et de la politique régionale communautaire ne manquera pas d'exiger de nouvelles restrictions peut-être douloureuses à l'avenir, c'est-à-dire après 2006. Nous devons en tenir compte dès maintenant.

Altesses Royales,
Mesdames, Messieurs,

J'espère que j'ai pu apporter la preuve irréfutable que votre Ministre de l'Economie ne chômera pas de sitôt. Les chantiers de la politique économique sont importants, certains semés d'embûches.

Il s'agira de les engager et de les poursuivre avec détermination.

Je m'y emploierai.

Allocution de M. Charles Goerens Ministre de l'Environnement du Grand-Duché de Luxembourg

**A la Cinquième Conférence des Parties (COP 5)
De la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques**

Bonn, 25 octobre - 5 novembre 1999

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs les Ministres
et chefs de délégation,
Mesdames, Messieurs les délégués,

La COP 5 constitue pour moi la première occasion de souligner en public la nécessité de réaliser des

progrès tangibles quant au programme de travail du plan d'action de Buenos Aires.

Permettez-moi donc d'insister sur l'importance d'avancer dans les dossiers-clés que sont le système de contrôle de la conformité, une décision sur la fin de la phase pilote des activités mises en

œuvre conjointement et la continuation de ces activités sous la Convention, ainsi que les mécanismes de Kyoto.

L'utilisation des mécanismes de Kyoto devrait permettre d'obtenir le maximum d'effets bénéfiques pour l'environnement et le climat, et être complémentaire des actions nationales. Les actions domestiques doivent constituer les moyens principaux pour atteindre les objectifs de la Convention et du Protocole. Pour ce qui est des mécanismes de Kyoto, le Luxembourg accorde une priorité à la mise en œuvre conjointe et surtout au CDM. Le CDM pourrait en effet jouer un rôle potentiel dans le transfert de technologies et le développement durable dans les pays en développement.

Le Luxembourg est d'avis que le changement climatique demande une action globale à laquelle doivent prendre part à plus long terme tous les pays. Reconnaissons que beaucoup de PVD prennent des actions en vue de lutter contre le changement climatique. La mise à disposition de ressources financières, le transfert de technologies modernes permettant de sauvegarder l'environnement, la nécessité de construire des capacités de développement propres dans les PVD constituent le corollaire logique des engagements politiques de ces derniers.

C'est ainsi que le Luxembourg s'était engagé lors du "sommet planète terre" à Rio d'atteindre une aide publique au développement (APD) de 0,7% du produit brut. Depuis 1992 donc, notre APD a continuellement augmenté, et l'objectif de 0,7% sera atteint en l'an 2000.

Monsieur le Président,

La lutte contre le changement climatique requiert une action globale, ce qui ne réduit en rien la responsabilité des pays industrialisés qui sont interpellés en premier lieu.

C'est pourquoi mon pays s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 28% pendant la période d'engagement 2008-2012 par rapport à leur niveau de 1990. Notre approche essentiellement basée sur des mesures en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie et de la promotion des énergies renouvelables et alternatives, ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur industriel. En 1997, nous avons ainsi réduit nos émissions de 26% par rapport à 1990. A part les mesures citées, ceci est dû à la restructuration de notre industrie sidérurgique. Il est évident que l'évolution de notre population (430.000 habitants, soit 11% de plus qu'en 1990) et du nombre de véhicules (+30% par rapport à 1990) risque de rendre très difficile l'atteinte de notre objectif. Ceci d'autant plus que le Luxembourg doit faire face aux mêmes problèmes que rencontrent les pays à "petite" économie. Le gouvernement luxembourgeois n'exclut pas l'adoption de mesures supplémentaires, e.a. une réforme écologique de notre système fiscal. Néanmoins, il faudra également des politiques communes et coordonnées au niveau international.

Finalement, Monsieur le Président, le Luxembourg entend œuvrer pour une rapide ratification et une entrée en vigueur du protocole qui devrait se faire d'ici la conférence Rio +10 en 2002.

Je vous remercie.

Zentrum für europäische Integrationsforschung

Die Rolle des Kleinstaates Luxemburg in der Europäischen Union des 21. Jahrhunderts
Discours de Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre

Bonn, 26. Oktober 1999

Sehr verehrter Herr Professor Hünhard,
meine sehr verehrten Damen und Herren.

Ich soll über das zukünftige Europa und über die

Rolle Luxemburgs in diesem Europa reden.
Dies ist etwas, was ich mit sehr viel Freude tue, weil ich dies in Bonn tun darf. Ich bin wahrscheinlich der einzige europäische

Regierungschef, der in diesem Jahr noch den Weg nach Bonn findet. Ich bin immer gerne in Bonn gewesen und es würde mir auch im Jahreskreislauf wirklich fehlen, wenn ich in einem Jahr nicht nach Bonn käme. Deshalb bin ich froh, heute in Bonn zu sein, und dieses auch in dem etwas breiterem Rahmen eines sogenannten offiziellen Besuches in Nordrhein-Westfalen tun zu können.

Reden soll ich über die Zukunft Europas, und über die luxemburgische Rolle in diesem zukünftigen Europa. Dies hört sich fast an wie eine Einlassung zu einem Thema, das man eigentlich beherrschen müsste; ich muss aber bescheidenerweise zugeben, dass es mir schon unwahrscheinlich schwerfällt, die letzten zehn Jahre in Europa zu verstehen, und dass mir die Rolle Luxemburgs in den letzten zehn Jahren auch nicht immer volumfänglich klar war. Und es ist schon beeindruckend, wenn man jetzt den Blick über die nächsten hundert Jahre hinwegfegen lassen soll, um dann in einem, wie ich gelesen habe, 45-minütigem Beitrag all das zusammen zu tragen, was man zusammentragen müsste, damit am Ende dieses Vortrages auch deutlich würde, dass dieser Vortrag das enthielte, was man im Neu-Deutschen eine Message nennt.

Also - das werden sie bitte am Ende des Vortrages selbst beurteilen können.

Wir befinden uns auf dem Weg ins 21. Jahrhundert. Irrsinnig lange wird's nicht mehr dauern, dann werden wir dem 20. endgültig entschwunden sein, und wie immer, wenn man am Ende eines Jahrhunderts angelangt ist, und mit der Nasenspitze schon sich über das nächste beugt, fällt einem auf, dass Jahrhunderten immer Wendezeiten sind. Und dass Wendezeiten auch immer, wem sag ich das, und wo sag ich das, Krisenzeiten sind. Jahrhunderten sind Wendezeiten und diese Zeitenwende am Ende dieses Jahrhunderts ist eine Wendezeit par excellence. Ich glaube, es wurde noch nie an einem Jahrhunderte soviel gewendet wie am Ende dieses Jahrhunderts. Dies ist, wie immer am Ende eines Jahrhunderts, eine Periode, um es mit Lamprecht zu sagen, der Reizsamkeit, eine Periode auch der Nervosität. Das waren Jahrhundertenden immer, aber die Antwort, die man auf die Nervosität an den Enden der

Jahrhunderte gegeben hat, war sehr unterschiedlich, und die Antworten, die man am Ende des letzten Jahrhunderts zu Beginn dieses Jahrhunderts auf die Reizsamkeit und auf die Nervosität der Epoche gegeben hat, war fundamental verschieden von den Antworten, die sich jetzt in diesen Wochen und Monaten herausbilden.

Wer die Zeitungen nachliest, die in den Anfangstagen dieses Jahrhunderts erschienen, in der ersten Januarwoche 1900, der wird aus dem Staunen nicht herauskommen. Da schreiben eigentlich alle, sowohl auf dem Kontinent als auch auf den irgendwie doch zum Kontinent gehörenden aber englischsprachig publizierenden Inseln, da schreiben eigentlich alle, jetzt würde ein Jahrhundert des Friedens anbrechen. Das Schlimme, das man im 19. Jahrhundert erlebt hätte, dies könnte es im 20. Jahrhundert in der Form überhaupt nicht mehr geben. Wir hätten, am Ende des 19. Jahrhunderts eigentlich die wesentlichen Lehren aus der Geschichte zu ziehen gewusst. Und wie ist es dann geworden, dieses 20. Jahrhundert? Am 1. Januar 1900, da lebten schon alle die Monster, die aus der ersten Hälfte des 20. Jahrhunderts das gemacht haben, was die erste Hälfte des 20. Jahrhunderts auszeichnet. Blut, Krieg, Terror, Gewalt, Besetzung, KZ, Krieg in vielfältiger Weise und vielfältiger Form. Hitler lebte schon, am 1. Januar 1900. Stalin befand sich schon im georgischen Untergrund, in Tiflis. Andere Gestalten, die unser Jahrhundert gottseidank frühzeitig verlassen hatten, und die diesem Jahrhundert einen dieses Jahrhundert nicht ehrenden Stempel aufgeprägt hatten, lebten auch schon. Aber es lebten auch schon, auch wenn ich dies damit pauschalisieren, aber manchmal muss man auch pauschalisieren, es lebte auch schon Konrad Adenauer, es lebte auch schon Robert Schuman, es lebte auch schon De Gasperi. Die Heiligen dieses Jahrhunderts lebten eigentlich auch schon. Wer gibt uns denn jetzt die Garantie dafür, dass nicht auch jetzt schon die leben, die das 21. Jahrhundert in seiner zweiten Hälfte in etwas Ähnliches verwandeln könnten, wie das, was wir in der ersten Hälfte dieses Jahrhunderts in Europa erlebt haben? Nun ist zu hoffen, dass auch Heilige schon geboren sind. Also Heilige nicht im vertikalem Sinne, sondern im kontinentalen Sinne des Wortes. Männer und Frauen, die die richtigen Lehren aus der

Geschichte gezogen haben und die wissen, aber wissen alle das?, dass das, was wir jetzt erreicht haben, nicht selbstverständlich ist. Dass, obwohl in jedem Anfang ein neuer Zauber steckt, man auch im Jahre 2018 noch jeden Tag neu anfangen muss, um sicherzustellen, dass das, was wir am Ende dieses Jahrhunderts unerwarteter Weise eigentlich erreicht haben, dass dies sich auch als Erfolgsgeschichte durch das kontinentale 21. Jahrhundert zieht. Und deshalb ist Besonnenheit eigentlich angesagt, am Ende dieses Jahrhunderts, am Anfang des nächsten Jahrhunderts, weil nie etwas als endgültig erreicht betrachtet werden kann, und weil alle Menschen guten Willens, um diese abgegriffene Formel zu gebrauchen, aber gäbe es mehr davon, dann wäre die Formel weniger abgegriffen, wieder ihre Energien sammeln müssen, und das Gleiche noch einmal und noch ein bisschen besser tun, als diejenigen, die nach dem Ende des zweiten Weltkrieges das Wesentliche eigentlich getan haben. Ich bin eigentlich immer voller Bewunderung für die Lebensleistung dieser Nachkriegsgeneration, der Generation unserer Väter, weil die hätten jede Ursache der Welt gehabt, die Hände in den Schoss zu legen und ihr Schicksal zu beklagen. Die haben das aber nicht getan, sondern haben Europa, Deutschland, Luxemburg, Frankreich wieder aufgebaut. Eigentlich schöner und besser, als diese Länder es vorher jemals waren. Und wenn ich das vergleiche, diesen Kampfesgeist, diesen Mut zum neuen Aufbruch, mit der Larmoyanz die dieses Jahrhundert auszeichnet, und vor allem die am Ende dieses Jahrhunderts noch jung geblieben sind, dann ist dies schon ein sehr erstaunlicher Vorgang. Um dies mit einem in Deutschland etwas bekannterem Bild auszudrücken: Trümmerfrauen sind am Ende dieses Jahrhunderts kaum noch vorstellbar. Das wären nur noch Klageweiber, und Klageweiber können auch Männer sein, es sind vor allem die Männer, die Klageweiber sind, am Ende dieses Jahrhunderts. Und, weil in der Publizistik - in der veröffentlichten Meinung des Jahrhundertanfangs - beeindruckt eigentlich von dem neuen Zauber der an diesem Jahrhundertanfang stand, ausser Optimismus und blinder Zukunftsgläubigkeit es nichts anderes zu lesen gab, ist es noch nicht richtig, dass man jetzt am Ende dieses Jahrhunderts so tut, als ob das Ende der Geschichte gekommen wäre, und als ob es nichts mehr zu tun gäbe. Es

gibt, um es mit Helmut Kohl zu sagen, keinen blöderen Satz, als den vom Ende der Geschichte. Ich glaube, die Geschichte hat ihr Endstadium nicht erreicht, und wir sollten eigentlich dankbar sein - ich rede für die Männer und Frauen meiner Generation - dass wir an einer grossen Geschichte weiterarbeiten können, weil die, die es vor uns taten, die wesentlichen Grundpfeiler zu setzen wussten. Am Ende dieses Jahrhunderts, neben der Larmoyanz die es allenthalben gibt, in deutschsprachigen Ländern wahrscheinlich etwas mehr, als in südlichen, mehr optimistisch gestimmten Gegenden. Larmoyanz ist ja eine neue deutsche Tugend, und es wirkt störend, wenn man sich ihr nicht automatisch anschliesst, das sage ich nicht nur mit Blick auf Deutschland, sondern auch mit Blick auf Luxemburg, das ja von den Deutschen elektronischen Medien stark in Mitleidenschaft gezogen wird, insofern ist Larmoyanz auch in Luxemburg überall angesagt. Diese Larmoyanz könnte sich erklären wenn sie feste Fundamente hätte. Es gibt ja Grund und Gründe, Angst und Ängstlichkeit zu verspüren: das Problem der Arbeitslosigkeit ist in Europa weit davon entfernt, gelöst zu sein, die soziale Ausgrenzung lauert auf viele Teile unserer Bevölkerung. Es gibt immer noch Angst vor dem Euro, auch wenn das Jahr 2002 faktisch schon da ist, und auch die Erweiterung der europäischen Union schürt Ängste und lässt viele Zweifel wach werden.

Ich darf hier autobiographisch anmerken, dass ich 1994 den ersten Aufsatz zum Thema publiziert habe: "Angst vor der Erweiterung", weil ich fest davon überzeugt war, dass wenn wir soweit sind, dass die Staaten Mittel- und Osteuropas zur Europäischen Union hinzustossen würden, es abnehmende Begeisterung in Ost- und Mitteleuropa geben würde, und mancherorts schroffe Ablehnung in der europäischen Union und einige Wahlergebnisse der jüngsten Zeit deuten eigentlich an, dass dies auch vor den Wahlurnen nicht haltmachen kann und wird.

Aber es geht jetzt darum, Ost- und Mitteleuropa zu stabilisieren.

Am 9. November werden es zehn Jahre, dass die Berliner Mauer fiel, und dass die Menschen sagten, die Mauer ist auf, wie wir auf luxemburgisch und in

unserer Sprache sagen. "D'Mauer as op", die Mauer ist auf. Ich hatte das fast verschlafen, weil ich in einem tiefen Koma lag, an dem Tag, nach einem schweren Autounfall, deshalb habe ich keine direkte Erinnerung daran. Das hat im Übrigen zur Folge, dass ich am 9. November, am nächsten 9. November in Berlin sein werde. Nicht, dass ich mir vorstellen würde, historische Ereignisse würden zweimal stattfinden, aber ein bisschen von dem Ambiente hätte ich ganz gerne. Wenn es noch etwas von dem Ambiente gibt. Mich stört sehr, als jemanden dem nachgesagt wird, er wäre manchmal fast zu deutschlandfreundlich, dass eigentlich die Freude an der deutschen Wiedervereinigung manchmal noch spürbar ist, aber nicht mehr in Deutschland. Und das sind derart gewaltige Vorgänge in der Geschichte der Menschen, dass ich überhaupt nicht zu verstehen vermag, wieso und weshalb man sich nicht auf eine sehr einfache Art und Weise darüber freuen kann, immer noch freuen kann. Ich bin sehr dafür, dass man alles thematisiert, problematisiert und hinterfragt und in Frage stellt, aber dass man ein Geschenk nicht mehr als Geschenk empfindet, das halte ich nun wirklich für eine Verirrung unserer Zeit, die ich überhaupt nicht nachempfinden kann. Es mag komisch klingen, wenn ein Luxemburger sagt, dass er sich immer noch über die deutsche Wiedervereinigung freut, wobei wir Grund hätten, auch diese deutsche Wiedervereinigung mit gemischten Gefühlen zu betrachten, aufgrund der historischen Erfahrungen, die wir mit Deutschland gemacht haben. Aber dieses Deutschland ist ja nicht mehr das Deutschland, mit dem wir negative Erfahrungen gemacht haben. Zu den Wundern dieses Jahrhunderts gehört ja auch, dass Deutschland nach dem zweiten Weltkrieg resolut einen anderen Weg ging, und dass die anderen Staaten und Nationen in Europa diesem Deutschland die Freundschaft nicht verweigert haben. Auch darüber freut sich kein Mensch mehr. Es wäre eigentlich sehr normal, dass wir mental und politisch und atmosphärisch noch in den fünfziger Jahren wären. Es ist ja unwahrscheinlich schnell gegangen, dieses wieder aufeinander sich Zubewegen, dieses wieder miteinander Können, dieses wieder miteinander Wollen, und daran haben wir keine richtige Freude mehr. Und das macht mich schon trübsinnig am Ende dieses Jahrhunderts.

Jedenfalls ist mit dem Fall der Berliner Mauer - aber nicht nur mit dem Fall der Mauer - klar geworden, dass europäische Geschichte und europäische Geographie wieder zueinander gefunden haben, dass dies wieder ein Kontinent aus einem Guss werden kann, und dies setzt voraus und hat zur Folge, dass man mit aller Gewalt, mit aller friedlichen Gewalt, zu der wir fähig sind, die neuen Demokratien in Ost- und Mitteleuropa in schnellen aber gutüberlegten Schritten auf die europäische Union zuführt und in die Europäische Union hineinführt.

Wir sind ja so blind geworden, auch am Ende dieser so viel verblendenden Zeit, und merken nicht, dass die Europäische Union eine derartige Ausstrahlungskraft hat, dass sie sehr weit nach Aussen wirkt, auch wenn sie nach Innen immer mehr verblasst, weil wir ja so müde von der Arbeit geworden sind.

Dieses Europa wäre ja schon heute nicht mehr im kontinentalem Sinne des Wortes regierbar, beherrschbar, wenn es die Europäische Union als festruhenden Friedenspol nicht gäbe. Und wenn es den Fall der Mauer gegeben hätte, (es hätte ihn zwar nicht gegeben) ohne die europäische Einigung, aber wenn es ihn ohne die europäische Einigung gegeben hätte, und wenn der Kommunismus nicht den Weg hätte antreten müssen, den er angetreten hat, am Anfang der 90. Jahre, und wenn es ohne die europäische Einigung diese Multiplizierung der Staatenzahl in Europa gegeben hätte, dann wäre unser Kontinent schlicht nicht mehr beherrschbar. Denn es ist die Europäische Union als friedensstiftender Pol, der eigentlich soweit ausstrahlt, dass diese neuentstandenen Staaten, die Nationen waren nie verschwunden, anstatt ihren neuen nationalen Egoismus voll auszutoben, anstatt in blindwütiger Nabelschau zu verharren und alles abzulehnen, was neben diesen neuentstandenen Staaten noch am entstehen war - das wäre passiert ohne die Europäische Union - aber weil es die Europäische Union gab, haben alle neuentstandenen Staaten sofort für sich die Entscheidung getroffen: wir möchten nicht den Nationalstaat ausleben, wir möchten Mitglied der Europäischen Union werden. Wo sonst auf der Welt gibt es das, dass neue Staaten entstehen und die am anderen Morgen

erklären, so ein richtiger, vollumfänglicher Staat wollen wir überhaupt nicht sein, sondern wir möchten wertvolle Teile unserer neuerrungenen Souveränität zusammenlegen, mit der schon geteilten Souveränität anderer auf unserem Kontinent.

Man muss sich die europäische Geschichte einmal vorstellen ohne dass es die Europäische Union gegeben hätte. Vieles wäre nicht möglich gewesen, und wäre es aufgrund einer Laune der Geschichte trotzdem geschehen. Dann stünden wir jetzt vor unüberwindbaren Schwierigkeiten. Man sollte sich diese endgültig, unüberwindbaren Schwierigkeiten vorstellen im Lichte dessen, was wir als Lösungsmöglichkeiten uns eigentlich dadurch erarbeitet haben, dass wir die Europäische Union haben und dass es die Europäische Union gibt.

Diese neuen Demokratien in Ost- und Mitteleuropa, diese doch zu Recht stolzen Nationen, die haben ja nie aufgehört, zu Europa zu gehören. Ich glaube sogar, die wussten das auch immer, nur wir hatten es vergessen. Wir waren vor einer Woche in Estland. Als ich zur Schule ging, hat man von Estland, von Litauen und von Lettland nie etwas gehört. Diese Länder sind plötzlich wieder da. Und dann merkt man im Gespräch mit Menschen, weil ich auch immer versuche, wenn ich reise, mit Menschen zu reden, nicht nur mit Politikern, obwohl ich diese Kategorisierung nicht im absolutem Sinne verstanden haben möchte, dann merkt man wie europäisch diese Menschen, auch die jüngeren Menschen sind. Anderthalb Stunden nach unserer Ankunft in Tallinn hatte ich ein erstaunliches Gespräch mit dem Protokollchef der estischen Regierung. Mit Protokollchefs hat man nicht immer angenehme Gespräche, meistens ist das Smalltalk über gutes Wetter. Diesmal war es eine ernsthafte Besprechung von Rilke. Und es war für mich sehr überraschend, dass am Abend dieses Tages dieser Protokollchef der estischen Regierung mir eine estische Übersetzung von Rilke geschenkt hat. Wer wusste denn von uns, dass in den fünfziger Jahren Rilke in Estland übersetzt wurde? Wer weiss, dass Max Frisch in die drei baltischen Sprachen übersetzt wurde? Und wir denken, wir müssten diese Länder an Europa heranzuführen. Eigentlich müssten wir nur zur Kenntnis nehmen, dass diese Länder stringent zu Europa gehören und nie aufgehört haben, zu Europa zu gehören. Aber diese Frage,

Erweiterung der Europäischen Union nach Ost- und Mitteleuropa ist ja nicht die ganze Frage, und nicht das ganze Feld der Erörterungsmasse die zur Beitrittsfrage gehört.

Wir werden in Helsinki, am Ende dieses Jahres, auch beschliessen, der Türkei den Status eines Kandidaten zu geben. Und dies fände ich auch für einen richtigen Schritt, den wir am Ende dieses Jahrhunderts tun. Denn jemandem zu erklären, er wäre Kandidat, heisst ja noch nicht ihn einzuladen, an Verhandlungen am übernächsten Morgen teilzunehmen. Da wird sich die Türkei den Umweg über die Kopenhager Kriterien nicht ersparen können und sich mit der Menschenrechtsfrage und einigen angegliederten Fragestellungen beschäftigen müssen. Aber wir schliessen nicht aus - sondern schliessen implizit ein -, dass die Türkei Mitglied der Europäischen Union werden könnte. Und wir tun dies - dies ist losgelöst zu betrachten von der Türkeifrage - ohne dass wir uns intensiv mit der Frage der Grenzen der Europäischen Union beschäftigt hätten. Eine mögliche Mitgliedschaft der Türkei in der Europäischen Union wirft Fragen einer völlig anderen Qualität auf, als die bisher erfolgten Beitritte und als die demnächst erfolgenden Beitritte, sei es auch nur, weil die Türkei bis tief in den islamischen Raum hinein eine Wirkung entfaltet und eine Präsenz zu verbuchen hat, die sich dann in eine europäische Wirkung und in eine europäische Präsenz verwandeln werden, mit einer Vielfalt von neuen Zwängen, von neuen Fragestellungen, von denen ich behaupte, dass wir sehr unvorbereitet auf diese Mauer von Fragen und von ungelösten Problemen und von noch nicht vorhandenen Antworten zusteuern werden. Was sagt man der Ukraine, wenn sie Mitglied werden möchte? Was sagt man Anderen in der Region, wenn sie Mitglied werden möchten? Wir tun diesen Schritt in Richtung Ankara zu Recht. Wir tun ihn aber unüberlegt; nicht unüberlegt mit Blick auf die Türkei, sondern unüberlegt mit Blick auf die Folgen eines möglichen Türkeibeitritts. Mein Punkt hier ist nicht die nicht beweisbare Behauptung aufzustellen, dass die Europäische Union ihre Grenzpfähle dort einschlagen müsste, wo das christliche Abendland aufhört. Dies ist überhaupt nicht mein Punkt. Mein Punkt ist nur, dass wir uns mit weitreichenden Fragen, mit weit in das nächste Jahrhundert reichenden Fragen beschäftigen müs-

sen, bevor wir so ad hoc Entscheidungen treffen, die, für sich betrachtet, sonderzweifel richtig sind, die es aber unterlassen, die nachzustellenden Fragen mit in den Blickfang zu nehmen.

Nun ist ja am Ende dieses Jahrhunderts die erstaunliche Feststellung zu treffen, dass die zweite Hälfte des Jahrhunderts sich dadurch ausgezeichnet hat, dass es eine parallele Entwicklung gab zwischen Integration und Desintegration. Integration in unserem Teil Europas, weil wir nach der europäischen Gemeinschaft für Kohle und Stahl, der europäischen Gemeinschaft, den Weg in die Europäische Union hineingefunden haben. Das heisst, in ein weltweit einmaliges Experiment von tiefgehender Integration der Staaten, die Mitglieder dieser Europäischen Union sind, Bindekräfte entwickelt haben, die man in der Heftigkeit eigentlich nie vorzutreffen dachte, und auf der anderen Seite, auch in Europa, eine erstaunliche Desintegration.

Es gab 1914 weltweit 50 Staaten. Heute, am Ende des Jahrhunderts, gibt es weltweit 192 Staaten. Am 1. Januar 1900 gab es in Europa 20 Staaten. Es gibt heute in Europa 53 Staaten. Es gab weltweit, am Anfang des Jahrhunderts, 50 Staaten, und am Ende des Jahrhunderts gibt es alleine in Europa mehr als 50, nämlich 53 Staaten. 53 Staaten in Europa, 192 weltweit, ein Viertel aller Staaten der Welt sind europäische Staaten. Es ist eigentlich nicht erstaunlich, dass es einige gab, die sich zu der Formel verstiegen haben, dass Europa der Wurmfortsatz Asiens wäre. Die Hälfte dieser 53 europäischen Staaten sind Staaten mit weniger als 15 Millionen Einwohnern. Von den 11 mittel- und osteuropäischen Beitrittskandidaten sind 9 mit einer Bevölkerung von weniger als 15 Millionen Einwohner. Das heisst, dass die Europäische Union wissen muss, dass sie sich, ob sie das möchte oder nicht, - die Frage stellt sich in meinen Augen überhaupt nicht - zu einem Miteinander von grossen Staaten und von mittleren und kleinen und Kleinststaaten finden muss.

Wir sollten uns nicht darüber beklagen, dass diese neuentstandenen kleineren Staaten Ost- und Mitteleuropas sofort nach ihrer Gründung nach Europa wollten und nicht den Versuch starteten, eigenbrötlerisch nationale Wege ins 21. Jahrhundert zu suchen, sondern sehr dezidiert Schritte in Richtung Europa einschlugen.

Aber aus alldem ergeben sich Aufgabenstellungen für zukünftige europäische Politik. Wir werden am Ende dieses Jahres, Anfang nächsten Jahres, eine Regierungskonferenz beauftragen mit der institutionellen Ausformung der Europäischen Union für die Zeit nach der Erweiterung. Wieder eine Regierungskonferenz; seit ich in der Regierung bin, sage ich auch in einer Regierungskonferenz... mir würde etwas fehlen, gäbe es keine Regierungskonferenz. Aber zwei Aufgaben gibt es für diese Regierungskonferenz. Man weiss, dass es nicht nur darum geht, das Miteinander von gross und klein in eine neue Balance zu bringen. Man weiss auch, dass man Mittel, Wege und Instrumente finden muss, die sicherstellen, dass diese Europäische Union, ein weltweit unerreichtes Integrationsbeispiel, nicht auch von den Gefahren der Desintegration befallen wird. Diese Regierungskonferenz wird voraussichtlich gegen Ende 2000 abgeschlossen sein, unter französischem Vorsitz. Dies könnte also nach dem Maastrichter und dem Amsterdamer Vertrag ein neuer Versailler Vertrag werden, und weil die Franzosen ja Sinn für Geschichte und für Schauplätze der Geschichte haben, könnte es uns durchaus blühen, dass wir das in Versailles machen. Dieser neuer Versailler Vertrag, am Anfang des nächsten Jahrhunderts, darf seinem Namensvorgänger in keinerlei Hinsicht ähneln. Dies darf kein Knebelvertrag werden. Und, es gibt zwei Dinge, die man beim Entwirren und beim wieder Neuzusammenfügen beachten muss: Die Europäische Union, dies war mein erster Punkt, darf nicht eine Veranstaltung der Desintegration werden. Ich bin fest davon überzeugt, dass diese Europäische Union, wenn sie 27-28, 30 Mitglieder haben wird, mehr vielleicht... es gibt 53 Staaten in Europa. Und wer würde heute die Wette wagen, dass die Balkanstaaten nicht im Jahre 2050 Mitglieder der Europäischen Union sind, wer würde den Satz nicht sagen, dass dies geschehen muss, dass man die Balkanstaaten in die Europäische Union integrieren muss, und man sollte vor den Aufgaben der Geschichte nicht kapitulieren, und dies ist schwierig. Aber ist es wirklich schwieriger als das, was wir nach dem zweiten Weltkrieg zwischen Deutschland und Frankreich und Anderen bewerkstelligen mussten? Diese Europäische Union, die 30 und mehr Staaten haben wird, Mitglieder haben wird, dies wird nicht mehr die Europäische Union sein, die wir heute kennen.

Wenn 30 Staaten und mehr sich im Schosse der Europäischen Union zusammenfinden, dann können sie eine derartige Integrationskraft untereinander überhaupt nicht mehr finden, wie die Integrationskraft, die wir zu sechs, zu zehn, zu zwölf, zu fünfzehn, vielleicht auch noch zu 20 finden konnten und finden werden. Wir sollten darüber nachdenken, denn dann lauert auf die Europäische Union die Gefahr der Desintegration. Weil es viel werden, wird es immer weniger an gemeinsamen Inhalten geben können. Dann laufen wir Gefahr, dass das, was wir erreicht haben, dass dort, wo wir integrationspolitisch betrachtet stark geworden sind, dass wir dort Schwächeanfänge erleiden, dass die Europäische Union sich erweitert, dass sie sich nicht vertieft, nein, dass sogar die Tiefgänge, die wir haben, langsam wieder an die Oberfläche schwimmen und den integrationspolitischen Impetus vermissen lassen werden.

Und deshalb bin ich sehr wohl der Meinung, dass diese Regierungskonferenz, die Anfang nächsten Jahres und auch Anfangs des nächsten Jahrhunderts beginnen wird, sich auch mit dieser Frage beschäftigen sollte. Wie wird diese Europäische Union sein, die soviel grösser, soviel breiter, soviel weitreichender, geographisch betrachtet, sein wird als die Heutige? Und darauf kann es nur eine Antwort geben: wenn wir die Gefahr der Desintegration richtig sehen, sie richtig begreifen, sie in all ihren Weiterungen und Erweiterungen bis zu Ende denken, dann müssen wir Mittel und Wege finden, wie wir die Integrationssubstanz der Europäischen Union erhalten können. Wenn diese Europäische Union, dies wird man so nicht entscheiden, aber so kann es werden, zu einer kontinental-organisierten Freihandelszone wird, dann wird die Europäische Union kein Bindeelement des Kontinents mehr sein. Eine Freihandelszone ist ein viel zu simples Konzept für einen komplizierten Kontinent. Auch die heutigen Mitglieder der Europäischen Union, würden sie auf die Ebene der Freihandelszone zurückgestuft, weil wir die Beitritte nicht verarbeiten könnten, wären mit einer Freihandelszone ungenügend bedient für die komplizierten Probleme die anstehen.

Deshalb wird man sehr intensiv darüber nachdenken müssen, wie wir eines der Instrumente des

Amsterdamer Vertrages, nämlich das Instrument der Flexibilität, der *Coopération Renforcée*, der verstärkten Zusammenarbeit, besser ausgestalten und bewohnbarer machen können, damit integrationspolitische weiterführende Schritte noch möglich sind in der Europäischen Union. Und mir schwebt schon vor, dass wir einen Stamm von Integrationskompetenzen zusammenlegend errichten, an dem diejenigen, die integrationspolitisch weitergehen möchten, Anteil haben. Aber, verbunden mit einem durchlässigem Opting-in-System, wo diejenigen, die neu hinzukommen, ich rede nicht sosehr von den ersten Beitrittskandidaten, die den Sprung in die Europäische Union schaffen, sondern von den später Beitretenden, wo die einer Europäischen Union als Vollmitglied beitreten, aber in einer weniger ausgeprägten Integrationspflicht zu Anfang stehen. Es darf nicht so sein, dass die vielfältigen Bande, die wir untereinander angelegt haben – das, was wir das "Acquis Communautaire" nennen – verschwinden unter dem Ansturm Vieler, die mit diesem Gesamtumfang an "Acquis Communautaire" nicht alles anfangen können. Dass wir die europäische Integration weitertreiben, aber die Europäische Union öffnen für die, die beitreten möchten, weil sie dieser Solidaritätssphäre angehören möchten, die aber noch nicht mit derselben Intensität beitreten können, wie die Gründerstaaten und die später hinzugetretenen. Das heisst, wir müssen eine Solidargemeinschaft schaffen zwischen den Fortgeschrittenen und den noch nicht ganz Fortgeschrittenen, wissend, dass diejenigen, die später hinstossen mit ihren historischen Erfahrungen nach all den Irrungen und Wirrungen des zwanzigsten Jahrhunderts, im Laufe des einundzwanzigsten Jahrhunderts genügend Kräfte sammeln werden, um sich dann an dem vollen Integrationsprozess der Europäischen Union zu beteiligen. Stellen wir uns dieser Überlegung nicht, wagen wir nicht diese Integration mit doppelter Intensität, dann werden wir die Desintegration der Europäischen Union auf längere Sicht erleben, und dann wird das entstehen, was wir nie wollten, nämlich ein Europa à la carte, wo jeder sich nachher herauspickt, was ihm in den nationalen Kram passt, ohne dass es diesen gemeinsamen Drift in Richtung Zukunft und Integration noch gäbe.

Aber, diese Regierungskonferenz wird auch das Miteinander von Gross und Klein regeln müssen.

Von diesen dreiundfünfzig europäischen Staaten zeichnen die meisten sich dadurch aus, dass sie weniger als 15 Millionen Einwohner haben. 15 Millionen, das ist so mein Kriterium wo gross und klein anfängt. Darüber habe ich ewigen Streit mit den Niederländern, weil die an der Grenze sind, Nordrhein-Westfalen auch. Ja, ich weiss, dass es 18 Millionen Nordrhein-Westfalen gibt und nur 450000 Luxemburger, und dies wird sich auch vor Ende dieses Jahrhunderts nicht in sein Gegenteil wenden.

Dieses Miteinander von Gross und Klein, ist das ein wirkliches Problem? Ich behaupte: wenn man die Frage nicht konsequent beantwortet, auch instrumentalkonsequent beantwortet, dann kann das sehr wohl ein Problem werden. Ich wehre mich allerdings dagegen, so zu tun, als ob dies heute schon ein Problem wäre.

Ich bin Mitglied des europäischen Ministerrates seit 1982. Das sind jetzt 17 Jahre. Ich habe meine 16 Jahre ja im Juni überlebt; nicht jeder kann das von sich sagen, dass er 16 Jahre ohne Problem überlebt. Ich kann mich nicht an eine einzige Abstimmung im Rat erinnern, wo auf der einen Seite des Tisches die vier Grossen so votiert hätten, und auf der anderen Seite des Tisches die Meute der kleinen Wadenbeisser in die entgegengesetzte Richtung votiert hätten. Im Gegenteil, Europa wäre schon ein gutes Stück weiter, wenn die grossen Vier immer in dieselbe Richtung marschiert wären, und wenn die vier Grossen den etwas Zukunftsgläubigeren der Kleinstaaten die Gefolgschaft nicht verweigert hätten. Ein bisschen mehr Gemeinsamkeit zwischen den Grossen wäre zum Guten der gesamten Europäischen Union gewesen.

Das heisst, wenn man das problematisiert, dann vermag ich das empirisch nicht nach zu empfinden, weil es war nie so, und ich behaupte auch, es wird nie so sein. Diese Vorstellung, dass die vier Grossen, nach dem Beitritt Polens die fünf Grossen, von all den Kleinen minorisiert werden könnten, die wird es in der Form überhaupt nicht geben, das ist ja keine Kampfveranstaltung der Grossen gegen die Kleinen oder der Kleinen gegen die Grossen, es ist ja eine Solidaritätsveranstaltung zwischen Grossen und Kleinen, und dieser

Solidaritätsgedanke, dieser Gedanke des Miteinander muss auch in dem neuzufassenden Vertrag für die Nacherweiterungsunion Konturen kriegen.

Dass wir eine Stimmengewichtung im Rat brauchen, die der Grösse der Grossen etwas stärker Rechnung trägt, das scheint für mich ausser Frage zu stehen. Deutschland hat im Ministerrat 10 Stimmen, Luxemburg hat 2. Wenn alle Deutschen das wüssten, wären sie sehr betrübt, wenn die Luxemburger das glauben würden, wären sie hocherfreut, aber es ist so, dass Deutschland nur fünfmal mehr Stimmen hat als Luxemburg.

Ich bin eigentlich sehr dafür, dass man diese Frage mit offensivem Geist angeht. Wenn alles so bleibt, wie es ist, wenn es keine neue Politik in Europa gibt, wenn es keine gemeinsame europäische Aussen- und Sicherheitspolitik, keine gemeinsame europäische Verteidigung gibt, wenn wir diese Frage, Intergration, Desintegration nicht vollumfänglich beantworten, mit Blick auf die nächsten 30-40 Jahre, vermag ich nicht zu sehen, wieso man das Kräfteverhältnis zwischen Gross und Klein fundamental ändern soll. Wenn diese neue Europäische Union aber, mit 25, 30, 32 Mitgliedsstaaten, inklusive Balkanstaaten, eine Realität des 21. Jahrhunderts werden wird, dann ist es mir ziemlich egal, ob ich in dieser Europäischen Union, so gestaltet und so friedenssichernd angelegt wie sie dann werden wird, ob ich da zwei Stimmen oder eine Stimme habe. Das ist mir völlig egal. Es sollte den Deutschen übrigens auch egal sein, ob sie da 10 oder 12 Stimmen haben. Aber wenn es denn sein muss, dass Deutschland 15 Stimmen dort hat, wo Luxemburg eine Stimme hat, dann soll das gemacht werden.

Das Problem ist, dass die Kleinen wissen, dass sie klein sind. Das steht in unserem Geburtsschein. Sogar wenn man aus einem Grossherzogtum kommt, weiss man, dass man klein ist. Sogar wenn es nur ein Grossherzogtum weltweit gibt, weiss man, dass man nicht einmalig ist. Man braucht uns nicht dauernd zu erklären, dass wir klein sind, wir wissen das. Ich sage das nicht nur für Luxemburg, ich sage das auch für die irischen Freunde, für die Dänen, für die Belgier, für die Neuhinzutretenden und für Andere. Und die Grossen sind gross, die

Kleinen wissen das. Erklären Sie einem Kleinen nicht dauernd, dass Sie grösser sind als der Kleine, das mögen die Kleinwüchsigen überhaupt nicht, aber sie wissen es ja, sie merken es bei jedem Schritt, dass sie von der Natur nicht mit der geschichtlichen Grösse ausgestattet sind, die man braucht, um Führungsansprüche stellen zu können. Dass die Grossen gross sind, brauchen sie vor allem nicht dauernd selbst zu sagen. Das macht überhaupt keinen Sinn. Es war im übrigen auch nicht die Art und Weise wie früher miteinander umgegangen wurde. Ich mag sexistische Beispiele nicht sehr, aber eine schöne Frau wird nie von sich behaupten, sie wäre eine schöne Frau, man sieht das ja. Es wirkt, sie braucht nicht darauf aufmerksam zu machen. Sie wird es vor allem nicht selbst sagen. Wieso müssen grosse Länder andauernd erklären, sie wären gross, wenn die Kleinwüchsigen das ohnehin beim einfachen Blick sehen, dass die einen grösser sind als die andern. Also wünschte ich mir einen etwas lockeren Umgang, auf der Ebene der Grossen, mit der Kleinwüchsigkeit der andern. Es ist wohl wahr, dass ein Floh einen Löwen mehr ärgern kann, als der Löwe je einen Floh wird ärgern können, aber die Löwen wissen, dass wenn sie unbelästigt in das nächste Jahrhundert kommen möchten, dann macht es auch Sinn, nicht nur die Grossen einzubinden, dann macht es auch Sinn, die Kleinen einzubinden. Und dieser Einbindungsprozess, der Grosse und Kleine gleichermaßen betreffen und erfassen soll, das ist eigentlich die zweitgrösste Aufgabe, die der demnächst in Angriff genommen werdenden Regierungskonferenz anheim gestellt ist.

Also, wie schaffen wir es, die Balance herzustellen zwischen der "power of the weaks" und der Macht der Grossen? Wir schaffen das eigentlich nur, wenn wir wissen, dass die Spezifität der Europäischen Union vor allem darin besteht, dass sie als ein quasi föderatives Gebilde den etwas Schwächeren Zuständigkeiten und Rechte einräumt, die aufgrund von Demographie und Geographie Kleineren eigentlich nicht zustehen. Dies ist in jedem föderalen Staatsgebilde so, auch im übrigen in der Bundesrepublik, und dies ist auch ein gutes Rezept für zukünftige europäische Wege.

Also, wenn dieser neuer Versailler Vertrag das schafft, diesen Balanceakt zwischen Gross und

Klein, und es schafft, diese Gefahr der Desintegration dadurch zu unterlaufen, dass wir die potenziellen Kräfte der Integration nicht an der Garderobe zum 21. Jahrhundert abgeben, dann hätte diese Regierungskonferenz ihrem eigentlichen Auftrag entsprochen.

Und was wird die luxemburgische Rolle - bin ich schon am Ende, denn ich komme ja jetzt zum Thema - in alldem. Ich glaube, Luxemburg hat einen Erfahrungsschatz, auf den andere, auch grössere aufbauen könnten. Manchmal sehen wir ja der Geschichte augenzwinkernd zu, weil plötzlich überall etwas geschieht, was bei uns schon vor sehr langer Zeit geschehen ist. Es gibt kein besseres Beispiel für dieses Augenzwinkern, als die europäische Wirtschafts- und Währungsunion. Jetzt haben die 11 Euromitglieder ihre geldpolitische Eigenständigkeit aufgegeben. Mit Mühe und Not. Und, im übrigen, waren alle dafür, wenn ich mir heute auch regierungsamtliche Einlassungen in deutscher Sprache zu dem Thema anhöre. Meine Erinnerung ist da etwas anders, aber ich lasse das mal ; ich wollte das eigentlich unerwähnt lassen, was ich hiermit getan habe.

Die 11 Euromitglieder haben auf ihre geldpolitische Eigenständigkeit verzichtet, und haben damit genau das getan, was Luxemburg schon 1921 getan hat, als wir auf unsere monetäre Souveränität verzichteten und seither in einer Währungsassoziation mit Belgien Platz gefunden haben. Das heisst, jetzt sind 10 Staaten dabei, zu entdecken, was das heisst, wenn man für die eigene Geldpolitik nicht zuständig ist. Da ist es von Vorteil, wenn man sich schon längere Zeit hat durchexerzieren dürfen. Wir wissen schon seit fast 80 Jahren, wie das ist, wenn die Geldpolitik nicht im eigenen Lande, sondern sonstwo festgelegt wird. Mit einem fundamentalem Unterschied, in unserer Währungsunion mit Belgien haben die Belgier allein bestimmt. In der Währungsunion mit den 10 Andern in Europa dürfen wir mitbestimmen, die Belgier haben weniger zu bestellen als vorher, weil sie jetzt Rücksicht auf die Luxemburger nehmen müssen. Das ist auch, am Ende dieses Jahrhunderts, eine erstaunliche Wendung der bilateralen Befindlichkeit zwischen Belgien und Luxemburg. Immerhin ist jetzt in Europa etwas passiert, in integrationspolitischer Hinsicht. Dies ist ja nicht irgendein Schritt,

der Schritt in die Währungsunion hinein, den wir vor 70, 80 Jahren schon machen mussten. Luxemburg hat Erfahrungen dort, wo grössere Flächenstaaten keine Erfahrungen haben. Wir haben Erfahrung im kleinen Grenzverkehr, wir haben Erfahrungen in der Grossregion, Saar-Lor-Lux, diese Region mit 18 Millionen Menschen, Saarland, Rheinland-Pfalz, Lothringen und Teile Belgiens. Das Europa des Jahres 2050 wird kein Europa der Nationen mehr sein. Ich glaube, dass die Nationalstaaten an Bedeutung verlieren werden in den nächsten 50 Jahren. Dies ist nicht gleichbedeutend mit dem bewussten Verzicht auf Nation, ich glaube, der wird nie stattfinden. Ich kann auch an dem Begriff der Nation nichts unehrenhaftes, unschickliches entdecken. Ich glaube, die Nationen sind kein Provisorium der Geschichte, sie werden bleiben. Aber der Nationalstaat wird an relativer Bedeutung einbüßen, weil er wird Platz finden müssen zwischen der Europäischen Union mit ihrem differenziertem Rhythmus an Integrationsintensität und den europäischen Regionen. Die brauchen nicht erfunden zu werden, sie sind ja schon am Entstehen. Und diese Zusammenarbeit in der Saar-Lor-Lux-Region ist eine festgefügte. Inzwischen sammeln wir Erfahrungen als Nationalstaat, welche andere Nationalstaaten, weil sie halt grösser sind als unsere Grossregion, überhaupt nicht sammeln können. Weil aber der Wettbewerb der Regionen stattfinden wird, in den nächsten 50 Jahren, sind wir besser vorbereitet auf diese Art europäischen Wettbewerbs, als viele grossflächige Staaten, die wir unsere Nachbarn nennen dürfen. Diese Regionen werden eine neue europäische Grösse werden, weil die Menschen auch das Gefühl nach Heimat, nach direkter Heimat, haben. Deshalb werden Nationen nicht verschwinden, sondern sie werden sich regional über die Grenzen hinweg organisieren, und wer dies schon länger tut, wer so häufig und so intensiv im kleinen Grenzverkehr unterwegs ist wie die Luxemburger, die dies zwangsläufig sein müssen, der ist auf diesen Wettbewerb besser vorbereitet. Und diese Grossregion wird auch wachsen. Ohne Sie beleidigen zu wollen, Nordrhein-Westfalen wird sich diesem grossregionalem Zugriff Luxemburgs nicht entziehen können, weil Saarbrücken, Mainz, Bonn, Düsseldorf und Luxemburg liegen näher aneinander als alle diese Städte im Verhältnis zu Berlin. Es ist, auch in der nordrhein-westfälischen

Landespolitik, ein noch nicht ganz unumstrittener Glaubenssatz, dass man diese regionale Zusammenarbeit mit den Niederlanden, mit Saar-Lor-Lux verstärken wird müssen, und dies wird auch geschehen, und unter anderem deshalb bin ich ja auch hier.

Luxemburg hat einen Erfahrungsschatz der wertvoll ist. Luxemburg hat auch Leistungen, die möglich wurden, weil Luxemburg Luxemburg ist, und Luxemburg kein grossflächiger Mitgliedsstaat der europäischen Union ist. Die eigentliche Idee der europäischen Wirtschafts- und Währungsunion wurde von einem meiner Amtsvorgänger in den 70er Jahren auf's Papier gebracht. Der sogenannte Werner-Plan. Die einheitliche Akte wurde im Dezember 85 unter luxemburgischem Vorsitz in Luxemburg verabschiedet. Dies war der Auftakt zum europäischem Binnenmarkt. Vorhin wurde darauf hingewiesen, dass während unseres Vorsitzes 1991 die Grundzüge der europäischen Wirtschafts- und Währungsunion gezogen wurden. In unserer letzten Präsidentschaft, zweite Hälfte 97, gab es den ersten europäischen Beschäftigungsgipfel und der Erweiterungsprozess wurde auf den Weg gebracht. Andere hätten dies auch machen können. Ich wage allerdings die Behauptung, dass andere das nicht unbedingt hätten besser machen können, als wir dies taten, und ich könnte hier jede Menge autorisierte Stimmen zu dem Thema zitieren, aber meine nicht sprichwörtliche Bescheidenheit hält mich davon ab, dies zu tun. Wieso kann dieser Kleinstaat Luxemburg das eigentlich? Mit wesentlich weniger Beamten als alle anderen Staaten. Herr Ungerer, Sie haben Recht, das ist einer der Gründe, wieso wir das können, weil bei uns weniger Leute sich um wichtige Dinge kümmern als in grossflächigen Staaten. Ich weiss bei mir immer, wer einzahlt für was Mehrzahl zuständig ist. In Berlin wird man nie herausfinden, wer viel zahlt, für was Einzahl zuständig ist, und dies ist ein Teil des Erfolges. Dies ist aber die zwangsläufige Folge des Kleinseins. Man muss sich intensiv mit den Dingen beschäftigen, auch als politisch Handelnder, Zeitungslektüre reicht da nicht aus, das geht nicht ohne Aktenstudien.

Ich glaube, wenn man grosse Nachbarn hat, und wenn man unter der Feindschaft zwischen diesen grossen Nachbarn so schrecklich gelitten hat, auch

wie Luxemburg unter dieser Feindschaft gelitten hat, dann weiss man um die Zusammenhänge, und dann kümmert man sich um das, was ausserhalb der Landesgrenzen passiert. Es gibt keine besseren Aussenpolitiker, als die Aussenpolitiker die aus kleinen Staaten kommen.

Im Falle Luxemburgs ist ja klar erkennbar, dass es kein anderes europäisches Land gibt, das soviel Ausland hat, wie Luxemburg. Wir bräuchten eigentlich vier Aussenminister, um das geographisch bewältigen zu können, was wir nur mit einer Aussenministerin tun müssen.

Wenn man klein ist und grosse Nachbarn hat, Frankreich, Deutschland, wenn man weiss, was passiert, wenn diese grossen Nachbarn nicht miteinander können, dann kümmert man sich sehr intensiv, fast von Kindesbeinen an, um die Befindlichkeit in diesen beiden grossen Nachbarländern. Dies führt zwangsläufig dazu, weil die Grossen sich immer nur mit ihrer eigenen Befindlichkeit herumplagen. Als Luxemburger weiss man mehr über die Deutschen, als die Franzosen je über die Deutschen in Erfahrung bringen können, und aus Luxemburg weiss man über Frankreich unendlich mehr, als die Deutschen je über die Franzosen erfahren können. Und so wird man, wegen der Kleinheit des Landes und wegen der Enge des Raumes zwangsläufig zu einem Vermittler zwischen den Grossen, die, weil sie ihre respektiven Befindlichkeiten weniger gut kennen, als dieser kleine Staat in der Mitte der beiden, sich sehr oft schwer tun zueinander zu finden. Man braucht auf diesem europäischen Meer nicht nur die grossen Tanker. Man braucht auch die Schnellboote, die die Tanker versorgen können, und das ist eine fast natürliche Rolle, die Luxemburg zuwächst. Weil wir uns so intensiv mit andern beschäftigen müssen, weil wir auch die Sprache der anderen beherrschen müssen, wachsen uns Aufgabenstellungen zu, die mit der Geographie und der Demographie des Grossherzogtums alleine nicht zu erklären sind. Für mich bleibt dies eigentlich ein Schauspiel der besonderen Art, und das wird noch lange so sein, dass auf deutsch-französischen Gipfeln englisch gesprochen wird, wenn nicht übersetzt wird, und dass es an der Spitze des französischen Staates noch nie jemanden gab, der der deutschen Sprache mächtig war, und dass es auf der ebenso-

hoch anzusiedelnden deutschen Ebene noch nie jemand gab, der sich auf französisch mit dem französischen Staatspräsidenten unterhalten konnte. Wenn man Luxemburger ist, weil die anderen sich einfach weigern, kontinentalbreit sich Luxemburgischkenntnisse anzueignen, haben wir uns darauf verständigt, dass wir Deutsch und Französisch reden müssen, und wer die Sprache eines Nachbarstaates redet, der spürt viel mehr, was dieses Land umtreibt, der kennt sich aus in der Befindlichkeit dieser Länder, der erahnt und mutmasst, dort wo andere schon gar nicht mehr zuhören, weil übersetzt wird, und Übersetzungen hört man nicht so lange zu, wie den Originalsprachen. Das heisst, dass man als kleines Land sehr intensiv zuhören muss, weil man als kleines Land eigentlich alles wissen muss, von seinen grossen Nachbarn. Wohlwissend, dass die grossen Nachbarn fast nichts von den kleinen Ländern wirklich wissen. Grosse Länder brauchen kleine Länder, brauchen grosse Ohren, damit sie gut zuhören können, weil grosse Länder haben kleine Ohren. Und wenn grosse Länder kleine Ohren haben, ist es sehr nützlich, wenn Kleine mit grossen Ohren manchmal etwas in das kleine Ohr der Grossen legen können, was normalerweise nicht hineinkäme und deshalb ist Luxemburg jedenfalls von der Fläche der Ohren her betrachtet, ein grosses Land, weil dies von vitaler Bedeutung für Luxemburg ist, sehr genau zu wissen, was bei unseren Nachbarn ansteht und was bei unseren Nachbarn an Diskussionsstoff auch in der Gesellschaft vorhanden ist, um überhaupt erahnen zu können, wie deutsche, wie französische Politik sich in den nächsten Jahren weiterentwickeln könnte.

Wir sind klein in Europa, und andere sind gross in Europa. Und ich bin sehr dafür, dass nach Lage der Dinge und nach Einteilung unserer gemeinsamen Ambitionen für die nächsten Jahrzehnte, unser Verhältnis zwischen Gross und Klein so neuzuregeln, dass der Solidargedanke der Europäischen Union nicht bricht.

Aber die grossen Grossen in Europa müssen auch wissen, dass sie kleine Kleine weltweit sind, und dass das, was im Verhältnis Luxemburg-Deutschland in Europa stimmt, planetarisch betrachtet Parallelen hat, die man einfach wird beachten müssen. Ich glaube, ich weiss, dass die

Chinesen nicht wissen, dass es einen Bezirk Westfalen-Lippe in der SPD gibt. Die wissen's nicht. Und ich weiss, dass die Chinesen nicht wissen, dass es die CSU gibt, weil die Chinesen überhaupt nicht wissen, dass es Bayern gibt. Und ich weiss, dass in Shanghai 12 Millionen Menschen wohnen, mehr als in Bayern. Und mit den Vorstädten von Shanghai wohnen sogar, ich muss Ihnen das zu Ihrer Enttäuschung mitteilen, mehr Menschen in Shanghai als in Nordrhein-Westfalen. Und in Shanghai steht die Hälfte der Kräne der Welt. Was man den Berlinern überhaupt nicht sagen darf, weil man denen dauernd einredet, sie würden auf der grössten Baustelle der Welt wohnen. Es ist aber nicht so: das ist Shanghai. Was ich damit sagen möchte, ein Grosser, China scheint mir zweifelsfrei in diese Kategorie zu gehören. Der achtet nicht, weil er es nicht braucht, auf die Befindlichkeit der Kleineren, und Deutschland ist in dem Verhältnis in der Kategorie der etwas kleineren unterzubringen, Frankreich auch, Italien auch. Sowenig wie China auf Strömungen in der deutschen Gesellschaft achtet, sowenig achten auch die Grossen in Europa auf das, was sich innerhalb der Gesellschaft der Kleinen tut. Dies ist ein sehr normaler Vorgang. Weil dies so ist, kann die Rolle Luxemburgs auch in Zukunft nur darin bestehen,

ich sage das nicht anmassend, den Grossen manchmal unsere Ohren zu leihen, weil wir ja hören müssen, was los ist bei den anderen um verstehen zu können, wie wir uns positionieren müssen, im Konzert der grösseren Nationen in der Europäischen Union.

Diese Rolle Luxemburgs, diese Rolle des Vermittlers, des Médiateur und Bâtitseur, wie jemand mal formulierte, die wird in einem grösser gewordenen Europa nicht an ihr natürliches Ende angelangt sein. Diese Aufgabenstellung bleibt, weil die Grossen werden nicht besser hören, als in einer etwas kleineren Gesellschaft, und die Kleineren, weil sie es gewohnt sind, umsichtiger zu planen, genauer hinzuhören, werden Wissen mitbringen, und Eigenschaften mitbringen, die man in einer grösseren und daher komplizierter gewordenen Europäischen Union dringend braucht. Europa wird im 21. Jahrhundert nicht zusammenwachsen können, wenn es in Europa nicht Brücken gibt, zwischen Ländern, zwischen Nationen, zwischen Grossen und Kleinen. Und weil Europa ohne Brücken nichts werden wird, braucht Europa auch Brückenbauer, und in dieser Zunft der Brückenbauer hat Luxemburg seinen festen Platz. Ich danke ihnen für die Aufmerksamkeit.

Discours de Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier ministre

Deutsche Bank AG Mittelstandskongress 99

Berlin, den 9. November 1999

Sehr verehrter Herr von Boehm,
meine sehr verehrten Damen,
meine Herren,

ich höre eben, ich habe hier eine halbe Stunde lang zu reden. Das reicht normalerweise für einleitende Worte. So daß ich mich sofort in die Schlacht stürzen möchte. Das wäre einfacher, wenn die Regie es schaffen würde, die Beleuchtung so einzustellen, dass ich auch alle sehen würde, weil ich rede nicht gerne vor dunklen Sälen. Weil ich großen Wert

darauf lege auch jeden Einzelnen zu sehen. Und inzwischen fange ich an, jeden besser zu sehen.

Man hat mich gebeten zum Thema Erfolg etwas zu sagen. Und weil ich eine halbe Stunde zur Verfügung habe, gehe ich davon aus, dass man mehr erwartet, als dass ich über meinen eigenen Erfolg berichte. Das geht wesentlich schneller. Dafür brauche ich keine halbe Stunde. Ich muss schon zugeben, das Thema hat mich sehr stutzig gemacht, weil es ein so undeutsches Thema ist.

Wenn ich so über den luxemburgisch-deutschen Zaun blicke, den großen Blick des Kleinen auf den Flächenstaat, der unser Nachbar ist, werfe, habe ich den Eindruck, in der Bundesrepublik Deutschland ist Erfolg eher verpönt. Er macht suspekt. Vom Leben desjenigen, der Erfolg gehabt hat denkt man in Deutschland sehr oft, es wäre nicht mit richtigen Dingen zugegangen. Ich denke mir oft, dem Erfolgreichen schlägt keine deutsche Stunde. Ich sage dies mit aller auch diplomatisch gebotenen Vorsicht. Ich glaube schon, dass man sich in Deutschland weder über die eigenen Erfolge noch über die Erfolge der anderen noch freuen kann. Und ich glaube, man kann das in Luxemburg auch nicht mehr. Und das hat wesentlich damit zu tun, dass wir Abend für Abend dieselben Fernsehsender einschalten.

Man tut so, als ob Erfolg etwas mit Reichtum zu tun hätte und in vieler Menschen Köpfe gibt es diese absolute Gleichung auch: Erfolg ist Reichtum. Doch wir wissen, Sie wissen, der wirklich Reiche hat Zeit und Geld. Und das ist nun wiederum sehr unmittelschändisch. Mittelständler haben manchmal Geld. Haben aber nie Zeit. Wenn Mittelständler mehr Zeit hätten, hätten Sie noch weniger Geld. Und weil Mittelständler nie Zeit haben, haben Sie in der Regel auch Erfolg. Und deshalb gibt es keine bessere Versammlung, als eine mittelständische Versammlung um über Erfolg zu reden.

Der Erfolg ist sehr oft in erster Linie der Erfolg Einzelner. Einzelner Menschen. Und nur, wenn diese einzelnen Menschen immer mehr werden, wenn dieser Erfolgswille, dieser Wille zum Erfolg wie ein Funken vom Einzelnen auf immer mehr überspringt, dann wird das ein richtiger Erfolg. Und über derartige richtige Erfolge, über Erfolge, die von vielen geteilt werden, sollte man sich dauerhaft freuen.

Ich bin der Meinung, dass der 9. November 1989 ein derartiger Erfolg war. Es war der Erfolg vieler Einzelner, vieler Menschen, wo der Funke übersprungen ist und ich kann es nicht begreifen, dass man sich am 9. November 1999 weniger freut, als am 9. November 1989.

Erfolge, wie die Erfolge, die vielfältigen Erfolge, die es am 9. November 1989 zu bestaunen gab, die

gibt es nicht sehr oft in der Geschichte zu besichtigen. Weil dies war der Erfolg von manchen, die wirklich noch einmal Geschichte gemacht haben, während viele, die sich zu der reflektierenden Kategorie zählen - früher hat man ja nur nachgedacht, heute reflektiert man - ja, viele Reflektierende hatten das Ende der Geschichte schon vorausgesagt, als sie erst richtig los ging. Und richtig los ging sie am 9. November in dieser Stadt und darüber sollte man sich dauerhaft freuen.

Ich habe eben gesagt, man sollte sich über seine eigenen Erfolge freuen und auch über die Erfolge anderer. Wir freuen uns in Luxemburg, in Belgien, in Irland, sonst wo über diesen Erfolg der Deutschen, weil der 9. November und die Folgen haben gezeigt, die Deutschen waren uns noch nie in diesem Jahrhundert so gute Nachbarn wie in den letzten 10 Jahren und dafür haben wir dankbar zu sein. Wir sind dankbar dafür, weil wir uns über diesen Erfolg der Deutschen dauerhaft freuen können.

Ich füge übrigens hier an, ich komme in der Folge noch darauf zu sprechen, dass Ihnen aufgefallen sein müsste, dass man in den kleinen Nachbarländern der Bundesrepublik Deutschland mit der sich anbahnenden Deutschen Einigung weitaus weniger Probleme hatte, als in den größeren Nachbarländer Deutschlands. Deshalb sollten die Deutschen weitermachen, die Kleinen gut zu behandeln.

Und weil ich bei dem bin, was ich an Deutschland weniger gut verstehe. Ich verstehe nicht, wieso man nicht den 9. November zum Nationalfeiertag der Deutschen gemacht hat. Der 3. Oktober ist ja eigentlich nur die notarielle Beglaubigung des 9. November.

Erfolg, Erfolg in Deutschland, manchmal verpönter Erfolg in Deutschland, die Einladung sich über anhaltende Erfolge auch zu freuen, diese Erfolge sind nicht das Ergebnis der Anstrengung von Institutionen habe ich eben sagen wollen, sondern das Ergebnis und Anstrengung vieler einzelner Menschen. Und Erfolg hat deshalb auch in allererster Hinsicht etwas mit individuellen Tugenden zu tun. Mit den Tugenden, die viele nicht nur in Deutschland aber viele deutschsprachige halt zu Sekundärtugenden umgebogen haben. Fleiß zum Beispiel.

Fleiß. Fleiß, das ist eine Voraussetzung um Erfolg zu haben. Vor den Erfolg haben die Götter den Schweiß gesetzt. Sagt Hesiod. Und ich glaube, es gibt keinen Erfolg ohne Schweiß. Genau so wenig, wie es Erfolg geben kann, wenn man seine Pflicht nicht tut. Seine Pflicht tun, das heißt eigentlich, das Gegenteil von dem zu tun, was man im Moment lieber tun würde.

Pflicht, Fleiß, Arbeit auch. Es gibt keinen Erfolg ohne Arbeit. Viele Zeitgenossen, nicht notwendigerweise diejenigen, die uns weiterbringen, empfinden ja Arbeit als bei der Freizeitgestaltung sehr störend. Und es wäre gut, wenn wir uns in Europa, nicht nur hier, darauf verständigen könnten, dass Arbeit ihre eigene Würde hat und dass es keine Arbeit gibt, die es nicht Wert wäre verrichtet zu werden.

Im übrigen, wer arbeitet, dem passiert ja nicht, dass ihm der Erfolg zu Kopfe steigt. Weil wer den Kopf voll mit Arbeit hat, der hat weniger Hohlräume für den Erfolg, der den Kopf besetzen könnte.

Pflicht, Fleiß, Arbeit. Lebensfreude auch. Man hat keinen Erfolg, wenn man das Leben nicht liebt. Und man kann das Leben nicht lieben, wenn man die Menschen nicht liebt.

Erfolg hat man nicht nur für sich selbst. Erfolg, damit man ihn voll genießen kann. Der eigene Erfolg muss immer auch ein Erfolg für andere sein. Aus der Verantwortung nicht nur für sich selbst, sondern auch aus der Verantwortung für andere heraus geboren.

Pflicht, Fleiß, Arbeit, Lebensfreude, Risikobereitschaft. Es gibt keinen Erfolg für den, der nicht ein Risiko eingeht. Wer kein Risiko eingeht, der geht eigentlich das größte Risiko ein. Und deshalb brauchen wir Menschen mit Risikobereitschaft. Im übrigen, weil wir hier bei der Deutschen Bank sind, man muss auch Menschen, die Risikobereitschaft zeigen, unterstützen.

Es gibt das schöne Wort von Wagniskapital, das setzt sich aus zwei Vokabeln zusammen. Das Wagnis, das wagen viele Mittelständler, das Kapital haben andere. Man muss beides zusammen bringen. Es kann nicht so sein, dass junge Europäer,

die eine gute Idee haben, in die Vereinigten Staaten von Amerika auswandern, einen Betrieb in Maryland gründen und sich dann von der dortigen Filiale der Deutschen Bank Kredit finanzieren lassen. Es wäre einfacher, man tut das hier in Europa und hier in Deutschland. Also ich erwähne die Deutsche Bank nur beispielhaft. Ich kriege zwar kein Honorar hier. Ich darf sagen, was ich darf. Aber ich könnte das von jeder Bank sagen. Im übrigen auch von den Banken, die sich in öffentlichen Händen befinden.

Diese altmodischen Tugenden: Pflicht, Fleiß, Arbeit, Lebensfreude, Risikobereitschaft werden sehr oft als Sekundärtugenden verschrien. Doch ist es so, dass es ohne die praktische Anwendung dieser Tugenden keinen Erfolg geben kann. Oder denkt jemand, man hätte als Einzelner oder als Land Erfolg, wenn man seine Pflicht nicht tut? Wenn man nicht arbeitet. Wenn man das Risiko scheut. Ich glaube schon, das positive Bekenntnis zu diesen Werten, schafft die mentale psychologische und ich denke auch philosophische Voraussetzung um überhaupt Erfolg haben zu können. Ich jedenfalls ziehe eine Gesellschaft vor, in der Pflicht, Arbeit, Lebensfreude, Risikobereitschaft noch ein Heimrecht haben. Ich mag jene Gesellschaft nicht und in diese Gesellschaft bewegen wir uns hinein, in denen Angst herrscht und Furcht. Angst und Furcht vor den Anderen und vor dem Fremden. Neid über die Erfolge der Anderen. Hass fast. Rache, permanente Nabelschau. Eine Gesellschaft, die sich auf blindem Egotrip befindet. Eine Gesellschaft auf blindem Egotrip wird keine erfolgreiche Gesellschaft sein können. Deshalb, weil wir diese Gesellschaft auf blindem Egotrip nicht brauchen, weil wir sie nicht haben dürfen, müssen wir auch etwas tun, um jene, die diese Urtugenden des Erfolges beherzigen und umsetzen auch unterstützen zu können. Wir brauchen nicht nur in Deutschland, dies ist kein typisch deutsches Thema, sondern überall in Europa einen Offensive, eine breit angelegte Offensive für mehr Selbständigkeit. Eine regelrechte Gründeroffensive. Und das reicht nicht, von hier aus oder von sonst wo aus feierliche Appelle loszulassen, dass man sich jetzt in Richtung Selbständigkeit auf den Weg machen müsste. Man muss auch Selbständige selbständig sein lassen.

Das heißt, Selbständige müssen auch selbst was machen dürfen.

Ich plädiere hier nicht für den schlanken Staat. Ich habe einige Probleme mit diesem Schlachtruf, weil ich die Erfahrung gemacht habe, dass nur die Dicken den schlanken Staat ertragen können. Dass die, die auf Solidaritätsleistungen der Gesellschaft angewiesen sind sehr wohl den starken Staat brauchen. Ich plädiere gegen den omnipräsenten Staat. Ich plädiere dafür, dass man die öffentlichen Hände, die ja dem Staat gehören nicht überall hinein reichen lässt. Der Staat sollte seine öffentlichen Hände manchmal in der eigenen Tasche lassen, dann wird er auch nicht zum Taschendieb zu Lasten anderer.

Wenn etwas funktioniert, wenn etwas vom Staat nicht organisiert funktioniert, dann sollte man es funktionieren lassen. Mir fällt immer wieder auf, auch in Luxemburg, dass wir eigentlich mit einem Thema nicht klar kommen in unseren sich wandelnden Produktionsverfahren und Wirtschaftsabläufen. Wir stellen manchmal mit Erstaunen fest, dass in der Praxis etwas funktioniert und geben dann Prüfungsaufträge an gut bezahlte Audit-Firmen, um herauszufinden, ob das, was da in der Praxis funktioniert theoretisch überhaupt funktionieren kann. Und wenn in der Praxis etwas funktioniert, das theoretisch nicht funktionieren kann, dann stellen wir nicht die Theorie um, sondern die Praxis ab. Und das ist nicht die richtige Schlussfolgerung, die man aus derartigen Prüfungsverfahren ziehen sollte. Verfahren überhaupt, Genehmigungsverfahren. Sind die wirklich so, dass Mittelständler hier, Mittelständler sonstwo in Europa mit dem, was die öffentlichen Hände schreiben, zurecht kommen.

Ich habe außerhalb Berlins schon sehr oft gesagt: Wenn die Berliner Trümmerfrauen auf Baugenehmigungen und Aufräumungsgenehmigungen hätten warten müssen, dann würde Berlin heute noch in Schutt und Asche liegen. Und das hat damit zu tun, dass in unserer Zeit die Füße, die zu den öffentlichen Händen passen, sehr oft fest in der Luft stehen. Und wenn wir etwas mehr Bodenhaftung hätten für die öffentlichen Füße, die zu den öffentlichen Händen gehören, dann würden viele Dinge einfacher werden und dann könnten die Selbständigen wieder selbständi-

ger was machen als dies zur Zeit der Fall ist. Und wenn ich hier über Genehmigungsverfahren rede, die viel am selbständigen Tun vom selbständigen Tun abhalten, dann, weil ich ja auch Finanzminister bin, komme ich nicht umhin auch ein Wort zur Steuerpolitik zu sagen.

Generell. Ich meine jetzt nicht, zu den vielfältigen Steuerplänen der Berliner Koalition kann ich mich nicht äußern. So viel Zeit habe ich nicht.

Das ist ja nicht so, dass es an Konzepten fehlen würde. Es fehlt an Reformen, das ist das Problem. Ich gehöre nicht zu den Politikern, die eigentlich systematische Reden zum Thema Abbau der Steuerlast anzubieten haben. Ich halte vieles für nicht gesellschaftsfähig im politischen Sinne, was man in deutschen und in anderen Ländern, in Flandern, zu dem Thema vorbringt. Ich bin dagegen, dass man systematisch eine Staatsschelte um das Thema Steuern herum organisiert. Ein moderner Staat, ein Staat der funktionieren möchte, ein Staat der funktionieren muss, der braucht auch Steuereinnahmen. Ich bin nur sehr dezidiert der Auffassung, dass man, wenn man diese Steuereinnahmen braucht im Einzelfall immer belegen können muss, wozu man diese Steuereinnahmen braucht und ich bin der Meinung, wenn die Steuern zu hoch sind, gibt es weniger Steuereinnahmen, als wenn die Steuer ein vernünftiges Niveau erreicht. Deshalb bin ich sehr nachdrücklich der Auffassung, dass wir sowohl im Bereich der Körperschaftsteuer, der Gewerbesteuer und der Steuer für Privatpersonen in Europa einen Wettlauf brauchen, wer die Steuern auf vernünftigstem Wege nach unten korrigiert. Wir brauchen nicht am Ende dieses Jahrhunderts den totalen Marsch in den absoluten Steuer- und Abgabenstaat. Wir brauchen den Marsch in den vernünftigen Steuer- und Abgabenstaat, der seinen Verpflichtungen nachkommen kann ohne dass Wirtschaft und Einzelne so überbelastet werden, dass die Flucht aus der Steuer heraus die Konsequenz dieses öffentlichen Fehlverhaltens wäre.

Im Übrigen setzt sich diese Erkenntnis auch erstaunlicherweise durch. Ja, das war nicht immer so. Wenn man Mitte der 80er Jahre, da bin ich Finanzminister geworden in Luxemburg, eine derartige Rede vom Stapel ließ, dann erntete man nicht Beifall sondern Kritik. Der gesunde Menschen-

verstand hat sich erst später durchgesetzt. Und der setzt sich ja so schlecht durch, weil er so unterschiedlich verteilt ist. Erst, wenn man ihn zur Sammelbewegung gemacht hat, zeigt er Wirkung und zeigt Wirkung in Europa weil eigentlich überall der flächendeckende Versuch unternommen wird, die Steuerlast nach unten zu korrigieren. Das ist nicht der Marsch in den Null-Steuern-Staat, sondern der Marsch in den vernünftigen Steuerstaat. Und ich finde schon, das wollen wir in Luxemburg auch tun, dass es richtig ist, Steuern auf Unternehmen auf unter 35 % abzusenken. Wir tun dies in Luxemburg bis zum 01. Januar 2002. Etwas weniger als 35 % durchschnittliche steuerliche Belastung Gewerbesteuer inkl. und wir schaffen das auch. Und ich hoffe, dass andere die ähnliche Zielsetzung verfolgen, das auch schaffen werden, weil es gibt in dem Sinne keine nationale Steuerpolitik mehr. Es gibt in diesem europäischen Binnenmarkt, dieser europäischen Wirtschafts- und Währungsunion nicht mehr das Gegeneinander der Steuersysteme, sondern das Miteinander der Steuersysteme. Wir werden in Europa keinen Wachstumsschub bewirken können, wenn nicht in den großen Staaten Europas die Steuern nach unten revidiert werden. Es reicht nicht, das die kleinen Schnellboote noch schneller werden, auch die Tanker müssen Übergewicht im steuerlichen Bereich ablassen. Davon werden nicht nur die Unternehmen und die Arbeitnehmer in den größeren Flächenstaaten profitieren, davon wird die gesamte Eurozone profitieren. Und deshalb gehört zu einer Koordination der Wirtschaftspolitik in der europäischen Wirtschafts- und Währungsunion auch der edle Wettbewerb der Steuerreformer und Steuermodernisierer untereinander. Und weil wir beim Thema Steuern sind und weil heute viel in den überregionalen deutschen Zeitungen zum Thema Zinssteuer zu lesen ist, würde ich hier gerne anfügen, dass meine Regierung sehr wohl der Auffassung ist, dass wir zu einer Koordinierung der Kapitalertragsbesteuerung in Europa kommen müssen und wir werden dies auch tun, trotz vielfältiger technischer Schwierigkeiten, die es noch zu lösen gibt. Allerdings sind wir nicht bereit, alles aus dem Teller zu essen, was die Kommission und eine Mehrheit in dem europäischen Finanzministerrat uns aufgegeben hat. Es wird eine koordinierte europäische Zinsbesteuerung nur geben, wenn dies unter Form einer Abgeltungssteuer geschieht.

Ansonsten wird es keine geben. Und es wird Fortschritte in Sachen Zinsbesteuerung nur geben, wenn es auch Fortschritte gibt im Bereich des Kampfes gegen unfairen Steuerwettbewerb. Ich habe mich darüber zu beklagen, dass Luxemburg in Deutschland ja als Steuerparadies gilt. Mag das eigentlich sehr, in der Hinsicht, wenn das deutsche Fernsehen, ARD, ZDF, RTL, mit dem Sender teilen wir uns ja noch einen Buchstaben und andere regelmäßig abends in luxemburgische Stuben hinein senden, die Luxemburger würden in einem Steuerparadies leben. Das mag ich sehr, das ist in der Politik von Hilfe, wenn derartiges aus dem Ausland berichtet wird. Nur, es glaubt niemand.

Viele Länder in der europäischen Union spielen in der Liga der unlauteren Steuerwettbewerber und da müssen von allen Anstrengungen unternommen werden, nicht nur von Luxemburg, was Zinsertragsbesteuerung anbelangt, wo wir im Übrigen, ich füge dies hier an, genau die Steuerregelungen zur Geltung bringen, die auch in Deutschland angewandt werden. Ein Deutscher, der Kunde der Deutschen Bank in Luxemburg ist, im Übrigen geht das nicht so wildwestmäßig zu wie gestern im Spiegel zu lesen war. Ich meine die Betreuung der Kunden bei der Deutschen Bank in Luxemburg hat zivilisierte Formen, seit Jahren schon. Angenommen, viele von Ihnen kennen das ja, ein Deutscher, der Geld, der Sparzinsen in Luxemburg hat, zahlt keine Steuern, weil er ein Nicht-Gebiets-Ansässiger ist. Und genau das passiert in Deutschland. Ein Nicht-Deutscher, der bei der Deutschen Bank irgendwo in Deutschland sein Sparguthaben unterbringt und seine Sparzinsen kassiert, bezahlt keine Steuern. Weil auch Nicht-Gebiets-Ansässige in Deutschland von der Zinssteuer befreit sind. Ich gebe gerne zu, dass es mehr Deutsche als Luxemburger gibt. Und dadurch können nicht so viele Luxemburger nach Deutschland kommen, als Deutsche nach Luxemburg. Vor Ende dieses Jahrhunderts wird sich dies nicht wesentlich ändern. Das ist im übrigen nicht so, dass wir das nicht versuchen würden. Ich sage nur, wir schaffen's nicht. Wir brauchen eine EU-weite Regelung der Besteuerung der Zinserträge, aber sie muss vernünftig sein. Sie darf nicht zu Kapitalflucht außerhalb der Grenzen der Europäischen Union führen. Ich beziehe mein Gehalt nicht in Bern, sondern in Luxemburg.

Solange das so ist, wird das so sein, dass wir nur eine EU-weite Regelung haben werden, wenn diese Regelung finanzplatzschonend ist und die Interessen auch der dort ansässigen Banken nicht im vollen Umfang, das kann man nie tun, aber adäquat zu berücksichtigen weiß.

Nun wissen Mittelständler besser als andere, dass der Erfolg nicht das Ergebnis von Zufällen ist, sondern eher das Ergebnis von Einfällen. Aber mit Einfällen alleine reicht es nicht. Wenn Einfälle zum Erfolg führen sollen, dann müssen sie mit Methode umgesetzt werden. Es gibt keinen dauerhaften Erfolg ohne eine beharrliche Methode. Dies trifft zu im Beruf, dies trifft zu in der Wirtschaft, dies ist in der Politik nicht wesentlich anders. Wer eine beharrliche Methode zur Anwendung bringt, der ist auch frei von dieser Versuchung, dieser schrecklichen, dem Zeitgeist dauernd nachzulaufen. Es war immer schon modern, modern zu sein. Aber das hilft nichts, wenn man dem Zeitgeist nur nachläuft, wenn man sich dem Zeitgeist nur anpasst. Auf die Politik übertragen: Wenn man dem Wähler immer nur nachläuft.

Es ist nicht richtig, dem Wähler immer nur nachzulaufen, weil dann sieht man ihn immer nur von hinten. Und da kriegt man nicht die richtige Gesprächsatmosphäre. Man sollte dem Wähler nicht nachlaufen, sondern man sollte das Gespräch mit dem Wähler aufnehmen.

Was wir brauchen ist Meinungen zu diskutieren, nicht Meinungsumfragen zu konsultieren. Meinungen diskutieren statt Demoskopen zu konsultieren. Das würde wirklich einen Qualitätssprung in der politischen Willens- und Meinungsbildung bewirken, der zum Besten des Allgemeinwohles wäre. Deshalb brauchen wir sicher Reformer. Wir brauchen Modernisierer. Ich bin nicht gegen Modernisieren, aber wir brauchen Modernisierer mit Gefühl. Wir brauchen nicht gefühlskalte Macher mit Anpassungstalent. Dies ist nicht der Stoff aus dem die Zukunft gemacht wird und zeigt heute schon perverse Effekte. Es ist nicht normal, dass die Aktien weltweit steigen, wenn ein großes Industrieunternehmen Massenentlassungen ankündigt. Es ist nicht normal. Und es ist nicht normal, dass die Manager, die nichts anderes hinterlassen als Entlassene, auch noch zum Manager des

Jahres gewählt werden. Ich habe in Deutschland und sonst wo sehr oft gesagt, mir ist der Metzgermeister in Köln und der Bäcker in Berlin lieber, der zwei Arbeitsplätze im Jahr schafft und keinen Mitarbeiter entlässt. Der ausbildet. Das ist eine große Zukunftsaufgabe in unseren Ländern. Mir sind diese Menschen viel lieber, als dieses Industriekapitane, die in einem nicht edlen Wettbewerb untereinander eingetreten sind, wer ohne viel Getöse am meisten Menschen in den Betrieben entlässt. Dies ist ein perverses Zeichen unserer Zeit, dass die Börse dies belohnt.

Erfolg, wenn es mit richtigen Dingen zugeht, gründet sich auf Arbeit, auf Fleiß, auf Risikobereitschaft, auf Pflichtgefühl. Und er braucht, wenn er dauerhaft zum Erfolg werden soll das Beharrliche im methodischen Bereich. Dies zählt für Beruf, für Wirtschaft. Dies zählt, so habe ich gesagt, auch für die Politik. Für die kleine Politik, für die große Politik. Und deshalb zählt die auch was das europäische Einigungswerk anbelangt. Dort hatten wir eine Vision. Wir hatten eine Idee und wir hatten und haben hoffentlich immer noch eine Methode.

Die Vision war einfach und doch unendlich schwierig mit praktischen Inhalten zu füllen. Die Vision war am Ende des zweiten Weltkrieges: Das machen wir nie mehr. Das hat man nach jedem Krieg gesagt: Das machen wir nie wieder. Aber wir haben es in diesem Jahrhundert, auf diesem Kontinent zum ersten Mal auch geschafft: Nie wieder Krieg. Es gibt Milliarden von Menschen weltweit, die bis ans Ende der Welt gehen müssten, um dort anzukommen, wo Frieden herrscht und nicht mehr Krieg ist. Die beklagen sich viel weniger als wir, die wir in der Sonne sitzen und die wir den Frieden in vollen Zügen genießen. Dies ist auch ein Perversum am Ende diesen Jahrhunderts, dass wir trauriger sind als die.

Diese Vision machen wir zur Realität wenn wir ein täglich fassendes Netz an transnationaler Intersolidarität in zwischeneuropäischen Ländern so herstellen, dass das Austragen von politischen Konflikten mit militärischen Mitteln überhaupt nicht mehr vorstellbar ist. Das war die Idee.

Und die Methode war, dass wir in der Wirtschaft und in der Wirtschaftspolitik den Hebel ansetzen und Wirtschaftselemente in genügend großer Zahl

zusammenfügen und zusammenführen, damit dieses Resultat transsolidaritätenschaffend über die Grenze hinweg entstehen kann um so die große Vision des Friedens zu erreichen. Das haben wir im übrigen auch getan. Schon als die Europäische Gemeinschaft für Kohle und Stahl aus der Taufe gehoben wurde, war die Idee, wir legen Kohle und vor allem Stahl, die Instrumente der Kriegsführung, in europäische Hände, damit sie nie mehr zu Instrumenten nationaler Kriegsführung werden können. Wirtschaft war der Ansatz. Die Idee war das Schaffen von Solidaritäten. Niemand kann mehr ohne den Anderen. Die Vision war, wir nehmen die Kriegsinstrumente weg um Frieden zu erreichen. Das haben wir auch bei der Anpeilung des noch nicht voll fertigen Europäischen Binnenmarktes so getan und das haben wir auch bei der EURO-Einführung so getan. Im Übrigen zeigt der Erfolg des EUROS viel, übrigens auch zum Teil der Erfolg der Deutschen Wiedervereinigung, dass der Erfolg viele Väter hat. Wenn ich, auch in Deutschland, ich sage dies unumwunden, so wie ich das sehe, heute niemanden mehr höre, weder aus dem Bereich der Publizistik noch aus dem Bereich der Politik, noch überhaupt aus dem Bereich der veröffentlichten Meinung, der noch gegen den EURO zu Felde zieht, dann ist dies ein sehr erstaunlicher Vorgang. Ich weiß noch, ich weiß mich noch an viele öffentliche Debatten in Deutschland zu erinnern. Auch an viele Fernseh- und andere Sendungen, an denen ich mich beteiligt habe, wurde man fasst wie ein Aussätziger behandelt, als man sich für den EURO einsetzte. Heute waren es alle gewesen. Es wäre einfacher gewesen, wenn wir früher auch schon so viele gewesen wären, die dies eigentlich gewollt haben. Es kommt noch einmal, das man aus Helmut Kohl den Gegner der deutschen Einheit und der europäischen Währung macht. So weit wird's noch kommen, wenn die öffentliche Debatte noch ein bisschen anhält. Dabei sage ich, dass die Deutsche Einigung so nicht gelungen wäre, wenn es diesen Mann nicht gegeben hätte. Und zu der Lebensleistung von Helmut Kohl gehört, dass er Deutsche Einigung und Europäische Einigung sich nie als sich im Widerspruch bewegend empfunden hat, sondern alle mitimpliziert hat als es um die effektive Herstellung der Deutschen Einigung ging. Und deshalb sollte man auf vielen Spuren weitergehen, die er hinterlassen hat und weiter hinterlässt. Das gilt auch für die Erweiterung der Europäischen Union.

Was ist das eigentlich für ein Theater, das zur Zeit veranstaltet wird. Vor 10 Jahren noch standen wir alle auf den Barrikaden und haben frenetisch Applaus gespendet. Diese jungen Demokratien, die den Kommunismus abgeschüttelt hatten und haben allen gesagt, macht das und ihr seid willkommen in Europa. Und jetzt, jetzt wird an die Tür geklopft und wir erfinden alle Ausreden der Welt, um den Eingang so schwierig wie möglich zu gestalten. Dies ist nicht die gute Art Außenpolitik zu machen. Ich bin sehr dafür, dass man die Erweiterung der Europäischen Union nicht im Galopp vornimmt. Ich bin wirklich dafür, dass man durchverhandelt, Punkt für Punkt, was Sache ist und was nicht Sache ist. Aber die Perspektive muss bestehen bleiben. Diese neuen Demokratien aus Ost- und Mitteleuropa, die sich selbst befreit haben, die haben Risikobereitschaft gezeigt. Diese Perspektive der Europäischen Einigung muss erhalten werden. Wir sollten uns darüber belobigend aussprechen. Dass diese neu entstandenen Länder in Ost- und Mitteleuropa, diese neuen Demokratien eben nicht auf diesem Egotrip sind, auf dem wir uns sehr oft befinden. Eben nicht das nationale zuerst sehen und eben nicht ihre eben erst wieder entdeckte Souveränität voll austoben, sondern sofort am Ende dieses Jahrhunderts erklären, gestern sind wir unabhängig geworden, morgen möchten wir diese Unabhängigkeit in das Konzert europäischer Nationen einbringen, mit unserer Souveränität, mit der Souveränität der anderen teilen. Dies ist ein außergewöhnliches Ergebnis am Ende dieses Jahrhunderts und wer sich überlegt, wie dieses Jahrhundert angefangen hat mit einem einfachen Revolverschuss in Sarajevo der ganz Europa in Brand gesetzt hat. Und wer jetzt sieht, dass diese neuen Staaten, diese stolzen, zu recht stolzen Nationen in Europa sich auf den Weg zu Europa machen, dann sollten wir Gott weiß dankbarer sein für das, was am Ende dieses Jahrhunderts passiert, als wir dies im Regelfall sind.

Wir werden unseren Kontinent nicht in den Griff kriegen, wenn wir der Zusammenarbeit auf unserem Kontinent nicht die richtige Methode zuführen. Mich beeindruckt eigentlich nicht so sehr das Zahlenwerk, das die Erweiterungsdebatte begleitet. Europäische Geografie im Sinne Territorien der Europäischen Union wird um 31% zunehmen. Die Bevölkerung wird um 21% wachsen. Der Reichtum

der Europäischen Union allerdings nur um mickrige 8%. Dies zeigt ja auch, wo die Problemballung eigentlich entsteht und wo die Spannungsgewichte zu orten sind. Mich beeindruckt viel mehr, dass wir am Anfang dieses Jahrhunderts weltweit 50 Staaten hatten und wir am Ende dieses Jahrhunderts – 100 Jahre später – 192 Staaten weltweit haben. Mich beeindruckt, dass wir am Ende des Krieges 30 Staaten in Europa hatten und dass wir heute 53 Staaten in Europa haben. Mich beeindruckt, dass die Hälfte dieser Staaten weniger als 15 Millionen Menschen zählt. Mich beeindruckt, dass rund ein Drittel aller Staaten der Erde auf europäischem Boden liegen. Und wir denken uns, da bräuchten wir uns nicht darum zu kümmern. Wenn wir uns nicht darum kümmern, dass diese Staaten aufeinander zugehen, dass diese Nationen zusammenwachsen, ohne jemals aufzuhören, einzelne und selbständige Nationen zu sein – Nationen sind kein Provisorium der Geschichte – dann wird es zu 53 Alleingängen in Europa kommen. Und unser Kontinent ist zu kompliziert um darauf nur die Antwort einer groben Freihandelszone parat zu haben. Eine Freihandelszone ist ein zu simples Konzept für einen komplizierten schwierigen Kontinent. Die Frage in Europa bleibt im nächsten Jahrhundert wie in diesem und in all seinen Vorgängerjahrhunderten immer noch die Frage zwischen Krieg und Frieden. Darum müssen wir uns intensiv mit dem Thema der Erweiterung beschäftigen, weil ja nicht alle Mitglied dieser Europäischen Union werden können. Weil diese Europäische Union ihren friedensausstrahlenden Effekt nicht überall in Europa gleichermaßen herbeiführen können. Wie wir diejenigen, die nicht Mitglied in dieser Europäischen Union werden können, um die Europäische Union herum so organisieren, dass der Friedensstrahl sie zumindest erfasst und damit diese Friedensbotschaft der Europäischen Union alle ergreift und da müssen wir, wenn wir jetzt in die Regierungskonferenz, die wird nächstes Jahr ihre Arbeiten aufnehmen, wenn wir in dieser Regierungskonferenz uns befinden uns sehr intensiv mit dem Thema beschäftigen. Wie soll denn diese Europäische Union, wenn Sie dann 20, 25, 27, 30 Mitgliedsstaaten umfasst funktionieren. Und sie kann nicht mehr so funktionieren, wie sie heute nicht funktioniert. Sie muss besser funktionieren und deshalb wird es sehr wesentlich

sein, dass wir Mittel und Wege freilegen, wie denn diejenigen, die Europa weiterführen möchten, wie diejenigen die sich weiterhin auf Integrationskurs befinden möchten, wie die ihre Zusammenarbeit ohne die anderen zu behindern so intensiv gestalten können, dass diejenigen, die weiter gehen möchten in Sachen Vertiefung der Europäischen Union dies auch tun können. Denn wir müssen weitermachen in Sachen Vertiefung der Europäischen Union bis hinein in die Bereiche die besonders schwierig sind. Gemeinsame Außen- und Sicherheitspolitik und andere politische Domänen. Aber wenn wir dies in einem losen Verbund, so wie ein Verein mit Ehrenmitgliedern, versuchen zu organisieren, werden wir dies nicht schaffen. Wir müssen also Mittel und Wege finden, wie wir die notwendige Konzentrierung auf die gebotene Vertiefung der Europäischen Union organisatorisch, instrumental und vertragsmäßig so in den Griff kriegen, damit Europa nicht stehenbleibt, sondern damit Europa auf dem Wege ins 21. Jahrhundert gut von der Stelle kommt und da wird es nicht reichen, wie viele sich das in einigen größeren Flächenstaaten vorstellen, dass man hier eine Monstershow zum Thema organisiert: Wie können wir die Rechte der Kleinen verkleinern, damit die Rechte der Großen größer werden?

Es ist das europäische Spezifikum, dass Große und Kleine miteinander, nicht nur nebeneinander, sondern miteinander gleichberechtigt, wenn auch mit Abstufungen, an diesem gemeinsamen Abenteuer teil haben. Die Vorstellung, man müsste beispielsweise die Stimmengewichtung im Rat der europäischen Minister so verändern, dass sich der Abstand zwischen den Großen und den Kleinen wesentlich vergrößern würde, weil sonst die ganze Maschinerie blockiert werde, ist auch eine Erfindung von ich weiß nicht welchen Akademikern und Rechtsgelehrten. Politikwissenschaftler waren es jedenfalls nicht, weil das sind empirisch veranlagte Menschen, sollten sie wenigstens sein. Und wenn die die Geschichte der Europäischen Union durchblättern und sie sich mal ansehen würden, würden sie ohne größere Schwierigkeiten feststellen, dass es noch nie, seit Anfang der 80er Jahre eine Entscheidung im Rat der Minister in Brüssel gegeben hat, wo wir auf der einen Seite des Tisches die vier Großen gehabt hätten, die in eine Richtung wollten und auf der anderen Seite des

Tisches die Leute der kleinen Wadenbeißer, die die Großen daran gehindert hätten. Wären die vier Großen immer einer Auffassung gewesen, dann wären wir ein gutes Stück weiter mit Europa. Dies ist selten am Anspruch der Kleinen gescheitert, sondern meistens am Zuspruch der Großen. Und deshalb sollte man nicht versuchen diese Debatte so zu organisieren. Im Übrigen ist es gut, wenn man nicht nur die Großen einbindet sondern auch die Kleinen. Die Großen brauchen nicht dauernd zu erklären, dass sie groß sind, das sieht man ja. Ja, man sieht's.

Eine schöne Frau wird von sich selbst nie behaupten, sie wäre schön. Man sieht das. Sie braucht nicht darauf hin zu weisen. Es wirkt auch so, ohne dass sie auf den Zustand aufmerksam macht. Und das ist manchmal nicht hilfreich, wenn Große auf die Größe ihrer Größe hinweisen. Dass Luxemburg kleiner ist als größere Große, das wissen wir seit es uns gibt. Ich sage nur dies: man muss auch die Kleinen einbinden. Es gibt viele Kleine in der Europäischen Union. Deutschland ist das Land mit den meisten Nachbarn und den meisten Grenzen. Die meisten Grenzländer der Deutschen sind kleine Länder. Man muss nicht nur die Großen einbinden, sondern auch die Kleinen. Auch Kleine können viel Zauber machen, wenn sie sich nicht in einer Disziplin bewegen.

Wissen Sie, ein Floh kann einen Löwen sehr ärgern. Er kann ihn zum Wahnsinn treiben. Der Löwe muss sich gewaltig anstrengen, um einen Floh zum Wahnsinn zu treiben.

Niemand hätte den Erfolg der Europäischen Einigung für möglich gehalten. Niemand konnte sich 1950 das Jahr 2000 so vorstellen, wie es letztendlich gekommen ist. Wenn wir diesen Erfolg weiterführen möchten, dann sollten wir uns auf Tugenden besinnen. Die Tugenden der Einzelnen von denen ich am Anfang geredet habe, sind auch Tugenden der Nationen. Keine Nation, kein Land, kein Kontinent wird erfolgreich sein, wenn er diese individuellen Tugenden, Primärtugenden zu Sekundärtugenden umbiegt, um sie dementsprechend verunglimpfen zu können. Darum sollten wir mit diesen Tugenden und an Hand der Methode, die bis jetzt erfolgreich war, unseren Weg weiter beschreiten und nie vergessen, dass die eigentlich Erfolgreichen nicht bekannt sind und keinen Namen tragen, der uns allen spontan einfiel. Die eigentlich Erfolgreichen am Ende dieses Jahrhunderts, das sind viele einfache Menschen auch, die arbeitsam und redlich, ohne nach links und rechts zu sehen pflichterfüllt ihrer Arbeit nachgehen und es sind vor allem diejenigen, die als Kriegsgeneration aus den Konzentrationslagern zurückkamen, von den Schlachtfeldern zurückkamen und ihre Ärmel hochkrempelten und aus Europa einen Kontinent machten, der wesentlich schöner geworden ist, als er dies in diesem Jahrhundert hätte werden können. Es ist Aufgabe meiner Generation eigentlich dieses Erbe nicht – ich sage dies etwas salopp – zu vermässeln. Statt uns zu beklagen, sollten wir uns ein Beispiel nehmen an denen, deren Erben wir sind.

Ich danke für die Aufmerksamkeit.

Politische Aspekte der Europäischen Währungsunion

Discours de Dr. Theo Waigel à l'occasion de la remise du prix "Vision for Europe",

11 novembre 1999

Das kritische Hinterfragen von Vorhaben und Gesetzentwürfen, Konzepten und Programmen - dies gehört sicherlich zu den Kernelementen einer jeden demokratischen Ordnung. Auch Institutionen, sei es auf nationaler oder internationaler Ebene,

müssen sich im Lauf der Zeiten immer wieder an ihrer Funktionsfähigkeit und Effizienz messen lassen. Es liegt im Wesen der Demokratie, wie sie etwa Sir Karl Popper verstanden hat, immer wieder nach Alternativen Ausschau zu halten.

Dies gilt auch für das Projekt der europäischen Integration. Aber nach meiner Ueberzeugung ist das Projekt Europa ein Vorhaben ohne realistische Alternative. Heute eine grundsätzliche Infragestellung des Projekts Europa vornehmen zu wollen, käme meiner Ansicht nach einem politischen Offenbarungseid bzw. einer historischen Dummheit recht nahe.

Der deutsche Historiker Golo Mann hat in den 60er Jahren als historische Quintessenz unseres Jahrhunderts den Verlust der weltpolitischen Vormachtstellung des alten Kontinents bezeichnet. Wenn Europa heute als politisches Gebilde wieder auf dem Weg zu einer Weltmacht ist, und wenn die Europäer von ihrer ökonomischen und technologischen Leistungsfähigkeit mit an der Weltspitze stehen, so ist dies grösstenteils der europäischen Einigung zu verdanken. Mehr noch: Die europäische Zusammenarbeit war die Grundlage für einen nun über 50 Jahre währenden Frieden im westlichen Teil des Kontinents - eine Errungenschaft, die früheren Generationen als Utopie und Wunschtraum erscheinen müsste. Und nicht zuletzt hat das Projekt Europa eine Magnetwirkung entfaltet, die die demokratischen und marktwirtschaftlichen Revolutionen in Osteuropa mit ausgelöst hat.

Der Weg von den politischen Neuanfängen nach dem 2. Weltkrieg bis zur Einführung einer Gemeinschaftswährung war mühsam. Wer an die einzelnen Stationen zurückdenkt, wird sich der Worte des Soziologen Max Weber erinnern müssen, der die Politik einmal als ein langsames Bohren von harten Brettern mit Leidenschaft und Ausdauer zugleich bezeichnet hat. Als einer, der einige Jahre lang an diesen Brettern mitgebohrt hat, weiss ich, dass diese Definition für die Europapolitik voll und ganz zutrifft.

Visionen anzuhängen mag in der Politik nicht ungefährlich sein, aber auf der europäischen Bühne haben wir Schritt für Schritt die Visionen der europäischen Gründungsväter in die Wirklichkeit umgesetzt. Aus einem begrenzten Agrarmarkt wurde ein funktionsfähiger und offener Binnenmarkt für Güter und Dienstleistungen, für Kapital und Arbeitskräfte. Aus der Zollunion wurde ein einheitlicher Wirtschaftsraum mit einer gemein-

samen Währung. Ein politisch-ökonomisches Gebilde sui generis mit 11 selbständigen Mitgliedstaaten bei gleichzeitiger Vergemeinschaftung von Markt und Währung ist historisch ohne Vorbild.

Auch wenn sich in regelmässigen Zeitabständen kritische Stimmen politischer Bedenkenträger erheben: Die Vorreiterrolle von Wirtschaft und Wirtschaftspolitik hat sich als entscheidender Motor auf dem Weg von einer Wirtschaftsgemeinschaft zu einer politischen Union erwiesen. Und dieser Motor war ohne Zweifel erfolgreich. Ohne die Intensivierung der wirtschaftlichen Integration wäre es nicht zur schrittweisen Vergemeinschaftung der Aussen- und Sicherheitspolitik gekommen.

Die europäische Karawane zieht weiter - trotz wechselnder politischer Mehrheiten in den Mitgliedstaaten, trotz gelegentlicher Verschnaufpausen, trotz des unvermeidlichen Sandes im Getriebe und trotz schwankender Geschwindigkeiten. Entscheidend für den weiteren Fortgang sind Wille und Überzeugungskraft der europäischen Führungspersönlichkeiten, die die Karawane mit Mut, Augenmass und Verantwortungsbewusstsein leiten und sie auf Kurs halten müssen.

Europa auf dem Weg ins nächste Jahrtausend - das heisst mit Optimismus nach vorn- und mit Dankbarkeit zurückblicken. Für die junge Generation waren die Europäer der ersten Stunde - ich nenne Jean Monnet, Robert Schuman, Alcide de Gasperi, Henri Spaak und Konrad Adenauer - die Leitbilder am politischen Horizont. Auch für mein politisches Engagement waren diese Persönlichkeiten mitentscheidend.

Unsere heutige Aufgabe ist es, deren Vermächtnis zu bewahren und das von ihnen Hinterlassene zu mehren, also das europäische Haus auszubauen und es wetterfest zu gestalten. In Abwandlung eines Wortes von Johann Wolfgang von Goethe: Was Du ererbt von Deinen Vätern, erwirb es, um es zu vermehren.

Ich halte es für eine grossartige Idee, dass die Edmond Israel Stiftung es sich zur Aufgabe gestellt hat, jene Persönlichkeiten auszuzeichnen, die mit

Erfolg am Weiterbau des europäischen Hauses mitwirken. Zu ihnen gehört auch der heutige Preisträger, unser Freund Wim Duisenberg, der immer an vorderster Front für Europa gekämpft hat. Ihm gilt mein besonderer Gruss und natürlich mein Glückwunsch für die Verleihung des diesjährigen Preises der Edmond Israel Stiftung.

Er gehört zu den Spitzenkräften und Vordenkern in der ökonomischen EU-Politik, für die Maastricht das Fundament des neuen europäischen Hauses ist. Seit der Verabschiedung von Maastricht wird immer wieder gewarnt, die Währungsunion komme zu früh und zu schnell, sie mache ohne einen irreversiblen politischen Überbau keinen Sinn. Ich halte dem entgegen: Wann, wenn nicht jetzt - nach dem Scheitern des Sozialismus und dem Ende des Systems von Jalta - ist es an der Zeit, das europäische Einigungswerk auf eine qualitativ neue Stufe zu stellen? Wann, wenn nicht jetzt - in der Phase der Globalisierung der Güter- und Finanzmärkte - ist es an der Zeit, einen einheitlichen Binnenmarkt mit gemeinsamer Währung zu schaffen? Weil ich von der Sogwirkung der ökonomischen Integration überzeugt bin, glaube ich an die politische Signalwirkung des Euro. Der Euro als Krönung des europäischen Binnenmarktes wird auch der politischen Union neue Impulse verleihen.

Es gilt, Europa als offenen Prozess zu begreifen. Die Wirtschaft bildet den Vorreiter, der die Politik ins Schlepptau nimmt. Es wäre jedoch verfehlt, sich auf einen starren politischen Terminkalender mit einem Endziel in Form einer Verfassungsordnung festzulegen. Ich sehe den Weg vielmehr als einen Suchprozess, der unterschiedliche Geschwindigkeiten in Teilbereichen erforderlich macht und der nach der Hoffnung in Richtung Osteuropa zu einem Verbund konzentrischer Kreise führen wird.

Die Zustimmung zu den Verträgen von Maastricht hat in den letzten 10 Jahren auch in breiten Schichten der Bevölkerung der Mitgliedstaaten zugenommen. Möglich war dies nur, indem die Währungsunion auf einer glaubwürdigen Grundlage aufgebaut wurde - nämlich der Grundlage der Währungsstabilität. Was frühere Kritiker und Bedenkensträger heute gerne verschweigen, ist die Tatsache, daß die europäische Stabilitätskultur mittlerweile Realität wurde. Die Konvergenzkriterien

in Verbindung mit dem Stabilitätspakt haben eine disziplinierende Wirkung entfaltet, die ursprünglich nicht für möglich gehalten wurde. Alle Beteiligten - vor allem die Finanzminister und die für die Währung Verantwortlichen - wissen: Wer sündigt, den bestrafen die Märkte.

Auch wenn es hin und wieder zur Infragestellung von Haushaltsdisziplin und restriktiver Geldpolitik kommt, so führt heute doch kein Weg vorbei an der Feststellung: Geldwertstabilität ist kein geeignetes Objekt politischen Streits, kein Thema für Ideologien und Weltanschauungen. Inflation schafft weder Arbeitsplätze noch Wachstum. Ihre Last wird am Ende immer von sozial schwachen und benachteiligten Bevölkerungsgruppen getragen.

Der Euro und die Europäische Zentralbank haben in den zurückliegenden 11 Monaten ihre Feuerprobe bestanden. Daran vermögen auch jene nicht zu rütteln, die hin und wieder die Informationspolitik, die geldpolitische Gesamtkonzeption und den Umfang der zinspolitischen Schritte kritisieren. Selbstverständlich muss auch ein derart neues Gremium wie die Europäische Zentralbank zunächst einmal eine eigene Kultur, gewissermaßen eine in sich stimmige und nach aussen geschlossen vertretene Unternehmensphilosophie entwickeln. Dies ist nicht leicht, wenn man bedenkt, dass ihre Mitglieder und Mitarbeiter in jeweils unterschiedlichen Hausordnungen aufgewachsen sind. Die ersten Monate erinnern deshalb in gewisser Hinsicht an eine Ehe, bei der Reibungen bekanntlich nicht ausgeschlossen sind, bei der trotz aller Liebesbeteuerungen das gemeinsame Verständnis erst gelernt werden muss, wobei aber beide Partner auf das gegenseitige Vertrauen angewiesen sind.

Wenn sich diese anfänglichen Reibungsverluste in sehr engen Grenzen gehalten haben, dann ist dies ganz gewiss das Verdienst von Wim Duisenberg.

Der heutige Preisträger der Edmond Israel Stiftung ist für mich die personifizierte Glaubwürdigkeit der europäischen Geldpolitik. Mit dem jüngsten zinspolitischen Schritt wurde das Vertrauen der Finanzmärkte in den Kurs der Europäischen Zentralbank gefestigt. Trotz weltweiter Finanzkrisen kam es seit Inkrafttreten der 3. Stufe der Währungsunion in keinem Augenblick auch nur zu

den leisesten Turbulenzen auf den europäischen Wertpapier- und Devisenmärkten. Gegenwärtig ist ein relativ schwacher Kurs des Euro konjunkturpolitisch nicht unerwünscht. Mittelfristig wird, das ist meine Ueberzeugung, der Euro sein Aufwertungspotential unter Beweis stellen und zu einer Alternative zum Dollar werden. Wenn ich immer wieder nach den Perspektiven für den Euro gefragt werde, so antworte ich mit dem Hinweis auf Montesquieu: Wenn sich die Partner nicht nur an die Buchstaben, sondern auch an den Geist des Vertragswerks halten, dann ist es mir um die Zukunft des Euro nicht bange.

In den zurückliegenden Jahren habe ich Wim Duisenberg als Vorkämpfer für Stabilität, Vertrauen und Glaubwürdigkeit der europäischen Gemeinschaftswährung kennen- und schätzengelern. In den ersten Monaten an der Spitze der Europäischen Zentralbank hat er seine Fähigkeiten als währungspolitische Richtlinieninstanz einerseits und als ehrlicher Makler zwischen den Ratsmitgliedern der Mitgliedstaaten der Währungsunion andererseits unter Beweis gestellt.

Ich sehe in ihm ganz persönlich einen langjährigen Freund und Mitstreiter bei der Verwirklichung eines - zugegebenermaßen ehrgeizigen - Jahrhundertprojekts. Und ich verrate kein Geheimnis, wenn ich sage, dass er von Beginn der Diskussion an der Favorit der deutschen Bundesregierung für den Chefessel der Europäischen Zentralbank war.

Was ich an ihm besonders bewundere, ist etwas, was jedenfalls in Deutschland zu meinem Bedauern nur äusserst selten der Fall ist - die personelle Hoffnung zwischen privatwirtschaftlichem, wissenschaftlichem und politischem Bereich. Nur selten kommt es vor, dass ein Politiker in eine Chefposition der Privatwirtschaft rückt, ein Wissenschaftler den Sprung in die Politik wagt und ein Privatmanager den Weg ins Parlament findet. Bei Wim Duisenberg war dies alles anders. Sein beruflicher Werdegang ist beeindruckend. Er war nicht nur Mitarbeiter des IWF und langjähriger Präsident der Bank für internationalen Zahlungsausgleich. Er war auch Parlamentarier und Finanzminister, Lehrstuhlinhaber an der Universität Amsterdam, darüber hinaus in führender Funktion bei niederländischen Banken. Damit war er gewis-

sermassen prädestiniert für die Chefposition zunächst des Europäischen Währungsinstituts und dann der Europäischen Zentralbank. Wer ausser ihm hätte eine solch politische und ökonomische Erfahrung in die Waagschale legen können? Wer ausser ihm hätte die Vorbereitung der 3. Stufe der Währungsunion so diskret und erfolgreich gestalten können? Der Finanzplatz Frankfurt ist jedenfalls stolz darauf, Wim Duisenberg beherbergen zu dürfen!

In den Jahren unserer persönlichen Zusammenarbeit habe ich ihn immer als überzeugten Europäer erlebt. Um so mehr freue ich mich über die heutige Auszeichnung. Er hat sie verdient. Er hat sich bleibende Verdienste um den Erfolg des Projekts Europa erworben. Ueberzeugte Vorkämpfer wie er sind eine wichtige Vorbedingung, damit Europa von der Mehrheit seiner Bürgerinnen und Bürger nicht nur mit dem Verstand akzeptiert, sondern auch aus dem Herzen mitgetragen wird.

Ungeachtet aller interessanten - wenn auch bisweilen antiquiert anmutenden - Diskussionen über "dritte Wege", über "sozialistische Konvergenz" oder über "neoliberalen Geist", ist es Aufgabe unserer Generation, das Werk der europäischen Integration als gemeinsames Projekt aller Demokraten zu betrachten. Europa ist mehr als Markt und Euro, es ist ein historisch-politisches Projekt. Notwendig sind nicht fragwürdige und überholte Ideologien, sondern Mut gepaart mit Entschlossenheit, Augenmass und vor allem Kompromissbereitschaft, um den eingeschlagenen Kurs fortzusetzen. Auf europäischer Ebene sind Gradlinigkeit und faire Zusammenarbeit gefragt, nicht Fraktionsbildung im Ministerrat!

Unsere Hauptaufgaben liegen, um ein Wort des deutschen Nationalökonomen Wilhelm Röpke zu zitieren: "Jenseits von Angebot und Nachfrage":

- Es geht nicht nur um Wohlstand und soziale Sicherheit
- Es geht nicht nur um ökonomische Effizienz und technologische Leistungsfähigkeit
- Es geht vielmehr um die politische und ins-

titutionelle Absicherung einer Wertegemeinschaft, die sich den Prinzipien des demokratischen Rechtsstaats und einer liberalen Wirtschafts- und Gesellschaftsordnung verpflichtet weiss

- Und es geht vor allem um die Sicherung der Freiheit und die Schaffung einer irreversiblen Friedensordnung

- Dies ist die historische Lehre, die wir aus dem sich zu Ende neigenden 20. Jahrhundert ziehen müssen

- Die kommenden Generationen werden uns dereinst daran messen, ob und wie uns dies gelungen ist.

Ich danke Ihnen.

The European Project and the Challenges of the Future

Acceptance Speech by Dr Willem F. Duisenberg, President of the European Central Bank,

on 11 November 1999

Dear Mr. Israel, dear Theo Waigel,
Ladies and Gentlemen,

It is a great honour to be here today to receive the prestigious "Vision of Europe" award. It is with great pleasure that I accept this honour. I perceive this award as encouragement for the continued work of the European Central Bank (ECB) towards making our new common currency a success and delivering its benefits to business, consumers and to European citizens in general.

As a central banker, my business is the conduct of monetary policy which is an inherently forward-looking task. Given the long time-lags with which monetary policy decisions impact on price levels, the very essence of our work is to estimate today what risks there will be to price stability tomorrow - and to act accordingly. While it appears that the Governing Council of the ECB has so far shown sound judgement and a steady hand in the conduct of its forward-looking policy, as central bankers we do not pretend to be able to see into the future. What we can do is to assess future trends and their potential impact on price stability on the basis of a thorough examination of past and current developments, using a comprehensive range of analytical and empirical tools. It is with this acute awareness of the limitations of our ability to discern future developments, not only

in the monetary and economic spheres, but also in the political realm, that I shall present to you some observations about the challenges facing the European Union in the years ahead. Using the "central banker's toolkit", I shall attempt to make a modest contribution to the endeavour which gave its name to this award - to shape a "Vision of Europe".

The European Union today - integration in "small steps" and "great leaps"

The European Union at the end of this century represents an unprecedented, imaginative and successful model for the management of international relations. Not only have the original objectives of European integration so far been achieved, namely to ensure peace and prosperity in what has historically been a conflict-ridden part of the world, but also the European Community - and later the European Union - has managed to adjust to the manifold challenges of its more than 40-year history. Such is its attractiveness that there are now many non-member countries keen to join, and it now represents the predominant European framework to such an extent that the European Union has almost become a synonym for "Europe".

Of course, "Rome was not built in a day", and like-

wise the progress of European integration has been a long and gradual process, with many obstacles, detours and setbacks on the way. I do not have time to recall the entire history of European integration from Winston Churchill's famous Zürich speech to the most recent decisions at the Tampere European Council. However, allow me to share with you a few observations about the method and manner in which European integration has moved forward and, in this way, joined together European states and their economies. It is by discerning past trends and developments that we can shed light on the prospects for Europe in the coming years.

The Treaty establishing the European Community stipulates an "ever closer union of the peoples of Europe" as one of its principal objectives. In doing so, the founding fathers of the Community formulated a dynamic, comprehensive, and purposely equivocal "vision of Europe" as the centrepiece of the integration project. In pursuing this objective, Europe has often followed a process of incremental steps. Having placed the ambition to create a common market without frontiers at the heart of the integration project, the European Community has made continuous progress, frequently in response to the functional needs of the integrating economies. In this way, the EC has now reached an advanced stage of economic integration, with a functioning Economic and Monetary Union (EMU) and a common currency, the euro.

Throughout this process, national policy-makers, economic actors and the general public have had to undergo a learning process, a change of perception, whereby the previous, narrowly defined, national perspective had to be gradually superseded. This did not mean an end to conflicts of interest, but the structures and policies of the Community have helped to build a climate of mutual trust and understanding, allowing differences to be resolved in a spirit of compromise, albeit not always easily.

At times, however, the integration process was propelled forward in "great leaps", as in the case of the agreement on the Treaty on European Union. Who knows whether the ECB would exist today, had it not been for the far-reaching institutional changes agreed at Maastricht. External developments have repeatedly galvanised Europeans into bold moves. In

the early 1990s, for instance, the historic changes in central and eastern Europe, and in particular the unification of Germany, undoubtedly contributed to focusing the minds of European leaders on the Maastricht project.

In retrospect, it appears that the complementarity of these two methods - continuous incremental change and exceptional bold steps - has been a recurring element in the integration process so far. By using these insights from the history of European integration and by observing the behavioural and institutional patterns established over the past decades, one can endeavour to identify the challenges ahead and assess the EU's capacity to deal with them.

Allow me to turn now to these very challenges faced by the Europe of the future. From a central banker's perspective, three main challenges can be identified, and I shall address them in turn. I should like to begin with the challenge closest to the heart of the President of the ECB, namely that of making Economic and Monetary Union a success. Thereafter I shall turn to the challenge of extending the "European project" within Europe, and finally touch upon Europe's role in the wider world.

1. Making Economic and Monetary Union a success

Economic and monetary union as set out in the Maastricht Treaty transfers the competence for the conduct of a single monetary policy into the hands of a new supranational institution, the Eurosystem, with the ECB at its centre. At the same time, economic policies have essentially remained the competence of the Member States. With this particular distribution of responsibilities, all involved - central bankers, governments, businesses, and trade unions - indeed face a very special challenge.

The Eurosystem, for its part, contributes to the success of EMU by pursuing its Treaty mandate, which is to maintain price stability in the euro area over the medium term. While we can look back on the first ten months of the operation of our monetary policy with considerable satisfaction, we cannot afford to sit back in idle contentment. The ECB is a novel and unique institution, and in the performance of its

tasks it is still navigating uncharted waters. The ECB must formulate a single monetary policy for an economic area made up of 11 distinct national economic policy jurisdictions. Our monetary policy decisions must thus always be oriented towards the conditions of this currency zone as a whole, since monetary policy by its nature is one and indivisible. Precisely this is our Treaty mandate. The ECB must develop into a truly European institution and we are making good progress in that direction.

EMU has already proved to be a success in the financial markets. A unified, euro area-wide money market, which is essential for the smooth functioning of the Eurosystem's monetary policy operations, was successfully established right from the start of Stage Three of EMU. In this process, the successful operation of cross-border transfer and payment systems has certainly contributed to the proper functioning, depth and liquidity of the unified money market. We are also witnessing a widespread acceptance of our new currency in the bond markets, where both sovereign and corporate borrowers are making use of the more favourable financing conditions created by the introduction of the euro. Thus, the emergence of a deep and liquid bond market is already well advanced. Furthermore, the new currency appears to be lending urgency to the increasing integration of equity markets, where the ongoing process of consolidation in the financial services and banking industries is exerting pressure to cut costs and enhance liquidity.

While the financial markets have adapted relatively quickly and successfully to the reality of EMU, this complex adjustment process will necessarily take longer in some other areas of economic policy. The new conditions brought about by the single currency - where monetary policy is exogenously set by the Eurosystem - will demand a steep learning curve on the part of policy-makers, businesses, trade unions and the public at large. In this context, it has often been questioned, also from within the central banking community, whether EMU can be made a success in the absence of some form of "political union".

Can EMU work without a "political union"?

From the very outset, monetary union in Europe has been conceived as a complement to the Single

Market, a logic neatly encapsulated in the title of the Delors Report study: "One market, one money". Europe's Single Market already represents a remarkable degree of economic integration. A plethora of common rules govern economic life in the 15 Member States and create, to a large extent at least, a unified market serving more than 350 million people. The realisation of the free movement of goods, services, capital and people has integrated national economies and rendered national borders increasingly obsolete. A common competition policy works towards creating a level playing-field, and common norms and standards guarantee Europe-wide market access. Certainly, Europe's Single Market is yet to be fully completed and a number of sectors have yet to be fully liberalised and brought into the remit of common rules. Nevertheless, the notion of a unified "European economy" has undoubtedly acquired real substance.

A functioning Economic and Monetary Union will require an increased awareness on the part of all Member States of the spillover effect of their national policies, especially their budgetary policies. In order to anchor responsible policies in the EMU rule book, the Treaty itself contains stipulations which oblige Member States to treat national economic policies "as a matter of common concern" and subject them to a multilateral surveillance procedure. More specific and detailed rules apply to budgetary policies, such as those enshrined in the 1997 Stability and Growth Pact. (the existence of which is to a considerable degree due to the impetus of Theo Waigel). These provisions derive additional force from the existence of sanctions in the event of persistent excessive deficits.

Our first experiences with these EU-level economic policy instruments show that the consolidation of public finances has indeed become a priority for all Member States, and that efforts, although as yet not always sufficiently ambitious, have been undertaken to achieve balanced budgets in the medium term. Given Member States' high overall debt burden, the Eurosystem continues to call for heightened efforts to this end, especially in times of cyclical upturn such as that which we are experiencing at the current juncture.

One of the main challenges for the longer-term suc-

cess of EMU - and the European integration project as a whole - is to achieve a significant and lasting reduction in unemployment, which remains persistently high in large parts of the euro area. While the current upswing should help to cut cyclical unemployment, the euro area economy will only create more employment in the longer term - and achieve sustainably higher rates of non-inflationary growth - if the necessary structural reforms are enacted. However, it is encouraging to see a growing recognition among policy-makers in Europe that over-regulation of labour markets, perverse incentives created by certain elements of the welfare systems and rigidities throughout the economy urgently need to be addressed. In so doing, Member States are increasingly willing to learn from each other, to accept "peer pressure" and to follow examples of "best practice". Ultimately, EMU will be a success if all policy-makers learn, in their areas of competence, to pursue policies which respect the common rules, and take full account of their responsibility for the euro area economy as a whole. If we understand the somewhat indeterminate notion of "political union" in terms of such a comprehensive system of common principles, rules and commitments, then the future success of Economic and Monetary Union can already be said to rest on a solid foundation.

While central bankers and politicians can make a weighty contribution to the proper functioning of EMU, our common currency will only become a long-term success if it is accepted by European citizens. For this to happen, the Eurosystem will have to acquire a *track record of stability which clearly demonstrates* to the public the benefits of stable prices. As a new generation grows up without the experiences of the detrimental effects of inflation on growth, employment, savings and investment the Eurosystem will have to communicate effectively the significance of maintaining price stability and explain how monetary policy operates towards achieving this goal.

A currency is a powerful symbol of identity. In order to make our common currency a symbol of a shared European identity, all policy-makers involved will have to make efforts to demonstrate its benefits to all citizens. This will be especially important when a particular region of the euro area suffers an economic downturn. In such circumstances, it might become a difficult political task to maintain

public support for EMU and to explain its fundamentally positive effects. The Eurosystem will for its part continue to make its contribution by providing stable money for the euro area as a whole.

Learning to live under the new conditions of Economic and Monetary Union is necessarily a gradual process. However, momentous changes in Europe and in the wider world might well require the EU to undertake bolder endeavours in order to successfully meet the challenges ahead. I am referring in particular to the forthcoming enlargement of the EU on an unprecedented scale.

2. Taking on the responsibility for the "Greater Europe"

The principal objective of European integration remains as valid today as it was 50 years ago, although the dimensions of this endeavour have certainly changed. Today, the European Union faces the challenge of "exporting" to the eastern half of our continent its model for a zone of peace, stability and prosperity.

The fall of the Berlin Wall ten years ago prepared the ground for the countries of central and eastern Europe to "return to Europe". The clearest expression of the redirection of the foreign policy of those countries was their application for membership of the European Union. This intention was supported by the dynamics of increasing trade integration with the EU, and - I should like to add - the moral force of the historical and cultural claim of those countries to regain their place in the family of Europe.

Creating the right economic and political conditions, preparing the European institutions and adjusting common policies in anticipation of the eventual integration into the European Union of up to 12 countries from central, eastern and southern Europe is a task of great historical magnitude. It will require great efforts and sometimes difficult adjustment both on the part of the EU itself and on the part of the applicant countries.

The greatest challenge which the accession countries in central and eastern Europe are facing is certainly the transformation of their formerly centrally planned economies to functioning market economies able to

withstand the competitive pressures of European and global markets, while at the same time establishing stable and democratic political systems. While a successful mastering of these challenges is certainly a desirable goal in itself, their importance has been reinforced by the fact that the EU has stipulated their attainment as conditions for accession in the so-called "Copenhagen criteria". The third of these criteria relates to the capacity of the applicant countries to adopt and implement the "acquis communautaire". On the latter issue, the Eurosystem naturally has a particular interest in the provisions relating to the activities falling within its field of competence.

EU enlargement and the Eurosystem

Upon accession to the EU, the new Member States will have to comply with the EMU-related "acquis". In fact, they will join EMU with the status of a "Member State with a derogation". From this point onwards, they will be expected not only to treat their economic policies as a matter of common concern, but also to be committed to the eventual adoption of the euro, which should be an objective both of monetary and of other economic policies. The new entrants would be expected to participate in the exchange rate mechanism (ERM II) which will link their currencies to the euro as soon as their economic and financial situation allows. Once the new Member States are judged to have fulfilled the Maastricht criteria in a sustainable manner, they would become full participants in EMU.

As these explanations already indicate, the Eurosystem takes an open and positive attitude towards the accession of new Member States and their eventual adoption of the euro. Over and above its aforementioned interest in the applicant countries' EMU-related accession preparations, the Eurosystem stands ready to provide technical assistance. The actual accession process should be guided by the principle of equal treatment, whereby objective and uniform criteria should apply to accession, to participation in ERM II and adoption of the euro. In this regard, a plurality of approaches should be feasible without compromising equality of treatment. Given the accession countries' different starting-points and degrees of economic transition, they could justifiably apply differing

approaches to the timing of EU accession, to ERM II membership, to their monetary and exchange rate strategies and the necessary development of sound financial market infrastructures.

Internal reform and deepening of the EU as a pre-condition for enlargement

While the accession preparations certainly constitute an extremely demanding adjustment and reform programme for the applicant countries, there should be no denying that the European Union, too, will have to reform its institutions and decision-making structures in order to be able to welcome the new Member States. By agreeing to convene an Intergovernmental Conference next year, the Member States have taken the first steps in this direction. However, it remains to be seen whether this forthcoming renegotiation of the Treaty will be an example of the aforementioned incremental change with a strictly limited scope for reform; or, alternatively, whether Member States opt to take a "leap forward", by embarking on an ambitious root-and-branch overhaul of institutions and procedures in order to prepare the Union for a large-scale enlargement and guarantee its capacity for action way into the next century.

More fundamentally, in an enlarged Community, all Member States will have to recognise that they form part of a multi-layered system of commitments and interdependencies, of rights and obligations, now reinforced by the introduction of the single currency. The immense body of common legislation, EMU and the euro, the financial transfers through structural funds and, more recently, ambitious plans to co-operate more closely in foreign and security policies as well as on justice and home affairs represent the "cement" which safeguards the European Union as a whole against the centrifugal forces which are likely to increase as it grows wider and more diverse. In this context, past experiences - such as the use of the EMU convergence criteria as a means of exerting "peer pressure" - might provide lessons for the successful pursuit of ambitious integration projects in other areas.

Allow me now to turn to challenges which lie beyond the borders of a future enlarged European Union. The

recent conflict in Kosovo raised an acute awareness of the EU's responsibility to project stability onto more volatile regions of Europe and beyond. As set out above, it was again the force of external events which led European leaders to reach a new consensus on the necessity to give the Union effective capacity for action in the foreign policy and security fields. A number of political initiatives and institutional innovations are being prepared in this context. Extending the European zone of stability and prosperity also requires sound economic and monetary conditions, including a functioning financial system in the regions concerned. The Eurosystem has noted the unilateral decision of the Montenegrin government to introduce the Deutsche Mark - effectively the euro - as a parallel currency in its territory, following on from a similar decision by the United Nations Administration in Kosovo. In this context, I should like to make it absolutely clear that such unilateral action in no way commits the Eurosystem. It is rather the case that in our monetary policy decisions we will always follow the precise mandate given by the Treaty - namely to maintain price stability in the euro area over the medium term.

In the past, the European Union has often been accused of being "obsessed with its own internal dynamics" and having little regard for the outside world. However, not least as a result of the introduction of the euro, the EU must increasingly look beyond the confines of the European continent and shoulder its responsibilities with regard to securing a well-functioning world economy. It is to these external challenges that I shall now turn.

3. Europe and the Eurosystem in the world economy

The euro is the currency of an economic area with a population of nearly 300 million people and one-sixth of the world's gross domestic product. Both figures will increase as new countries adopt the euro. After the US dollar, but ahead of the Japanese yen, the euro is the second most widely used currency on a world-wide scale. With these facts in mind, it can be expected that the euro and the Eurosystem will hold a significant position in the world economy. What is more, I believe it would not be an exaggeration to state that, with its single currency, the European economy is set to play a role of systemic importance.

That said, the Eurosystem does not actively promote an international role for the euro, nor do we seek to hinder it. There is and shall be no policy of challenging the position of the dollar, nor that of any other currency. By adopting this neutral stance, the development of the euro into an international currency is left to market forces. If the Eurosystem is successful in maintaining price stability it will almost automatically foster the euro's international role. It is difficult to predict precisely at what pace the euro will acquire its international role. If history is any guide, it may well be a rather gradual process, although I would not rule out that this time it may well evolve faster than historical experience might suggest. As a consequence, European policy-makers will have to recognise that this newly found global importance also brings with it new responsibilities and challenges.

Europe can and should be a strong advocate of a functioning world economy. This entails a credible commitment to trade and capital account liberalisation. While it is not for me to comment on the EU stance with regard to the forthcoming Millennium Round on trade liberalisation, it is obvious that it is in the interests of the European Union that the various international organisations devoted to the management of the world economy function smoothly. Given its economic and financial weight, the EU should play a constructive role in, inter alia, the World Trade Organisation (WTO), the International Monetary Fund (IMF) and the Group of Seven (G-7). As for the Eurosystem, the institutional changes brought about by EMU have made it possible for the first time for Europeans to speak with one voice on monetary and financial matters. As the President of the ECB, I participate in parts of the G-7 meetings; the ECB will be represented at the newly established G-20, and we also enjoy observer status at the IMF. In addition, we are to become a shareholder of the Bank for International Settlements (BIS).

The Eurosystem considers the various fora for international co-operation as important instruments for managing the increasing trend towards globalised economy and finance. The high degree of international capital mobility and technological advances have created interdependencies which call for new forms of global "governance". In this vein, we support efforts to improve the international financial

system and to enhance the transparency of financial institutions as proposed, inter alia, by the IMF, to co-ordinate the work of banking supervisors as advocated by the Bank for International Settlements, and to work towards greater systemic stability with emerging countries as instituted by the G-20.

As already mentioned above, EMU is set to propel the EU economy into a role of systemic importance. Assuming this new responsibility for the stability of the international financial system as a whole, however, should not be misinterpreted as a move towards managing exchange rates between the world's three leading currencies. In our view, exchange rates are primarily the outcome of current and expected monetary, fiscal and structural policies as well as cyclical and other economic developments, rather than an objective or target of monetary policy. Having said that, the Eurosystem does not regard the exchange rate with "benign neglect". The external value of the euro is an important policy indicator insofar as it influences the outlook for price stability in the euro area.

I shall now come to a conclusion.

4. Conclusion

As has become clear from my observations, the EU is facing a demanding but equally exciting agenda for the years and decades to come. I am confident that Europe will cope with the challenges ahead by continuing its clearly focused but nevertheless flexible approach. While some bold, integrative steps may at times be required in response to external developments, Europe's policy-makers, economic agents, and most importantly, its citizens must be given the time to gradually adapt to the conditions brought about by the single currency, to cope with the dynamics of the "Greater Europe" and to realise the increased responsibility of an integrated Europe in the wider world. It is in this way, and with a substantial effort on the part of all those involved - bodies, institutions and citizens alike - that Europe will be ready to face the challenges ahead.

Discours du Premier Ministre du Grand-Duché de Luxembourg, Monsieur Jean-Claude Juncker,

au sommet de l'OSCE

Istanbul, le 18 novembre 1999

Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

Dans cette ville, de nombreuses pages de l'Histoire ont déjà été écrites. Celles que nous ajoutons aujourd'hui sont à la hauteur des attentes de nos peuples. Les résultats de nos travaux devraient nous aider à entrer, d'ici un an, dans un nouveau millénaire plus pacifique et plus solidaire. Nous félicitons le Gouvernement turc pour l'excellente organisation de ce Sommet et nous exprimons notre admiration au peuple turc qui a surmonté avec courage et dignité les problèmes nés des récents tremblements de terre.

Nous adressons nos félicitations à la Norvège pour le travail dynamique et efficace qu'elle a accompli en tant que *Présidence en exercice*. Nous remercions également tous ceux qui ont contribué au travail de l'OSCE et notamment les membres du Secrétariat et les membres des Missions déployées à travers la zone OSCE, dans des circonstances souvent dangereuses.

La présidence finlandaise de l'UE a déjà évoqué d'importants sujets au nom de tous les Etats-membres. J'y ajouterai quelques remarques à titre national.

Lors de ce Sommet, nous signerons plusieurs documents importants dont celui portant adaptation du

Traité sur les Forces Conventionnelles en Europe. Il faut que tous les Etats-Parties respectent intégralement ce Traité qui reste une pièce-maîtresse de la sécurité européenne. Nous soulignons aussi l'importance de l'adaptation du Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité en Europe.

A l'approche du 25ème anniversaire du Document final de Helsinki et, d'ici un an, d'un nouveau millénaire, l'OSCE doit avoir une vision claire de son rôle et de ses objectifs. Elle doit relever courageusement les défis qui se dressent devant elle, et nous, Etats-participants, devons la doter, dans toute la mesure du possible, des moyens dont elle a besoin pour réussir.

Trop longtemps certains conflits régionaux ont été considérés comme "gelés". L'OSCE doit les remettre au premier plan de l'actualité internationale et aider activement à les résoudre. La vision pour le nouveau millénaire doit être une Europe entièrement pacifique, un havre de paix dans un monde en mouvement. Mais nous n'en sommes pas encore là. A ceux qui ont actuellement recours à la force pour résoudre des conflits sur leur propre territoire – je parle de la Tchétchénie – nous lançons un appel pressant pour qu'ils respectent entièrement le droit humanitaire et pour qu'ils remplacent la violence par la négociation. D'autres conflits subsistent encore en Europe du Sud-est. Les peuples de cette région devront saisir la chance qui leur est offerte par le Pacte de Stabilité lancé par l'Union Européenne pour se construire un avenir multi-ethnique, sans discriminations, pleinement tolérant. Nous voulons construire ensemble une Europe sans lignes de divisions. Pour y arriver, il faudra d'abord effacer les lignes de division qui subsistent dans nos têtes et nos sentiments. Que tous sachent que l'intégration européenne des Etats a pour condition préalable la paix entre les peuples, les minorités, les communautés, les ethnies.

Nous avons entrepris d'énormes efforts pour promouvoir le concept de la multi-ethnicité. Il ne faudra ni céder ni désespérer lorsque en certains endroits ce concept se trouvera menacé. L'autorité morale de la tolérance finira par s'imposer.

La démarche de l'OSCE ne pourra toujours être que celle de la coopération et non celle de la contrainte.

Cette approche respectueuse de la souveraineté des Etats fait sa force et lui donne sa crédibilité. Mais la notion de souveraineté doit aussi admettre que le plein respect des droits de l'homme partout dans le monde est une nécessité qui la dépasse.

Un grand nombre des questions que je viens d'aborder se retrouvent, sous une forme ou une autre, dans la Charte de Sécurité que nous venons de signer. Cette Charte contient des innovations qui permettront à notre organisation d'agir de façon encore plus efficace et plus rapide. Je pense notamment à l'importante initiative américaine "React", soutenue par l'UE, qui vient compléter la panoplie des instruments de l'OSCE et à laquelle mon pays entend contribuer dans la mesure de ses moyens. Afin de valoriser au maximum ses ressources et son expertise, l'OSCE devrait se concentrer davantage sur les domaines dans lesquels son action apporte la plus grande plus-value. Elle doit coopérer étroitement, dans un esprit non-hiérarchique, avec d'autres organisations internationales pour se renforcer et se soutenir mutuellement. Nous attacherons beaucoup d'importance à la mise-en-oeuvre de ce concept qui a été défini dans la "plate-forme pour la sécurité co-opérative". Nous nous attendons surtout à une bonne coopération avec l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe, dans un esprit de complémentarité et de non-duplication des efforts.

Forte des encouragements politiques qu'elle vient d'obtenir, l'OSCE continuera à faire de nombreuses contributions utiles dans la promotion des Droits de l'Homme, la création d'institutions démocratiques, l'observation d'élections et la prévention des conflits, par exemple dans le domaine écologique.

L'OSCE pourrait aussi explorer davantage ses possibilités pour lutter contre la peine de mort. Nous rappelons aussi notre attachement à la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'enfant.

Monsieur le Président,

Comme dans toute organisation internationale, les questions institutionnelles ont leur importance à l'OSCE. Il s'agit en même temps de donner à cette organisation les moyens nécessaires pour remplir ses nombreuses fonctions et de veiller à ce que tous les

Etats puissent, de façon égale, participer aux mécanismes de prise de décision. Ces aspects deviennent de plus en plus importants alors que le nombre et l'ampleur des Missions de l'OSCE ne cessent de croître. La composition des institutions et Missions de l'OSCE doit aussi refléter, dans toute la mesure du possible, la diversité géographique de l'Organisation.

Les décisions du Conseil Permanent doivent reposer sur le plein respect du consensus et la plus parfaite transparence. Il pourra se doter des structures nécessaires à cette fin. Ce sont indubitablement les décisions du Conseil Permanent qui déterminent les activités des missions de l'OSCE. Nous excluons toute prise de décision dans des enceintes restreintes.

Je suis heureux de pouvoir confirmer que le Gouvernement luxembourgeois entend soutenir la Cour de Conciliation et d'Arbitrage en soumettant prochainement la Convention de Stockholm au Parlement aux fins de ratification.

Nous félicitons l'Assemblée parlementaire pour sa contribution précieuse au travail de l'OSCE dans le contexte de la situation au Belarus et nous l'encourageons à poursuivre sur cette voie.

Nulle organisation internationale ne peut fonctionner sans base de financement solide. Ne perdons donc pas de vue que la clé de Copenhague pour le financement des grandes missions et projets de l'OSCE expirera au 31 décembre 2000. C'est pourquoi il devient urgent de doter l'Organisation d'un nouveau système de financement plus équitable et basé sur des critères objectifs.

Monsieur le Président,

Nous assurons la future Présidence autrichienne de notre plein appui dans l'exécution de toutes ses tâches. A la Roumanie nous adressons nos chaleureuses félicitations pour son élection à la Présidence-en-exercice de l'an 2001.

OMC – Troisième Conférence Ministérielle,

Déclaration de Madame Lydie POLFER,

Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg (*)

Seattle, 30 novembre – 3 décembre 1999

Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur général,

L'étape de Seattle confronte l'OMC à ses changements internes, elle met également l'organisation devant les exigences d'une société civile qui réagit aux effets de la globalisation. Les préoccupations que nous avons entendues ces jours-ci dans les rues de Seattle reflètent dans leur grande majorité celles de nos opinions publiques. L'OMC doit aller à leur rencontre: nous devons combler le déficit d'information qui est à l'origine de trop de malentendus.

Depuis sa création, notre organisation est dans un processus continu d'élargissement : la composition

de l'OMC se diversifie, et avec elle se diversifient les centres d'intérêt de l'organisation.

Certes, la promotion des échanges internationaux demeure l'objectif premier de notre organisation. Toutefois, tandis que pour certains Etats membres la participation aux bénéfices attendus de la libéralisation des échanges reste une revendication insatisfaite, pour d'autres Etats membres l'absence de progrès dans l'ouverture de certains secteurs apparaît comme une entrave injustifiée, d'autres encore redoutent les dérives possibles d'une logique purement commerciale.

Pour nous tous, l'OMC apparaît comme un instrument décisif dans la génération du progrès. C'est

de cette faculté présumée qu'elle tient son pouvoir et sa réelle autonomie. De fait les décisions de l'OMC ne façonnent le progrès que dans la mesure où le consensus de ses Etats membres le permet. Les difficultés qui ont marqué la préparation de Seattle ont mis en évidence les responsabilités qui pèsent sur chacun des Etats membres et le manque de confiance qui caractérise nos relations au vu des enjeux en présence.

En tant que membre de l'Union Européenne, mon pays aborde l'OMC à travers un processus permanent de concertation interne sous la conduite de la Commission européenne. Ce processus interne se fait au prix de concessions importantes, mais avec la conviction que ces concessions servent notre intérêt commun.

De fait, l'UE est un des partenaires majeurs à l'OMC. C'est elle qui a lancé l'idée d'un nouveau cycle global de négociations convaincue qu'il s'agit là de la seule façon d'assurer un résultat équilibré et bénéfique pour tous les Etats membres.

Reste que dans le cadre élargi de l'OMC, la dynamique de la négociation multilatérale ne suffit peut-être plus à elle seule pour résoudre les contradictions en présence. Certes, l'organisation a besoin de se fixer des échéances, mais elle doit en même temps assurer que les Etats membres dans leur ensemble soient en mesure d'adhérer aux décisions au lieu de les subir.

Pour cette raison, le développement doit être au centre de nos préoccupations. Au sein de l'OMC, l'assistance technique à l'attention des pays en voie de développement doit absolument être renforcée. Parallèlement, l'accès au marché des produits en provenance des PVD est une de nos priorités. L'Union Européenne a notamment proposé l'accès hors taxe d'essentiellement tous les produits en provenance des Pays les Moins Avancés, et je me réjouis de constater que le Président des Etats-Unis soutient également cette initiative. La prise en compte des problèmes spécifiques que les pays en voie de développement rencontrent dans la mise en œuvre des accords existants demande de part et d'autre une certaine flexibilité. Un meilleur ciblage du traitement spécial et différencié est indispensable.

Ces mesures visent une meilleure intégration des PVD dans le système commercial multilatéral, toutefois, elles ne seront pleinement effectives que si l'OMC – en tant qu'organisation – poursuit ses efforts d'intégration dans le système international.

Les dernières années ont prouvé que l'impact du commerce international demande une coordination renforcée avec les autres instances internationales. L'effort de cohérence en cours ne peut pas s'arrêter au FMI et à la Banque Mondiale. L'OMC ne peut faire abstraction des effets connexes du commerce. Elle doit prendre en considération les préoccupations que le développement du commerce génère autour de sujets aussi importants que : le développement durable, la protection de l'environnement, le bien-être des animaux, la sécurité et la sûreté alimentaires, la protection des consommateurs, la santé publique, les normes sociales, la dette extérieure. Il ne lui appartient pas non plus de chercher à résoudre par elle-même les contradictions en présence. L'organisation doit prendre en compte le fait qu'elle-même et ses Etats membres dépendent de l'expertise qui existe ailleurs.

Mon pays encourage le dialogue accru entre l'OMC et les organisations internationales comme la CNUCED, l'OIT, l'OMS, l'OMPI et le PNUE. L'OMC doit s'engager dans un effort de responsabilité collective et je salue la disponibilité des leaders de la communauté internationale comme le Secrétaire Général des Nations Unies, M.Kofi Annan, M.Rubens Ricupero et la CNUCED et M.Juan Somavia de l'OIT, qui ont pris le chemin de Seattle. Je tiens également à saluer les efforts de sensibilisation fournis par l'OMS en marge de cette conférence.

En tant que facteur de croissance économique, le commerce international induit des changements structurels fondamentaux.

Il appartient à l'OMC de se prononcer sur des mesures d'accompagnement adéquates, en tenant raisonnablement compte de la diversité de ses Etats membres. En ce qui concerne l'agriculture, le Luxembourg est certes prêt à contribuer à la poursuite du processus de réforme. Ces réformes doivent cependant tenir compte des spécificités de l'activité agricole, et notamment de son caractère multifonctionnel.

Mon pays peut comprendre les réticences de ceux qui redoutent de se faire arracher des concessions dans le domaine des normes sociales sous la pression de la négociation.

Mon pays estime cependant que l'OMC a atteint la maturité nécessaire pour engager un dialogue avec l'OIT sur les interactions entre commerce et normes sociales.

Finalement, Seattle nous aura ouvert les yeux sur la mobilisation que provoque le commerce international dans la société civile, cette société civile dont la

puissance de réaction est à maints égards le produit de la société de l'information.

Pour l'OMC, Seattle sera le moment d'aller de l'avant, non pas comme un prolongement du GATT, mais comme une organisation de son temps: démocratique et responsable.

Je vous remercie.

(*) Le discours de Madame Lydie Polfer a été prononcé par Monsieur Eugène Berger, Secrétaire d'Etat à l'environnement.

Les enseignements à tirer des crises en ex-Yougoslavie **Conseil des Ministres de l'UEO**

Session de l'après-midi (Ministres des Affaires étrangères à 28)

Discours de Madame Lydie Polfer, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur

Luxembourg, le 23 novembre 1999

Mesdames et Messieurs
les Ministres des Affaires étrangères,
Excellences,
Chers Collègues,

Depuis presque une décennie, le continent européen est bouleversé par les crises successives dans les Balkans occidentaux. Ces événements ont démontré qu'il est difficile de résoudre des crises qui ont pour origine un enchevêtrement complexe de conflits ethniques et de revendications nationalistes et territoriales qui trouvent leurs racines souvent dans plusieurs siècles d'histoire. Ces guerres ont déstabilisé une partie de la région de l'Europe du Sud-Est et ont mis en question la politique de sécurité et de défense de tout un continent.

On a répété à suffisance tout ce que l'Europe n'a pas fait et tout ce qu'elle aurait pu et dû faire. Mais, on ne saura jamais ce qui serait advenu sans les actions de maintien de la paix et sans l'effort humanitaire consolidé mis en place par la communauté internationale avec la contribution substantielle et

déterminante des Européens. Force est de constater qu'aujourd'hui les périls ne sont pas écartés et que l'Europe du Sud-Est est encore en proie à l'instabilité. Cependant, une chose est certaine : les Européens ne veulent plus de guerre sur leur continent, et nous devons, par conséquent et de façon plus robuste, assumer nos responsabilités en matière de sécurité et de défense.

Les crises en ex-Yougoslavie ont mis en évidence les difficultés des Européens à mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune cohérente et crédible. Dans ce contexte, l'absence de mécanismes décisionnels des Européens pour la gestion de crises a été cruellement mise à nu. La guerre du Kosovo a également été révélatrice des carences de l'outil de défense européen, en particulier en ce qui concerne les opérations de gestion de crise.

Qui plus est, le drame du Kosovo a accentué une prise de conscience aiguë dans nos pays. Comme l'a évoqué le Président Chirac, à Strasbourg le 19

octobre 1999 devant l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, "les Européens n'ont pas donné le sentiment qu'ils maîtrisent suffisamment le destin de leur propre continent. Or c'est bien cela que le peuple... attendait et attend de nous".

Certains des enseignements qui ont pu être tirés des crises dans les Balkans occidentaux ont conduit à des initiatives permettant de compléter et d'adapter la gamme des instruments politiques et militaires des Européens. Dans ce contexte, je voudrais mettre en évidence les efforts développés au cours des derniers mois dans le cadre de l'UEO. Pour tenir compte de certains enseignements tirés de la crise dans les Balkans occidentaux et pour pallier les lacunes et insuffisances européennes dans le domaine politico-militaire, la Présidence s'est efforcée à assurer la bonne préparation de l'exercice conjoint UEO-OTAN qui se déroulera en février 2000. Pour permettre aux Européens de jouer un rôle crédible dans la gestion des crises sur leur continent, il est d'une importance capitale de tester et de valider les procédures de gestion de crise et de mettre à l'épreuve les arrangements de consultation et de coopération avec l'Alliance atlantique. Cet exercice conjoint tient compte déjà de certaines leçons que nous avons tirées des expériences dans les Balkans occidentaux. Je tiens à souligner que cet exercice se déroulera avec la participation de tous les pays européens qui souhaitent y participer. Cette approche témoigne de la volonté de l'UEO d'être un cadre de dialogue permettant un processus de consultation politico-militaire et une coopération étroite entre tous les pays européens sur des questions touchant à la sécurité et à la défense au sens large.

Les crises dans les Balkans occidentaux ont aussi permis de tirer des enseignements très importants sur l'importance de la coopération civilo-militaire. Toute action militaire qui vise le maintien ou le rétablissement de la paix est condamnée à échouer, si elle n'est pas accompagnée d'un ensemble de mesures qui contribuent au rétablissement du bon fonctionnement des institutions démocratiques, à la reconstruction économique et sociale et à la mise en confiance de la population civile et locale. Les travaux menés par la Présidence luxembourgeoise ont permis à l'UEO de se doter d'un concept de coopération civilo-militaire qui incorpore les

expériences qui ont été faites au cours des dernières années.

Au-delà des efforts déployés au sein de l'UEO, les grands rendez-vous de la politique de la sécurité et de la défense en Europe au cours des douze mois écoulés ont permis, en tenant pleinement compte des enseignements qui ont été tirés des crises en ex-Yougoslavie, de faire des progrès considérables. Ainsi, l'Europe est résolue à se doter d'une capacité d'action militaire s'appuyant sur des capacités opérationnelles crédibles, pour qu'elle puisse agir par elle-même, soit en utilisant ses moyens propres, soit en ayant recours à ceux que l'OTAN mettrait, le cas échéant, à sa disposition.

C'est le Conseil européen de Cologne qui, dans le sillage du Sommet de Saint Malo, de l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam et du Sommet de l'Alliance atlantique à Washington, a introduit un saut qualitatif essentiel sur la route vers une Union européenne décidée à jouer pleinement son rôle sur la scène internationale et à assumer ses responsabilités dans la gestion de crises. A Cologne, l'Union européenne a décidé de se donner les moyens de cette ambition nouvelle, d'une part sur le plan des capacités opérationnelles, et d'autre part sur le plan des structures de décision et de mise en œuvre.

Du point de vue de la Présidence luxembourgeoise de l'UEO, je pense qu'il nous faut une approche d'ensemble, qui englobe simultanément les domaines politiques, diplomatiques, économiques et militaires. Les Européens doivent être en mesure de prendre des décisions intégrées à l'ensemble des instruments dont elle doit pouvoir disposer en vue d'une action extérieure cohérente et crédible pour répondre à des situations de crise.

L'éventail actuel de l'action extérieure des Européens, avant tout d'ordre économique et diplomatique, doit donc être complété par la possibilité de recourir à la force. Dans ce contexte, il faut être en mesure de mettre à profit toutes les potentialités politico-militaires et institutionnelles de l'UEO.

Je pense aussi qu'il nous faut une approche inclusive, englobant la "famille européenne élargie". Les nouvelles structures qui seront mises en places

devront permettre à tous les pays européens non-membres de l'Union européenne, une association, aussi pleine que possible, à des opérations de gestion de crise dans le cadre des missions de Petersberg.

Les crises en ex-Yougoslavie, et particulièrement la guerre du Kosovo, ont été le catalyseur pour un renforcement, de façon ambitieuse et dynamique, des capacités européennes pour assurer la paix, la

sécurité et la liberté des citoyens sur le continent. L'Europe doit démontrer qu'elle est capable de jouer le rôle que l'on attend d'elle. Un consensus s'est forgé sur la volonté politique d'assumer ces responsabilités – il nous incombe maintenant de la mettre en œuvre.

C'est dans cet esprit que je souhaite lancer notre débat d'aujourd'hui.